

# GUIDE DE LA FORMATION

Présentation  
du Frère Benito ARBUES  
Supérieur Général.

Mes chers Frères,

en vous présentant notre Guide de la Formation, ma pensée va tout d'abord aux nombreux Frères qui ont contribué directement à ce travail. Que tous reçoivent les remerciements que je leur adresse au nom de l'Institut, pour ce service qu'ils ont rendu.

Que de chemin parcouru depuis que le Conseil général, en 1982, nommait une commission pour préparer un Guide de la Formation à soumettre au 18<sup>ième</sup> Chapitre Général. Le Conseil général, en juin 1986 publiait un texte « *ad experimentum* ». En en faisant la présentation, le Frère Charles Howard précisait :

*« Il revient maintenant à chacun de nous de lui donner son efficacité en développant ce qu'il propose dans toutes nos Provinces et dans nos vies. »*

Finalement, le texte, mis au point lors de la session du 19<sup>ième</sup> Chapitre général, fut approuvé par celui-ci le 23 octobre 1993. Avec cette approbation, le Guide de la Formation faisait désormais partie de notre « Droit Propre » (cf. Le Droit Propre et le Guide de la Formation, dans les Actes du 1<sup>cième</sup> Chapitre général).

Notre Guide a pour but de fournir les éléments, les ressources nécessaires à nos aspirants pour qu'ils puissent arriver à l'état d' « homme capables de vouer toute leur vie à Dieu dans une communauté apostolique mariste » (C95) et aux Frères pour qu'ils « tendent à devenir adultes dans le Christ » (C110). Il ne s'adresse donc pas seulement aux personnes en formation et aux formateurs, mais à tous les Frères. comme je le disais dans le discours de clôture du 19<sup>ième</sup> Chapitre : « *Le Guide... est un instrument précieux pour cet itinéraire de croissance de l'aspirant et du Frère. Il procure à notre formation l'unité, la progression, la continuité, la solidité et le sérieux.* » Si nos Constitutions nous guident sur la voie ouverte par Marcellin Champagnat : « SUIVRE LE CHRIST COMME MARIE » (C3), le Guide de la Formation nous en fournit une explication.

Pour l'Institut, la formation demeure une priorité. Si nous voulons continuer à être fidèles au Seigneur qui a suscité le charisme mariste, à notre mission dans l'Eglise, aux signes des temps, ainsi qu'aux aspirants et aux Frères appelés à la croissance et à la maturation, notre formation, initiale et permanente, doit être adaptée, solide, complète, personnalisée et cohérente.

La Commission capitulaire de Formation dans le document présenté au 19<sup>ième</sup> Chapitre général montre bien sa conviction que « le Guide de la Formation est un chemin de croissance pour le Frère Mariste, quel que soit son âge ». C'est ce document que je vous invite à lire, à approfondir et à mettre en pratique. En ces temps difficiles mais remplis d'espérance, sachons nous engager à vivre l'idéal de nos Constitutions et laissons-nous interpeller par la démarche permanente de conversion à laquelle nous convie ce Guide de la Formation.

Je ne saurais manquer de rappeler, dans son esprit et dans sa force, l'article 94 de nos Constitutions, relatif à la pastorale des vocations. Une bonne partie de notre Guide n'a de sens que si nous avons des candidats, et ceux-ci sont le fruit d'une pastorale des vocations consistante, dans laquelle tous les Frères sont impliqués. Cette implication est d'abord celle de la qualité et du témoignage de notre vie, manifestation communautaire, simple et joyeuse, engagée avec les pauvres ; elle suppose une présence auprès des jeunes, de sérieux espaces d'évangélisation dans nos œuvres, et la revitalisation ou la création des structures nécessaires à la pastorale des vocations.

J'ai espoir que la lecture attentive du Guide de la Formation encouragera les Provinces, Districts et Secteurs à faire le choix décisif d'un plan de pastorale des vocations et d'un plan de formation, sérieux et cohérents, ce qui, en conséquence, les amènera à faire un usage créatif et audacieux de leurs ressources pour la réalisation de ces plans, les mettant en mesure de dégager des moyens importants au service de telles réalisations, qui sont urgentes et prioritaires.

Dans certaines régions, il faudra peut-être former des projets interprovinciaux, afin de garantir la qualité de la formation et de mieux profiter des ressources communes.

Es chers Frères, je dépose ce Guide de la Formation dans vos mains et dans votre cœur, demandant à Marie, notre bonne Mère, d'inspirer notre pastorale des vocation et de nous apprendre à accompagner les personnes en formation, avec amour, persévérance et discrétion pour le maintien et l'agrandissement de cette œuvre qui est son œuvre.

Avec mes sentiments les plus fraternels ;

Frère Benito ARBUES  
Supérieur général.

## 1

### LA FORMATION MARISTE

*« La vitalité de notre famille religieuse et la fidélité à sa mission dépendent, pour une large part, de la formation de ses membres. L'Institut veille à ce qu'elle soit solide, adaptée à leur personnalité et à leur culture. Les étapes en sont marquées par l'unité du but poursuivi : faire des hommes capables de vouer tout leur vie à Dieu dans une communauté apostolique mariste.*

*Sous l'action de l'Esprit-Saint, avec l'aide des formateurs, chacun est l'artisan principal de sa formation» (Article 95).*

Chapitre 1 -

#### **La formation mariste.**

1. « Sous l'action de l'Esprit-Saint, avec l'aide des formateurs, chacun est l'artisan principal de sa formation »(C95)

#### **La tâche de la formation mariste.**

2. Lorsqu'une personne perçoit l'appel à la vie religieuse, elle est amenée à choisir un Institut particulier dont le charisme \* est en consonance avec ses aspirations.

[Les mots suivis de \* sont expliqués dans le lexique]

3. Elle expérimente que Dieu l'aime telle qu'elle est et désire la conduire à la plénitude du Christ, c'est-à-dire à la plénitude de son être.

4. C'est pourquoi la tâche de la formation mariste comporte à la fois l'éducation de la personne, dans sa réponse à l'appel à vivre le charisme mariste, et la formation intégrale de la personne humaine \*. En effet, si le charisme est un don de Dieu, il se traduit par une manière d'être et de faire qui englobe toute la personnalité. La formation mariste est un cheminement de croissance qui dure toute la vie (C 46. 110. 166)

### **Education de la personne dans sa réponse à l'appel à vivre le charisme mariste.**

5. - Au départ, il y a un appel à incarner le charisme mariste. Ce charisme comprend le charisme du Fondateur et son développement à travers notre histoire mariste, c'est-à-dire le charisme de l'Institut. Il est décrit dans nos Constitutions, surtout au Chapitre 1 : « L'identité des Frères Maristes dans l'Eglise ».

6. On peut en faire la présentation pédagogique suivante : mû par l'Esprit-Saint, le Frère Mariste fait l'expérience d'une cohérence évangélique entre quatre éléments :

- une approche spécifique du Christ comme consacré ;
- une forme privilégiée du service de Dieu ;
- une spiritualité particulière ;
- des choix caractéristiques.

#### **A. une approche spécifique du Christ, comme consacré.**

7. - L'amour de Jésus et de Marie pour soi-même et pour les autres (C2) ;

- Jésus-Christ contemplé et suivi à la manière de Marie, (C 3) : à Nazareth (C6) où « il grandissait » sous le regard de Marie (Lc 2, 40), à la Crèche, à la Croix, à l'Autel (C 7).

- Jésus compatissant envers la multitude sans berger (Mc 6, 34)

- Jésus suivi comme Marie (c3.), la parfaite disciple (C 4)

8. « Pour le Fondateur, le vrai culte marial... se traduit surtout par l'imitation qui fait revivre la spiritualité de Marie en reproduisant son attitude face au Mystère du Christ » (DM, p. 21)

#### **B. Une forme privilégiée de service de Dieu :**

9. Marcellin Champagnat « a fondé notre Institut pour l'éducation chrétienne des jeunes, particulièrement des plus délaissés » (C2)

Il nous invite à

- rejoindre les jeunes là il ils sont et à leur annoncer Jésus-Christ, « la Vérité qui rend libre » (C 83) ;

- promouvoir la justice (C34)

- travailler en Eglise (C 80)

#### **C. Une spiritualité particulière.**

10. « La spiritualité léguée par Marcellin Champagnat est mariale et apostolique » (C 7). Elle nous engage à vivre :

- la foi et la confiance en Dieu (C 33)

- la simplicité dans notre manière d'être, notre style de vie et notre action apostolique ;

- la relation filiale à Marie, la Bonne Mère et Ressource Ordinaire (C 4) ;

- l'esprit de famille (C 6)

#### **D. Des choix caractéristiques.**

11. - une formation et des études en vue de l'évangélisation par des œuvres éducatives ( 86. 104.1) ;

- une vie et un apostolat partagés en communauté (C58, 82) :

- la volonté de demeurer religieux laïc que (C1 ;cf. Frère dans les Instituts Religieux laïcs, Rome 1991).

- le partage avec les laïcs de la spiritualité mariste (C 88)

12. L'actualisation du charisme mariste suppose une triple réalité :

- fidélité à la parole de Dieu, qui est source du charisme, considéré comme cohérence évangélique.( 169) ;

- fidélité à l'Eglise dont nous sommes membres, enracinés profondément dans le Christ, au service de son royaume dans le monde d'aujourd'hui (C 10)

- fidélité aux Constitutions envisagées d'une manière sacramentelle, c'est à dire comme signe de l'Évangile et moyen de l'incarner, de croître dans l'Esprit de Dieu, de construire le Royaume (C171)

- La fidélité aux signes des temps \*, discernés ensemble, pour que notre charisme mariste garde son actualité.

. Formation intégrale de la personne.

13. En tant que personne, l'aspirant \*, comme le Frère lui-même, est un être-en-relation appelé à perfectionner sa communion avec la nature, avec les autres, avec soi-même et avec Dieu. au cours de la formation, ces quatre relations vous être marquées par les valeurs maristes et exprimées de manière original, personnellement et communautairement. On mentionne ci-dessous, pour chaque relation, les valeurs à développer et les expressions plus spécifiquement maristes.

A - La communion avec la nature.

\* *Valeurs à développer*

14. - Contemplation, connaissance,

- transformation par la recherche et le travail ;

- usage équilibré et fraternel des biens de consommation fondé sur une attitude de gérant, de fils et de frère.

- respect de l'environnement.

\* *Expressions maristes :*

15.- travail manuel (C6, 32.2) ;

- sobriété de soin des choses à notre usage (C32);

- utilisation solidaire des moyens matériels pour une mission(C 32.1, 34.1, 34.2).

B - La communion avec les autres.

\* *Valeur à développer :*

16. - acceptation de l'autre comme différent de soi ;

- amour manifesté par l'accueil, le service et le pardon ;

- dialogue, confiance amitié ;

- vulnérabilité paisible, pour se laisser toucher mais non démolir ;

- sensibilité aux réalités de la société dans laquelle nous vivons.

\* *Expressions maristes :*

17. - simplicité et esprit de famille : « voyez comme ils s'aiment » (TS ;C 49)

- qualité de présence discrète et accueillante (C 7, 83);

- collaboration, recherche de l'entente, de la paix, de l'unité (C 80)

- amour des jeunes et compassion pour les pauvres et les plus délaissés (C 2, 3, 34).

- avertissement fraternel facilité par la foi confiante (C 23, 51) ;

- amour de Marie et du P. Champagnat, modèles de communion avec les autres (C 21)

C- La communion avec soi-même :

\* *Valeurs à développer :*

18. - connaissance, acceptation et dépassement de soi-même, avec ses qualités et ses limites, en faisant la différence entre le « je » et les images du moi, en renonçant à ce qu'on n'a pas, afin de naître à soi-même comme image unique de Dieu(C 96) ;

- capacité de réfléchir, de vouloir, de se décider dans la liberté, afin de devenir plus responsable ;

- capacité aussi de réagir positivement à la tristesse, à l'épreuve, à la souffrance, aux mouvements de dépression ;

- ascèse vue surtout comme hiérarchisation des tendances et hygiène corporelle et mentale : santé, propreté, rythme de vie, exercices ....

\* *Expressions maristes :*

19. - humilité et authenticité (C 5) ;

- humour et optimisme (C6)

- développement et mise en commun de ses talents : qualités humaines et dons spirituels (C32, 110)

### **D - La communion avec Dieu :**

\* Valeurs :

20. - attitude filiale envers le Père, par laquelle on « *se renie soi-même* », c'est à dire qu'on reçoit de Dieu sa vie, son origine, le sens de son existence humaine, sa libération ou son salut.

- attention aux signes de la présence, de l'amour de Dieu, en particulier, dans le visage fraternel de Jésus révélé dans la Parole de Dieu, célébré en Eglise et reconnu dans les parvres ;

- éducation au silence intérieur, à la prière du cœur dans l'Esprit-Saint, à la prière de louange, d'action de grâce, d'intercession, à la prière liturgique et communautaire, à la prière partagée, au discernement\*.

\* *Expressions maristes* :

21. - humilité, confiance, obéissance dans la vie quotidienne (C 31, 44);

- habitude de demeurer en la présence de Dieu et fidélité aux temps de prière ;

- expérience intime de l'amour de Jésus et de Marie (C 2), de l'amour sauveur de Jésus contemplé dans l'Eucharistie (C 69), de l'amour maternel de Marie qui nous éduque dans notre apprentissage de fils de Dieu (C21);

- zèle apostolique pour « faire connaître et aimer Jésus-Christ » (C2, 17, 171), « pour faire connaître et aimer Marie comme chemin pour aller à Jésus » (C 4, 84) ;

- prière pour les confrères, les parents, les élèves les Anciens élèves, le Mouvement Champagnat et pour toutes les nécessités (C 56,81, 88).

22. **Remarques** : En envisageant ainsi la formation intégrale de la personne humaine, nous pensons intégrer ses divers aspects : physiques, psychologiques, affectifs, intellectuels, moraux, artistiques, sociaux, chrétiens, religieux, dans l'ensemble du charisme maristes. (C7.)

23. Il est important de bien expliciter une vision de la personne humaine, pour baser la formation mariste. Sinon, nous risquons d'emprunter des éléments aux théories et aux techniques à la mode, sans vérifier auparavant les présupposés théologiques, philosophiques ou scientifiques qui les sous-tendent et qui peuvent contrecarrer sérieusement cette formation (cf. n°349,512).

### **. Cheminement de croissance personnelle**

#### **A. Les lieux de croissance**

24. L'appel à incarner le charisme \* mariste est perçu dans le concret d'une situation humaine. L'aspirant\* est d'abord attiré par un certain aspect de la vie mariste. Cet attrait peut avoir son origine au niveau des sentiments, des idées, des désirs ; des ambitions ou même des frustrations et des souffrances. Il doit un jour se formuler en un « oui », c'est-à-dire une décision d'entrer dans un cheminement de formation religieuse.

25. Mais l'aspirant se trouve aussi confronté aux forces du « non ». ce sont les forces qui, à l'intérieur de lui-même engagent une guerre contre la décision de sa volonté de suivre le Christ (Rm 7, 20-22 ; Ga 5, 16-17)

26. La tâche de la formation consiste donc tout d'abord à faire l'éducation du « oui ». Cette éducation doit rendre l'aspirant toujours plus attentif à recevoir la semence divine (M ; 4, 1-9). Elle doit aussi harmoniser, avec le soutien de la volonté, tous les éléments, dont certains sont inconscients \*, qui tendent à rester en dehors du champ du oui. En fait, il s'agit d'éduquer un oui à tout ce qui promet et construit la vie, un oui à la croissance qui, de la formation initiale à la formation permanente, va d'une sainteté désirée à un « besoin de conversion toujours recommencée » (C 166).

27. le processus de conversion est en quelque sorte inscrit dans la nature même de la personne. l'acceptation de l'appel commence habituellement par la conversion de la volonté, mais elle doit

ensuite s'étendre à toutes les facultés et dimensions de la personne. La conversion vise à une identification \* avec la personne du Christ . il s'ensuit que le cheminement de la formation conduit à dépasser les identifications humaines avec un groupe, avec une personne, pour intérioriser les valeurs évangéliques et maristes.

28. Les B - Les quatre relations fondamentales de la personne humaine(cf. n°13-21) sont marquées par la culture \* d'origine. En respectant les valeurs d'une culture, la formation aide aussi à racheter et à guéri certaines de ces valeurs dans leur expression concrète : attitudes, gestes, coutumes, symboles (cf. DF 90,91) . Il est nécessaire de bien connaître les éléments spécifiques de la culture et leurs connexions.

29. D'autre part, il faut établir des liens solides entre les formes traditionnelles de la culture et les formes de la vie mariste. De tels liens, s'ils sont suffisamment solides et s'ils restent compatibles avec la culture, permettent de vivre à 'aise dans une communauté mariste et d'enrichir le charisme \* de l'Institut

30. Tandis que le jeune essaie d'incarner le charisme mariste dans sa propre culture, il doit cultiver les valeurs qui s'accordent avec le message évangélique et son appel à la vie mariste et lutter contre celles qui s'y opposent. Cette lutte est pour lui une source de tension. Dire oui à l'appel peut exiger qu'il purifie quelques éléments de sa culture.

### **B. L'itinéraire de croissance.**

31. Au cours de la formation, le jeune devra dépasser ses contradictions, aussi bien celles qui viennent sa culture que celles de sa personne (GS 10 ;13). Les tensions qui se produisent pendant la formation seront apaisées assez vite par l'ouverture du candidat \* à ses formateurs et à sa communauté, si elles ont leur source à un niveau conscient. Si elles ont leur source à un niveau inconscient \*, l'apaisement ne se produira que lorsque le candidat en aura pris conscience. Pour parcourir un tel chemin, la personne en formation doit reconnaître et accepter quelques lois ou principes de croissance :

32. - la vocation religieuse est un appel de Jésus à une transformation radicale. Elle exige un changement radical de mentalité, d'appréciation des valeurs, de comportement envers la nature, envers les autres, envers soi-même et envers Dieu. De telles exigences, jugées selon les critères du monde, sont des folies (1 Co 1, 4-10 ; 2 Co 12, 7-8)La folie de la croix, qui est sagesse de Dieu, consiste à perdre sa vie à cause de Jésus et de l'Evangile (Mc 8, 35 ;cf. DF 9) ;

33. il n'y a pas de croissance sans lutte, c'est-à-dire sans moment d'indécision, de refus, de colère, de découragement. Il suffit de se reporter à quelques épisodes de la Bible (Jr 1, 4-10 ;2Co 12, 7-8) et à la profession \* religieuse elle-même, qui provient de l'ancienne "profession" des martyrs, pour comprendre que tout marche à la suite du Christ ne va pas sans conflit ;

34. - il n'y a pas non plus d'initiation \* à la vie religieuse ni de croissance sans souffrance. C'est la croix que le disciple doit porter à la suite du Maître. « Si quelqu'une veut venir à ma suite, qu'il renonce à lui-même et prenne sa croix chaque jour et qu'il me suive » (Lc 9, 23).

### Les artisans de la formation mariste

35. Parmi les artisans de la formation mariste, nous considérerons à la fois ceux qui ont une action invisible et pourtant essentielle - l'Esprit-Saint, Marie, Marcellin Champagnat - et les autres personnes et communautés, qui sont concernés directement et qui collaborent à l'action de Dieu dans la vie quotidienne

### **A - L'Esprit-Saint -**

36. Il est vraiment le moteur de toute la formation initiale et permanente. Il suscite dans l'Eglise toutes les vocations nécessaires à l'édification du Corps du Christ (I CO 14, 12).

37. C'est lui qui habite en nous (1Co 3, 16), qui prie en nous (Rm 8, 26), qui aime en nous (Rm 5, 5), qui agit en nous (Ez 36, 25.27 ; Lc 11 ; Tt 3, 6). C'est donc lui qui appelle, forme et transforme le candidat \* selon sa réponse. C'est lui encore qui agit à travers les accompagnateurs, les formateurs et les Frères. Nos médiations humaines n'ont une valeur positive que dans la mesure où elles aident l'action de l'Esprit-Saint et la libre correspondance des jeunes.

#### **B - Marie -**

38. Pour la pastorale des vocations et à chaque étape de la formation, Marie est la Mère et l'Inspiratrice (C94). Les formateurs « choisissent Marie pour l'inspiratrice de leur mission, apprenant d'elle comment accompagner avec amour, persévérance et discrétion, ceux qui leur sont confiés » (C 107).

Fondamentalement, Marie se laisse former à une vie de disciple. Le Guide la présente à toutes les étapes de la formation en se référant surtout aux Constitutions (4, 7, 18,21, 30, 38, 48, 67, 74, 84, 94,120)

#### **C - M. Champagnat.**

39. Comme Fondateur, il est un modèle de vie mariste et le premier intéressé à la tâche de la formation. Nos Constitutions soulignent abondamment comment M. Champagnat est le modèle de notre vie mariste (C 2, 5, 7, 18, 21, 33, 39, 49, 68, 99, 121, 171). En lisant, par exemple, ses "Résolutions de retraite" nous découvrons les étapes de sa croissance spirituelle marquée par le dépassement de soi-même à la recherche de la volonté de Dieu. cette découverte est pour chacun un stimulant, aussi bien pour les frères que pour les postulants \* et les novices.

40. Si le Père Champagnat est le premier intéressé à la formation, il importe qu'il soit effectivement pour les formateurs et les jeunes en formation, un aide et un intercesseur, le "bon père" (Vie, Ed. 1989, p. 146), toujours proche, toujours présent. « L'amour et la confiance en son intercession » (C 75) sont l'expression de leur piété filiale. Cet « amour envers le Fondateur s'étend au Frère François, aux Frères qui nous ont devancés, aux membres et aux œuvres de l'Institut » (C 75). Le dernier chapitre du guide présente notre fondateur comme modèle des formateurs maristes.

#### **D. L'Eglise**

41. L'Institut est un don de l'Esprit-Saint à l'Eglise (C 164). En elle « nous découvrons l'idéal évangélique et nous le faisons advenir » (C 92). La tâche de la formation s'accomplit dans un climat de communion ecclésiale où « la lecture de la Parole de Dieu, accompagnée de la prière, établit le dialogue entre Dieu et le religieux et provoque aux élans généreux et aux renoncements indispensables » (DF 22). Le Père Champagnat, par son sens de l'Eglise, Mère et Educatrice, et son attachement au Saint Père (C 10) est un exemple toujours actuel, spécialement pour les formateurs.

#### **E. La communauté**

42. « Au sein de l'Eglise et en communion avec la Vierge Marie, la communauté de vie joue un rôle privilégié dans la formation, quelles qu'en soient les étapes. Et la formation dépend en grand part de la qualité de cette communauté » (DF 26).

43. « Une communauté est formatrice dans la mesure où elle permet à chacun de ses membres de croître dans la fidélité au Seigneur selon le charisme \* de l'Institut » (DF 27). A La Valla et à l'Hermitage, la vie communautaire a été un des principaux moyens pour le Père Champagnat de former ses frères (cf. C 49).

#### **A - La personne en formation,**

44. « Sous l'action de l'Esprit-Saint, avec l'aide des formateurs, chacun est l'artisan principal de sa formation » (C95). Chacun, ouvert à l'absolu, mais limité dans sa liberté et son objectivité, est tendu entre le désir et la réalité, vers le dépassement de soi-même, dans « le repos en Dieu » (St. Augustin). En dernière analyse, seule la personne en formation peut entrer en dialogue avec elle-même, avec Dieu, avec les supérieurs et les formateurs, avec les Frères en communauté, avec l'Eglise et le monde, avec les événements, avec la nature.

## **G. La famille**

45. La famille chrétienne est le lieu privilégié de la pastorale des vocations. C'est dans cette *église domestique* que l'enfant fait sa première expérience de vie chrétienne : amour filial et fraternel, prière, service. Mais la famille chrétienne a besoin d'être sensibilisée à la possibilité de voir naître et se développer en son sein des vocations de consacrés. Il faut ensuite l'associer étroitement à toutes les étapes de la formation (cf. C 93.1). Des vocations peuvent surgir dans des familles désunies et peu chrétiennes. Les Frères en remercient le Seigneur et, après les avoir éprouvées \*, ils en prennent alors un soin spécial.

## **H- Les formateurs et les autres aides**

46. Etre formateur, c'est parcourir avec le jeune un chemin de foi, d'espérance et de charité, à divers niveaux d'expérience. C'est se laisser renouveler par la parole de Dieu, à la suite de l'unique Maître, Jésus-Christ. C'est vivre les valeurs évangéliques et discerner les attitudes et les options selon les critères de l'Esprit.

### *\* Le formateur mariste*

47. Le formateur mariste, qu'il soit Maître des novices, Responsable des postulants \*, des jeunes Frères, ou membre de l'équipe formatrice, est un homme ouvert à sa propre vie, à sa formation religieuse et spirituelle, dans une conscience toujours plus grande de la richesse et de l'actualité du charisme \* de l'Institut : l'amour de Jésus et de Marie à découvrir, à vivre, à rayonner et à faire connaître. A travers l'expérience de la souffrance, le formateur acquiert la capacité d'accompagner les autres avec compréhension, compassion. Dans l'évangélisation et le travail pour la justice, il aura appris comment éduquer avec patience et discrétion (cf. C 107)

### *\*L'équipe formatrice (cf. ° 499)*

48. « Les membres de l'équipe formatrice doivent agir en accord, vivement conscients de leur commune responsabilité. Sous la conduite du Supérieur, qu'ils soient en étroite communion d'esprit et d'action et forment entre eux et avec ceux qu'ils ont à former une famille unie. Non moins nécessaires sont la cohésion et la collaboration continue entre les responsables des diverses étapes de la formation » (DF 32)

### *\* Le prêtre*

49. Le prêtre facilite une célébration personnelle et créative de l'Eucharistie, dans laquelle les valeurs sacramentelles peuvent être mises en relief et intériorisées. Dans le sacrement de la réconciliation, il est ouvert aux candidats \* et peut les aider beaucoup, surtout s'il communique par ses paroles et sa manière d'être que Dieu aime le pécheur d'un amour miséricordieux. Le prêtre peut remplir un rôle de directeur spirituel

### *\* Le conseiller psychologue.*

Le conseiller psychologue, dans un passé récent, voyait son rôle limité aux cas pathologiques. Actuellement, l'aide préventive et pédagogique qu'il apporte dans la croissance humaine et vocationnelle est à rechercher si sa vision de l'homme et de la vie religieuse est la même que celle des formateurs, ou tout au moins, ne présente pas de présupposés contraires. Il doit être réellement compétent et capable de travailler en équipe. Il y a des avantages qu'il soit religieux, et plus encore mariste.

### *\*Autres personnes qui collaborent à la formation.*

51. Ce sont les Supérieurs des Provinces ou des Districts, les communautés et les Frères de la Province ou du District, le Supérieur général avec son Conseil. A leur sujet, les Constitutions sont assez explicites :

- « Les supérieurs majeurs sont les premiers responsables de la formation » (C106). -« Chaque Province étudie les questions posées par la pastorale des vocations et par la formation initiale et permanente. Le Frère Provincial avec son Conseil, précise le plan d'action et en suit l'exécution, conformément au Guide de la formation (C95.1)



-« Tous les Frères de la Province manifestent leur intérêt pour les jeunes dans les maisons de formation et pour les Frères profès temporaires en communauté. Ils témoignent de leur fidélité par la prière et par une vie exemplaire » (C 106)

### **Les moyens de la formation mariste**

52. Nous regroupons les principaux moyens qu'on retrouve à toutes les étapes de la formation. Ils ont pour but d'assurer l'éducation de la personne dans sa réponse à Dieu et sa formation intégrale. Ils constituent un tout homogène qui devrait permettre de promouvoir une triple croissance équilibrée : dans la manière de penser, d'agir et de sentir.

#### **. L'accompagnement**

53. L'accompagnement \* est un moyen essentiel dans le travail de la formation. C'est un apostolat de style marial, une répétition de la pédagogie de Nazareth, cachée mais porteuse de vie. En effet, le candidat \*, comme Jésus, est amené à progresser « en sagesse, en taille, et en faveur auprès de Dieu et auprès des hommes » (Lc 2, 52).

54. Le Fondateur passait beaucoup de temps à voir les Frères en entretien, les conseillant individuellement et les guidant avec réalisme, tant au confessionnal qu'en dehors, oralement et par lettre. Les Frères, et tout particulièrement les plus jeunes, ont eu recours à lui avec franchise, générosité et enthousiasme.

55. L'accompagnement doit se faire selon une pédagogie qui prenne en compte toute la personne humaine. Son but est d'aider à se connaître, à s'accepter et à grandir (cf. C 96), à discerner l'authenticité de l'appel à la vie religieuse selon ce que le Seigneur demande à chacun, à vérifier et à évaluer le chemin parcouru (cf. DF 30)

56. L'accompagnement s'exerce principalement dans l'entrevue régulière. C'est d'abord un apostolat d'écoute et d'acceptation de la personne concrète qui s'efforce de se révéler et de découvrir le mystère de sa propre condition humaine. Ainsi voit-elle plus clairement les parties d'elle-même qui sont insuffisamment guéries, qui sont à l'origine de ses blocages \*. Ainsi également est-elle amenée à mieux valoriser ce qu'elle est appelée à être, : une personne en communion avec les autres, avec la création, avec Dieu.

57. La relation d'accompagnement continuera normalement si la personne se sent assez libre. C'est par l'accompagnement \* que le formateur se rendra compte si l'aspirant est parvenu à une ouverture et à une confiance de base sans lesquelles il ne peut pas répondre aux exigences de la vie religieuse..

58. L'accompagnement personnel est complété par l'accompagnement du groupe. « Le groupe joue un rôle particulièrement efficace pour la maturation humaine et chrétienne, pour l'acquisition d'un équilibre affectif » (Congrès International des responsables des vocations ecclésiastiques, document final Rome, 1981, n° 51, p. 70) Nous expliciterons à l'étape du pré-noviciat (n° 175), du noviciat (n° 264) et à la première étape du post-noviciat (n° 328), des façons d'actualiser cet accompagnement du groupe.

#### **. Le discernement \*.**

59. C'est un processus qui débute avec la recherche de l'appel de Dieu dans la vie, et qui devient ensuite une recherche de la volonté de Dieu chaque jour. Cette recherche individuelle s'ouvre, parfois, à toute la communauté, au niveau local, provincial et général (C 43, 168). L'accompagnement est aussi une aide pour le discernement.

60. Un élément de la méthode traditionnelle de discernement, selon St. Ignace, consiste à regarder séparément le pour et le contre d'une question, puis à les confronter et à prendre une décision, le tout dans un climat de prière et en faisant confirmer sa décision par l'autorité.

61. Quelle que soit la méthode utilisée, quelques conditions sont toujours indispensables :

\* prier et purifier tout son être pour accueillir les motions de l'Esprit-Saint ;

\* se libérer des empêchements, surtout psychologiques, comme le manque d'ouverture, des blocages \* ;

\* cerner avec précision l'objet du discernement ;

\* accepter d'avance la croix, par exemple une décision contrariante, une décision dans le clair-obscur de la foi.

62. Le discernement apparaît de quelque manière dans :

\* l'examen quotidien ou le regard sur la journée ;

\* le travail continu d'accompagnement personnel ou de direction spirituelle ;

\* la révision de vie communautaire ;

\* l'effort de la communauté pour construire son projet communautaire ;

\* les divers Chapitres, généraux et provinciaux.

### **. L'initiation, le ressourcement et la prière.**

63. L'initiation signifie ici) l'introduction de l'aspirant dans un univers en grande partie nouveau pour lui. En fait, il s'agit de l'univers mariste avec sa hiérarchie de valeurs et avec les expressions plus spécifiques de ces valeurs (cf. (n° 15, 17,19, 21). Il s'ensuit que l'initiation comporte des aspects d'enseignement, de catéchèse, d'éducation de la foi et implique des changements dans la vie affective et pratique. Elle doit être progressive et adaptée à chacune es étapes de la formation, y compris la formation permanente.

64. Le ressourcement consiste à revenir sans cesse aux sources des valeurs mentionnées précédemment. Il se fait en utilisant les divers moyens indiqués par l'Eglise et par les Constitutions (C 72, 73). C'est pourquoi il est essentiellement biblique, théologique, mariste et pastoral.

65. La prière est un moyen précieux de formation et de croissance. Elle nous apprend à connaître le Christ, à reconnaître les inspirations de l'Esprit et à faire une expérience de l'amour du Père. Elle ouvre à la connaissance et à l'acceptation de soi ; elle fait prendre conscience de l'Esprit qui éclaire, guérit \* et fortifie. L'accueil amoureux de la parole de Dieu introduit dans une attitude contemplative par rapport à la création tout entière. La prière rend plus sensible aux besoins des hommes, plus lucide et plus compatissant. Elle fait voir en toute valeur authentiquement humaine une façon d'aller à Dieu et une présence de Dieu. elle fait croître ainsi la communion avec les autres(C 77).

### **. Les études**

66. Les études faites pendant le temps de formation initiale, notamment au post-noviciat, le sont afin de répondre aux exigence de notre mission apostolique, en harmonie avec les besoins de l'Eglise, et « non en vue d'une réalisation personnelle mal comprise pour des finalités individuelle » (DF 65). Elles visent avant tout à former l'apôtre mariste.

#### **A. La formation professionnelle**

67. Notre mission exige aussi une formation professionnelle. Les études professionne lles occupent un place importante durant le pré-noviciat, le post-noviciat et surtout pendant les premières années d'activité apostolique. Ont les retrouve aussi tout au long de la vie active du Frère sous forme de recyclage professionnel et pédagogique.

#### **B. La pédagogie mariste.**

68. Si le Guide parle relativement peu des études professionnelles, c'est à cause de son conditionnement local. Les Provinces et les Districts sont obligés de se conformer au système scolaire et universitaire du pays. Cependant, en ce qui concerne plus spécialement l'aspect pédagogique, il y

aurait lieu d'approfondir davantage la pédagogie mariste et surtout de mieux l'intégrer dans la formation globale du Mariste (cf. n° 13-21).

### **. L'insertion**

69. Il s'agit de l'insertion communautaire, apostolique, sociale, ecclésiale. Ce moyen de formation est plus apparent pendant les années de formation initiale, mais il garde toute son importance aux diverses étapes de la vie d'un Frère, y compris à celle du troisième âge.

#### **A. L'insertion communautaire**

70. Elle commence au pré-noviciat. Mais c'est surtout durant le noviciat qu'elle devient plus forte dans la communauté du noviciat et pendant les périodes d'activité apostolique. Les Constitutions exigent au moins deux années de vie apostolique dans une communauté mariste avant sa profession perpétuelle. (C 113.4)

#### **B. L'insertion apostolique**

71. Elle capitale à l'époque finale de la formation initiale, mais elle doit devenir un processus continu, toujours perfectible. Avec l'entrée dans le troisième âge, une rupture se produit et une nouvelle insertion apostolique s'avère nécessaire. Même une maladie prolongée est aussi une forme spécifique d'insertion apostolique.

#### **C L'insertion sociale.**

72. Elle est une nécessité apostolique vitale de notre mission d'éducateurs et de notre « amour préférentiel des pauvres » (C 34, 167) . C'est pourquoi dès le début de la formation, les jeunes doivent acquérir une profonde sensibilité aux besoins et aux sentiments des pauvres, de ceux qui sont physiquement, affectivement, intellectuellement ou moralement déficients. Le lieu d'implantation des maisons de formation et un style de vie austère et simple faciliteront l'incarnation parmi les pauvres et le sens de la solidarité avec eux.

#### **D. L'insertion ecclésiale**

73. Elle fait partie de la vie et de la mission mariste. Les jeunes en formation et les Frères s'inséreront le plus pleinement possible dans l'Eglise locale. Ils ne doivent pas vivre isolés dans leur maison, leur liturgie, leur manière de faire l'apostolat. L'exemple du Père Champagnat et des premiers Frères nous pousse à une insertion ecclésiale profonde (C 10, 80)

### **Les étapes et la dynamique de cette formation.**

#### **A Les étapes**

74. Elles sont au nombre de trois :

- la pastorale des vocations ;
- la formation initiale incluant le pré-noviciat, le noviciat, le post-noviciat jusqu'à la profession perpétuelle ;
- la formation permanente.

75. Le Guide présente chaque étape selon un plan uniforme. Avec les Constitutions et Statuts, ces différentes étapes seront mises en œuvre pour la formation dans tout l'Institut.

- le but : ce que l'on vise ou recherche durant cette étape ;
- le contenu : ce qui est à faire ;
- la stratégie : comment le faire ;
- les moyens : avec quoi le faire
- les artisans : qui doit le faire.

#### **B. la dynamique**

76. En conclusion de ce premier chapitre, nous voulons souligner très fortement qu'une dynamique de croissance doit marquer les diverses étapes de la formation. Cette dynamique est la suivante : L'APPEL implique une MORT pour porter des FRUITS. « Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là produira du fruit en abondance » (Jn 15, 5).

77. L'APPEL est fondamentalement un appel à la vie, mais c'est aussi un appel à laisser quelqu'un et quelque chose (Lc 5, 11). Dès la période de la pastorale des vocations et du pré-noviciat, il est nécessaire de vivre ainsi l'appel.

78. La MORT: c'est l'exigence pour suivre Jésus : « Qui perd sa vie à cause de moi, la sauvera » (Lc 9, 24). Cette mort a lieu quand le « je » cesse d'être le centre de son propre univers et que Dieu en devient le centre (Ga 2, 20). Tel est le sens fondamental du noviciat qui marque le début d'une conversion. Il est capital que cette conversion se continue et se consolide dans les étapes suivantes : « Ainsi peu à peu, le Christ devient le Seigneur de nos vies et nous fait porter des fruits qui demeurent » (C 166).

79. Les FRUITS sont les fruits de l'Esprit-Saint (Ga. 5, 22-23), les fruits de ceux qui « marchent sous l'impulsion de l'Esprit » (Ga. 5, 16, 25). Ainsi vient au jour l'homme nouveau en Christ (Eph 4, 23), après son passage par la mort du vieil homme (Rm 6, 6 ; Col 2, 11).

80. C'est essentiellement la nouvelle relation à Dieu qui va transformer toutes les autres relations ou dimensions de la personne (Cf. n° 14-21) Faire naître ou renaître, faire grandir ou durer cette dynamique évangélique : tel est précisément le but de la formation permanente qui ne prend fin que le jour de la mort corporelle, jour de notre naissance à la vie éternelle (C 110)

### **APPLICATIONS PRATIQUES**

#### **. Le plan provincial**

81. C'est une nécessité pour chaque Province et District d'avoir un plan de formation claire, pratique et réaliste. Selon le Statut 95.1, le Frère Provincial avec son Conseil établissent ce plan pour répondre aux besoins de la Province, en tenant compte de ce que demande le Guide de la formation.

## LA PASTORALE DES VOCATIONS

« Sensibles à l'appel universel à la sainteté,  
 nous aidons les jeunes à épanouir la grâce de leur baptême  
 par un engagement plus radical pour le Royaume,  
 dans le laï cat, dans la vie consacrée ou sacerdotale.  
 Nous les invitons à être attentifs aux besoins des hommes,  
 à ouvrir leur cœur à la volonté du Père,  
 à grandir dans une attitude mariale  
 de disponibilité » (C 93)

« Tous les Frères de la Province  
 ont à cœur l'éveil des vocations.  
 Le témoignage de notre consécration,  
 de notre vie simple et joyeuse  
 dans une communauté solidaires des pauvres,  
 est la meilleure invitation à suivre le Christ.  
 Nous appelons des jeunes à découvrir  
 notre vie de Frère et d'apôtre  
 et à s'y engager.

Nous prions le Maître de la moisson  
 d'envoyer des ouvriers de l'Évangile.  
 Comme pour Marcellin Champagnat,  
 Marie est l'inspiratrice de notre pastorale des vocations.  
 Nous lui demandons de conserver  
 et de développer son œuvre » (C 94).

## LA PASTORALE DES VOCATIONS

### BUT

#### . Un double but

##### A. La pastorale des vocations.

82. La pastorale des vocation fait partie intégrante de la pastorale de la jeunesse et de la pastorale général. Elle est l'effort d'éducation pour faire découvrir aux adolescents et aux jeunes leur identité baptismale et leur rôle dans l'Église (C 93).

83. En tant que pastorale des vocations maristes, elle prend plus spécialement en charge ceux que Marie nous envoie ( C 53) et qui désirent être consacrés au Seigneur dans la vie religieuse mariste. Elle consiste à les accompagner dans la maturation de leur vocation à la vie mariste.

### CONTENU

84. Le contenu de la pastorale des vocations sera essentiellement anthropologique \*, biblique théologique et mariste.

#### . Éléments anthropologiques.

### **A. L'appel de Dieu**

85. Au début, l'appel de Dieu peut toucher d'une manière prédominante l'une des quatre dimensions fondamentales de la personne. Par exemple, ce peut être :

- l'attrance à expérimenter une intimité plus étroite avec Dieu.
- l'attrait pour notre genre de vie communautaire et pour notre mission d'évangélisation des jeunes, spécialement les plus défavorisés ;
- la préoccupation d'une relation plus complète avec soi-même ;
- le désir de s'engager dans des relations plus justes au service des autres ;
- l'aspiration à une communion plus profonde avec la nature ;

### **B - La tâche de l'accompagnateur**

86. La tâche de l'accompagnateur consistera à rendre la personne plus attentive à l'action précise de Dieu dans l'une des dimensions mentionnées précédemment et à la guider vers un équilibre harmonieux.

### **C Le choix**

87. Normalement, le jeune s'enthousiasme pour une vie en plénitude, ouverte à d'innombrables possibilités. Mais il est amené à découvrir que des choix s'imposent. Tout choix implique renoncement, limitation, mort. Mourir, pour un chrétien, est le prélude indispensable à une vie plus féconde (Jn 12, 24)

C'est le passage (la pâque) vers le Christ, plénitude de la vie (cf. n° 201).

## **. Eléments bibliques.**

### **A. Les vocations dans la Bible.**

88. Les récits de vocations dans la Bible permettent d'approfondir l'identité baptismale et l'insertion dans le peuple de Dieu, à travers les caractéristiques suivantes :

- l'appel de Dieu rejoint le cœur de la personne ;
- il bouleverse ses projets et ses inclinations,
- il engage pour une mission au service du Peuple de Dieu ;
- il passe par des médiations,
- il transforme la personne dans toutes ses relations.

Voici quelques références : Gen. 12, 1.9 : Abraham ; Ex. 3, 1.15 : Moïse ; 1 R. 19, 3.15 : Elie ; 1 S. 3, 1.11 : Samuel ; Jr. 1, 4.10 : Jérémie ; Is. 6, 1.9 : Isaïe ; Mt. 4, 18.22 ; 9.9 ; Jn 1, 35.51 : Les Apôtres.

### **B. La vocation personnelle.**

90. La vocation fondamentale est commune à tous : c'est l'appel à la sainteté, à la mission prophétique, sacerdotale et royale du Christ (LG 32, 40). A l'intérieur de cette vocation commune, il y a les vocations spécifiques : vie consacrée dans un célibat vécu avec joie, sacerdoce, à travers lesquels certains peuvent être amenés par l'attrait missionnaire (cf. C 93).

## **. Eléments maristes**

91. A cette étape de la pastorale des vocations quelques aspects de la vie mariste méritent d'être soulignés ; des aspects qui frappent et attirent davantage les jeunes, mais qui sont aussi fondamentaux.

### **A. La relation aux autres**

92. La relation simple et fraternelle avec les autres, surtout les enfants, les jeunes ; la manière de s'intéresser à eux, de témoigner d'une vie communautaire joyeuse (C 94), de les enthousiasmer ; l'esprit apostolique et le souci des plus délaissés.

### **B. La relation à Jésus et à Marie**

93. La relation à Jésus et à Marie qui transparaît dans les contacts, les échanges, l'enseignement, dans la participation occasionnelle à la prière des Frères.

### **C. La vie mariste**

94. La présentations enthousiaste de la figure de Marcellin Champagnat et de ses premiers Frères dans leur vie simple et laborieuse ; la présentation de l'Institut avec la diversité des tâches apostoliques réalisées par les Frères à travers le monde.

#### **STRATEGIE**

95. La stratégie comprend l'organisation de la pastorale des vocations et les étapes de réalisation de cette pastorale.

#### **. Organisation**

96. « La pastorale des vocations est ouverte aux besoins de l'Eglise et organisée en lieu avec le diocèse » (C 93.1)

##### **A - Un plan provincial**

97. Il est demandé par nos Statuts (C 94.1 ;95.1). Doivent y figurer :

- la formation des responsables ;
- l'élaboration de la pastorale elle-même (cf. cf. 82-94) et des structures d'accueil ;
- les principales activités à envisager pendant l'année : activités habituelles ou extraordinaires (rencontres, mouvements apostoliques, week-ends de prière, semaines de vocations, retraites, pèlerinages, accompagnement individuel, contacts avec les familles) ;
- l'entente et la collaboration avec les centres de formation ;
- la sensibilisation de chaque communauté et l'engagement de tous les Frères. ;
- L'évaluation de chaque communauté et de chaque Frère.

##### **B - Une équipe provinciale**

98. Cette équipe est responsable de la mise en œuvre du plan. Elle comprend :

- au moins un responsable, libéré à plein temps ;
- d'autres Frères, selon la dimension de la Province ou du District, qui se rencontrent périodiquement, pour réfléchir sur les activités en cours, adapter les orientations, constituer un matériel (cf. n° 116).

##### **C - Des communautés maristes pour l'accueil des aspirants.**

99. Ce sont des communautés qui se structurent en vue de cette tâche spécifique et qui sont reconnues comme telles dans la Province, sans oublier que les autres communautés sont aussi *appelantes* (C 82 ; cf ; Circulaire sur les vocations, Fr. Charles HOWARD, 1987, n° 2, 5.4).

##### **D - Un responsable dans chaque communauté.**

100. Son rôle consiste à servir de lien avec l'équipe provinciale et les communautés d'accueil et à soutenir l'action locale en faveur des vocations. il peut aussi faire partie de l'équipe diocésaine de la pastorale des vocations.

#### **.Etapes de la réalisation et critères de choix..**

101. Il y en a deux : l'étape d'éveil des vocations et l'étape d'accompagnement des vocations.

##### **A - L'étape de l'éveil :**

102. A ce stade, les enfants, les adolescents, les jeunes sont amenés à une découverte de la vocation chrétienne, des vocations spécifiques, en particulier de la vocation mariste, par la création d'un climat favorable dans le milieu scolaire ou paroissial, l'initiation à la prière et au service des autres, l'information et la catéchèse sur la vocation.

##### **B- A l'étape de l'accompagnement,**

103. les adolescents et les jeunes désireux de suivre la vocation mariste commencent à se mettre en contact plus assidu avec l'Institut et se préparent à entrer dans les centres de formation ou les autres structures existantes dans la Province (cf. Développement de la Pastorale des Vocations dans les Eglises particulières.1992,n° 86.3)

104. « Nous acceptons volontiers d'être les confidentes et les conseillers des jeunes en recherche de vocation. Nos communautés les encouragent en les invitant et en leur réservant un accueil fraternel » (C 94.2)

### **C. Le choix**

105. Voici quelques critères pour aider les accompagnateurs dans leur choix des aspirants. En effet, quand Dieu appelle quelqu'un à un genre de vie déterminé, il donne en même temps la capacité nécessaire pour y répondre. Cette capacité est mesurable par le degré de présence des qualités requises et par l'absence de contre-indications. Vérifier ces présences ou ces absences est un devoir grave de charité envers l'Institut et envers le candidat ; il est aussi et surtout une forme de fidélité aux desseins de Dieu.

106. Ces critères portent aussi sur les capacités du candidat à démontrer :

- un certain niveau de bonne volonté qui, dans la tradition mariste, signifie : ouverture, enthousiasme, droiture d'intention, honnêteté ;
- une capacité intellectuelle suffisante ;
- la compréhension de sa propre vie ;
- le bon sens pratique dans les situations de la vie ;
- la bonne volonté pour développer ses talents,
- la générosité dans le service d'autrui ;
- la disponibilité et l'acceptation à se laisser guider.
- l'amour de l'étude et du travail manuel ;

107. Ils portent aussi sur des contre-indications vocationnelles liées :

- à des difficultés de santé : tares héréditaires dans la famille, certaines maladies graves, handicaps sérieux pour la vie communautaire et apostolique ;
- à l'équilibre psychique : repérage de tendances pathologiques, possibilité de tests indicatifs concernant le jugement, l'équilibre nerveux, le sens de l'effort...
- aux problèmes familiaux : dans l'histoire familiale, le mariage des parents, la relation au père et à la mère, aux frères et aux soeurs, l'attention aux cas des familles déracinées...
- à la vie chrétienne : refus obstiné de quelque article essentiel de la foi, attitudes douteuses chez de nouveaux convertis, la fréquentation des sectes ;
- à des empêchements canoniques : engagement dans le mariage, incorporation à un Institut de vie consacrée ou à une société de vie apostolique (cf. Canon 643) ;
- autres empêchements dus à des situations de dettes financières ou des dettes liées aux usages culturels et aux traditions sociales.

### **MOYENS**

#### **. Moyens multiples.**

108. La pastorale des vocations s'appuie principalement sur les moyens suivants : la prière, la communauté, l'accompagnement personnel, les mouvements apostoliques et les moyens de communication sociale.

#### **A - La prière et la Communauté.**

109. Prière et communauté sont inséparables dans l'éveil des vocations, la communauté impliquant aussi le rôle de chaque Frère.

110. En relation avec la communauté, nos Constitutions désignent trois exigences (C 94) :

- « le témoignage de notre consécration, de notre vie simple et joyeuse dans une communauté solidaire des pauvres » ;
- « l'appel des jeunes à découvrir notre vie de Frère et d'apôtre et à s'y engager » ;
- la prière « au Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers de l'Évangile » et à Marie de « conserver et de développer son œuvre ».



111. L'application de ces exigences entraîne pour la communauté :

- la pratique de l'accueil (C 94-2) ; grâce à un horaire souple, une ambiance favorisant les entretiens et le dialogue, un oratoire approprié. On veillera cependant à ne pas se laisser envahir (C 23.1)

- l'établissement de temps forts de prière pour les vocations en y associant plus étroitement les Frères âgés et malades, en suscitant des initiatives semblables dans les familles et parmi les jeunes.

### **B. L'accompagnement personnel**

112. C'est un ministère par lequel les candidats sont aidés à réfléchir sur l'action de Dieu dans leur vie, en vue de découvrir la route à suivre. L'accompagnement personnel est l'art d'écouter les candidats et de réfléchir avec eux sur les appels de Dieu entendus dans leur histoire personnelle, leurs expériences de vie, etc. Il permet la découverte de leurs qualités comme aussi de leurs défauts et la prise de conscience de l'amour sans bornes que Dieu leur porte. C'est aussi un temps pour voir s'ils ont la capacité, la volonté et la générosité d'accepter l'invitation à devenir Frère Mariste.

113. Dans l'accompagnement personnel, l'accompagnateur est appelé à se détacher de ses propres sentiments et à fixer son attention et sa préoccupation sur le candidat. C'est une tâche qui demande beaucoup de détachement de soi-même, de patience, de dévouement et d'amour pour les autres.

### **C - Les mouvements apostoliques.**

114. Ces mouvements n'ont pas pour but premier l'éveil de vocations spécifiques. Pourtant, c'est surtout en leur sein que se fera l'initiation à la prière, à la conversion, à la vocation, l'engagement avec d'autres jeunes pour vivre leur foi et leur insertion ecclésiale, le discernement de l'appel de Dieu. Le climat qui y règne doit faciliter la réponse des jeunes à l'appel du Seigneur (C 93.12).

115. Pour que ces mouvements aident effectivement à l'éveil des vocations, ils doivent favoriser :

- l'expérience de la prière et des exigences évangéliques, surtout de la disponibilité ;
- l'engagement dans l'apostolat de l'Eglise ;
- une spiritualité mariste.

### **D - Les moyens de communication sociale.**

116. Pour faire connaître la vocation mariste comme un service spécifique de l'Eglise, il sera nécessaire de recourir à des moyens de diffusion : bulletins des vocations, dépliants, gravures suggestives sur l'appel mariste, livrets sur le Fondateur, sur la catéchèse mariale, sur l'Institut, lettres d'accompagnement, imprimés pour des célébrations et des semaines de vocation, y compris peut-être des programmes de radio et de télévision.

## **ARTISANS**

### **. Les artisans**

117. Avec l'Esprit-Saint, Marie, Marcellin Champagnat, les artisans de la pastorale des vocations sont :

#### **A. Les candidats**

118. Si Dieu appelle à tout âge, la jeunesse est cependant le temps normal pour une préparation en vue d'un choix de vie. L'appel de Dieu s'adresse à la personne de l'adolescent ou du jeune, à toute sa personne. cet appel le rend responsable de sa vocation, de son cheminement avec Dieu, à travers les événements de sa vie et la médiation des autres personnes, surtout de l'accompagnateur.

#### **B - La famille.**

119. Elle est la voie normale par laquelle passe l'appel de Dieu. Les Statuts nous disent que « la pastorale des vocations ...s'étend aux familles, invitées à réfléchir sur les différents états de vie (ou vocations spécifiques) et à prier pour l'éveil des vocations » (C 93.1). Dans nos contacts avec les familles de nos étudiants, nous encourageons les parents à prier pour la vocation et à créer dans leur foyer un climat favorable à la naissance et au développement de vocations sacerdotales et religieuses.

#### **C - Les animateurs de vocations.**

120. En raison de leur tâche spécifique auprès des jeunes, les animateurs sont aussi bien les responsables de l'équipe provinciale que les répondants au niveau communautaire ils doivent être pleinement intégrés dans leur communauté et dans leur Province ou leur District, dans l'Eglise locale. Ils ont surtout besoin de cultiver la disposition à écouter la voix de Dieu et à faire sa volonté. Il leur faut aussi progresser dans l'amour vrai des jeunes, dans la disponibilité à leur égard. C'est en Jésus, Marie et le Fondateur qu'ils vont puiser sans cesse l'inspiration et l'énergie nécessaires.

121. Leur rôle exige enfin une formation mariste et pédagogique un peu plus poussée pour percevoir fidèlement le charisme de l'Institut et intérioriser les valeurs maristes, pour connaître la dynamique inhérente au processus de la vocation et les moyens d'y faire face.

#### **D - Chaque Frère en particulier.**

122. Ce qui contribue le plus à l'éveil d'une vocation, c'est la qualité de la réponse de chaque Frère aux appels de Dieu. Sa vie devient une invitation à incarner l'Evangile à la manière de Marie (C 171). Ne perdant jamais de vue que la prière ouvre le cœur et que le mot « frère » est la plus belle expression de sa relation avec les jeunes, il peut alors devenir le confident et le conseiller de ceux que Dieu met sur son chemin (C 94.2).

### **APPLICATIONS PRATIQUES**

#### **. Le plan provincial**

123. «Le Frère Provincial est le premier responsable de la pastorale des vocations dans sa Province. Avec son Conseil, il met en place les structures nécessaires» (C 94.1)

124. Les aspects de la vocation doivent être présentés comme partie intégrante de la catéchèse, de l'évangélisation et de l'approfondissement de la parole de Dieu. Le plan provincial contient le programme de cette catéchèse (cf. n° 85-94).

125. Chaque Province ou District a le souci d'engager tous les Frères dans l'évangélisation ou la catéchèse, dans la pastorale des vocations en tant que tâche prioritaire.

126. Il revient au Frère Provincial et à son Conseil de prendre l'initiative de susciter des mouvements de jeunes propices à l'éveil de vocations d'apôtres laïcs pour l'Eglise.

127. Une équipe provinciale coordonnera toutes les activités de la pastorale des vocations.

128. L'organisation des rencontres interprovinciales apportera de nouvelles lumières aux responsables et aux animateurs, et facilitera leur formation.

129. En plus des ressources en personnel, les Provinces sauront recourir à des moyens appropriés pour faire connaître notre Fondateur et la vocation mariste dans l'Eglise.

130. Une évaluation du plan de pastorale des vocations, à laquelle participeront tous les animateurs, est absolument nécessaire.. Le contenu et les orientations de ce chapitre du Guide serviront de critères pour faire cette évaluation.

131. «L'entente entre les formateurs et les animateurs de la pastorale des vocations est indispensable pour permettre un travail efficace» (C 95.3)

### 3

#### le PRE-NOVICIAT

« Aux jeunes  
qui frappent à notre porte,  
nous proposons d'approfondir  
leur expérience de vie  
humaine et chrétienne » (C 96).

#### Le PRE-NOVICIAT

132. Avant d'entrer au noviciat, le jeune homme intéressé à devenir Frère Mariste, commence sa formation au pré-noviciat. Cette formation a pour but de l'aider à mieux de se connaître lui-même, à s'accepter, à se dépasser et à se convertir à l'Évangile (C 96)

Elle se fait en deux temps :

- un temps de recherche et un
- temps de postulat (C 96.1).

#### BUT

##### . Discernement de l'appel et croissance personnelle.

133. Une vocation est divine en ce sens que c'est Dieu qui appelle. Elle est aussi humaine, en ce sens qu'elle s'inscrit dans une personne concrète. On peut donc la vérifier dans des qualités que Dieu donne à celui qu'il appelle. Il doit y avoir coïncidence entre ces qualités et les désirs ou les aspirations du candidat.

##### A. Le discernement.

134. Le but du pré-noviciat est avant tout le discernement, c'est-à-dire la reconnaissance, par le candidat et par l'Institut, de la réalité ou non d'un appel à suivre Jésus dans la vie mariste (C 96).

135. Il s'agit d'un jugement humain sur une vocation divine. Dans l'examen que l'on fait, on essaie d'arriver à une certitude morale que le jeune homme est appelé ou qu'il ne l'est pas. Cette certitude est fondée sur la vérification :

- des signes de maturité et des aptitudes ;
- des signes concrets d'une capacité de développer ces aptitudes pour notre genre de vie ;
- des signes de motivation droite ;
- des signes de générosité pour se donner au service de l'Église dans notre Institut.

136. Le discernement doit donc amener à la décision qui convient pour l'étape suivante :

- soit l'admission au noviciat,
- soit la réorientation du candidat vers une autre vocation ou un autre état de vie.

##### B. croissance personnelle

137. le pré-noviciat est aussi un temps de croissance personnelle et de préparation à l'initiation à la vie religieuse mariste (C 96).

138. Dans ce sens, le candidat a besoin d'être acheminé vers des ruptures progressives avec son milieu de vie (C 96.5 ; cf. n° 162, 164). C'est ainsi que se présente, à cette étape, la phase de mort dans la réponse de l'appel.

#### CONTENU

139. Il est possible de regrouper le contenu de la formation durant le pré-noviciat, autour de trois éléments qui embrassent toutes les dimensions de la personne :

- les éléments anthropologiques \*
- l'éducation de la foi

- les éléments maristes.

### **Les éléments anthropologiques.**

140. Ce contenu vise surtout la formation de la personnalité humaine du candidat :

- en tant que communion avec soi-même, mais aussi avec des répercussions sur la communion avec la nature, avec les autres, avec Dieu ;
- en tant que développement des facultés et des ressources de la personnalité : le corps, l'intelligence, la volonté, la sensibilité.

#### **A - Le corps.**

141. L'éducation du corps va consister :

- à en prendre connaissance dans ses forces, ses limites, sa sexualité ;
- à en avoir soin (santé, propreté, hygiène, manière de se nourrir) ;
- à cultiver l'harmonie, la maîtrise du mouvement et du geste (sport, gymnastique), l'endurance.

#### **B - L'intelligence.**

142. L'éducation de l'intelligence va consister :

- à comprendre les étapes fondamentales du développement de la personne humaine ;
- à découvrir et accepter sa réalité, c'est-à-dire ses richesses et ses limites personnelles, sa propre histoire ;
- à développer la réflexion, la capacité d'intériorisation, le sens critique, mais d'abord par rapport à ses choix, à ses succès et à ses échecs, de façon à s'exprimer librement et avec simplicité ;
- à acquérir une culture solide, équivalente à celle des étudiants de son âge, et une méthode personnelle d'étude, de lecture, de recherche ;
- à s'ouvrir à d'autres cultures, à d'autres formes de pensée, à s'intéresser aux problèmes politiques et sociaux du monde et de son pays.

#### **C - La volonté**

143. L'éducation de la volonté va consister :

- à offrir des occasions d'assumer des responsabilités, de prendre des décisions, de se donner au prochain ;
- à motiver des habitudes d'ordre, à exercer à la constance dans les travaux qui exigent des efforts et au dépassement dans sa conduite ;
- à apprendre à dominer ses impulsions et ses caprices pour arriver à plus de consistance ou solidité intérieure et de cohérence entre ses actions, ses paroles et ses aptitudes, à plus d'authenticité ;
- à regarder en vérité ses sentiments, ses émotions, ses désirs, pour mieux les confronter avec les valeurs à choisir ;
- à développer une attitude d'honnêteté et de transparence.

#### **D - La sensibilité**

144. L'éducation de la sensibilité va consister :

- à faire face aux difficultés de la vie et aux éléments conflictuels de son histoire, en dédramatisant et en débloquent les situations ;
- à éveiller une attitude d'admiration pour l'œuvre de la création, à éprouver de l'affection et de l'amitié envers les personnes, à être bons envers les animaux, respectueux des choses de la nature ;
- à tendre vers l'équilibre sexuel, par l'acceptation de son sexe, par l'intérêt normal porté aux femmes, par l'accueil du célibat comme grâce de Dieu et expression de donation totale, par la vision du mariage sous ses aspects humains et chrétiens ;
- à développer la politesse et la gentillesse, l'esprit de réconciliation et d'acceptation de l'autre, la capacité de pardon par le dépassement des antipathies et des préjugés et par l'oubli des ressentiments, en un mot, à faire grandir l'esprit de famille.

- à éveiller la sensibilité face aux situations de pauvreté ou de misère des gens qui l'entourent ;
- à cultiver le sens esthétique, la créativité et les aptitudes artistiques.

### **L'éducation de la foi.**

#### **A. La découverte de Jésus-Christ.**

145. L'éducation de la foi va développer surtout la communion avec Dieu, avec les autres, avec la nature. Son noyau central sera un parcours catéchétique vivant qui fasse découvrir progressivement la personne de Jésus-Christ. Selon « *Catechesi tradendae* », cette catéchèse sera présentée sous ses divers aspects : biblique, liturgique, sacramental, missionnaire et marial.

#### **B. La relation à Dieu.**

146. Il y a lieu d'insister sur l'aspect spirituel de la relation d'amour avec Dieu par l'initiation à la prière des commençants :

- vie sacramentelle,
- prières vocales : formules liturgiques ou bibliques, chants, chapelets, expressions spontanées, prière pour les autres, y compris la prière corporelle ou gestuelle ;
- contemplation de la présence de Dieu dans le frère, dans la nature, dans les événements, dans la vie personnelle ;
- prière partagée introduisant à l'expérience communautaire de Dieu ;
- moments de prière personnelle et, surtout au postulat, initiation à l'oraison fondée sur la parole de Dieu (principalement l'Évangile et les Psaumes), en vue de développer les attitudes d'écoute et de réponse.

147. Grâce à cette éducation à la prière, le candidat vivra sa filiation divine dans l'Esprit et s'orientera, progressivement, vers l'option de la consécration à Dieu.

#### **C. La pratique des valeurs chrétiennes.**

148. Dans l'éducation de la foi, l'aspect social est inséparable de l'aspect spirituel. Mais là encore, Jésus-Christ est au centre de cette formation, en ce sens qu'il s'agit de faire découvrir et vivre les valeurs humaines incarnées en Jésus :

- le travail qui construit et transforme le monde, en même temps qu'il entretient la vie et l'environnement naturel ;
- la communication avec chacun dans le respect de l'autre et l'ouverture à l'amour, à la fraternité, à la justice, à la solidarité ;
- le sens de l'appartenance à la grande communauté du peuple de Dieu, à travers les insertions paroissiales ou diocésaines (liturgie, catéchèse, groupes bibliques, groupes de jeunes ...) à travers l'initiation à l'enseignement social de l'Église ;
- la compassion pour les pauvres (nécessiteux, malades, marginaux, prisonniers), complétée par la pratique de la pauvreté (détachement, partage, économie) et par la prise de conscience de la réalité sociale dans le milieu environnant.

### **Les éléments maristes.**

#### **A. L'esprit mariste**

149. L'entrée dans l'esprit de l'Institut se fera par la rencontre avec le Frère accompagnateur, les Frères formateurs et par le contact avec d'autres Frères. L'expérience communautaire du postulat permettra au candidat de voir comment se vit concrètement cet esprit mariste : l'esprit de simplicité, la vie de prière et d'apostolat, le souci des confrères, la loyauté les uns envers les autres, le partage des biens, le travail manuel (services domestiques, d'entretien, de réparation et autres travaux.)

#### **B. L'éducation mariale**

150. L'éducation mariale, durant le pré-noviciat, vise à donner aux candidats une tournure d'esprit et un cœur vraiment mariaux. Elle se fera donc surtout de deux manières :

- par la création d'une ambiance qui marque discrètement la présence de la Vierge et tourne le regard vers elle. Par exemple : l'image de Marie exposée avec goût dans un endroit de la maison fréquenté par les candidats, la célébration spéciale des fêtes de Marie, du samedi et d'autres événements mariaux, la lecture de quelques publications sur Marie, l'esprit de famille
- par la présentation des attitudes et des autres vertus de Marie.

151. Ces attitudes sont l'écoute de Dieu et la prière silencieuse, la disponibilité, le cheminement dans la foi et l'engagement envers son peuple ; les vertus sont : la chasteté, l'amour, l'obéissance, la pauvreté, avec leurs exigences spirituelles, morales, apostoliques et sociales.

152. La partie doctrinale est liée davantage à la catéchèse sur Jésus-Christ (cf.23.1).

### **C. L'héritage mariste**

153. Une première approche de Marcellin Champagnat : lecture de sa vie, quelques épisodes de l'histoire de l'Institut et de la Province, quelques biographies et quelques documents de Chapitres généraux, tels que : « Frères Maristes, aujourd'hui ».

154. En participant ainsi à l'héritage mariste, les candidats pourront se situer face à ce don qui leur est offert et en sentir les résonances avec leur propre appel.

## **STRATEGIE**

### **Organisation du pré-noviciat.**

155. Cette organisation est à envisager d'abord au niveau provincial, mais peut-être aussi au niveau régional.

#### **A. La coordination provinciale,**

156. Compte tenu des situations assez variées se présente ainsi : le pré-noviciat se fait normalement dans le pays d'origine (C 96.2).

157. Certaines provinces ont plusieurs centres pour les candidats du pré-noviciat (C 96.4). Elles ont besoin de coordonner ces centres : pour unifier les efforts de tous les responsables ; harmoniser les principes, les méthodes et les programmes de formation ; et maintenir une certaine uniformité dans les conditions d'admission.

158. Quand, suite au nombre limité de candidats, « le postulat se fait dans une communauté, le Frère Provincial nomme un Frère profès perpétuel pour prendre en charge plus directement leur formation » (C 96.8). Cette communauté sera bien choisie et les postulants suivront un programme selon le Guide de la Formation (C 96).

159. Dans tous les cas, le premier responsable de cette coordination est le Frère Provincial, aidé peut-être par un autre Frère ou une équipe. Une des fonctions de la coordination sera précisément de prévoir des réunions de travail entre les responsables de la formation et ceux de la pastorale des vocations (cf. C 95.3).

#### **B - La coordination régionale**

160. Elle concerne les Provinces, les Districts ou les Secteurs. Elle peut consister :

- soit en centres communs à plusieurs Provinces, quand les candidats sont peu nombreux ;
- soit dans la rencontre entre Provinces d'un même pays ou d'une région pour assurer l'unité de la formation, pour échanger les expériences et les informations.

### **26. Étapes du pré-noviciat.**

Avant de mentionner ces étapes, nous croyons nécessaire d'en préciser d'abord le sens et les exigences.:

#### **A - Sens et exigences des étapes.**

162. Etre candidat à la vie religieuse, c'est entrer dans un processus d'accompagnement progressif, c'est accepter d'avance des étapes et des seuils. Quant aux responsables, si l'un de leur rôle est de mettre en place des structures, ils doivent faire en sorte que les exigences de la formation aient la priorité sur les structures.

163. Par conséquent, c'est la croissance du candidat et de la maturation de son projet de vie religieuse qui doit déterminer le passage d'une étape à une autre. C'est pour cela que les Statuts demandent d'assurer au candidat « les conditions d'une décision libre et responsable » (C 96.3)

164. Dans la pratique, une telle exigence implique par exemple :

- de ne pas brusquer le cheminement ;
- de faire la distinction entre la demande du candidat et les attentes des Frères ;
- de faire vivre au candidat certaines ruptures avec son milieu familial, dans ses relations sociales, incluant les liaisons amoureuses, avec certaines de ses possessions, avec son milieu culturel et même ecclésial (C 96.5).
- de lui assurer, durant le postulat, une expérience de vie communautaire (C 96.5)

### **B - Deux étapes bien marquées :**

165. D'une part, un temps de recherche et d'autre part un temps de postulat (C 96.1).

- Pour la première étape, c'est au « Frère Provincial, avec son Conseil », d'en prévoir les modalités (C 96.4) : juvénats, foyers, autres structures de rencontres et d'accompagnement.
- L'étape du postulat, est « organisée normalement dans une maison distincte de celle du noviciat » (C 96.7). Sa durée est « d'au moins six mois » (C 96.6), mais elle dépendra surtout de l'état de préparation du candidat.

166. Cette étape qui doit comporter une préparation plus immédiate au noviciat, qui comprendra :

- une information exacte sur la nature du noviciat, son objectif et ses exigences ;
- la décision du postulant d'entrer au noviciat : décision prise normalement après une retraite de quelques jours et suivie d'une demande écrite au Frère Provincial ou au Supérieur du District (C 96.9), demande dans laquelle il fait la présentation de lui-même, de sa recherche de vocation, de ses motivations d'entrée au noviciat ;
- un séjour en famille, après la réponse favorable du Supérieur responsable, pour permettre à la famille du postulant de partager sa décision et de lui offrir le soutien de sa prière ; il sera utile aussi que le Maître des novices ou un autre Frère explique à la famille le sens de la démarche d'entrée au noviciat.

## **MOYENS**

167. Nous ne revenons pas sur l'initiation et sur les études (cf. n° 140-154), mais nous voulons insister sur un moyen caractéristique du pré-noviciat : l'accompagnement et le discernement, et sur l'insertion communautaire.

### **. L'accompagnement et le discernement de la vocation.**

#### **A. L'accompagnement du candidat.**

168. L'accompagnement de chaque candidat lui permet d'éclairer ses motivations ou ses dispositions, de voir plus objectivement ses qualités (C 96) et d'amorcer ainsi les conversions et les purifications nécessaires, dans toutes les dimensions de sa personne.

169. Il est fort utile que l'étape de discernement plus intensif du postulat commence par un examen spirituel et psychologique général en profondeur, selon les critères établis dans la Province ou le District. Dans le cas de son utilisation, le candidat doit être informé que les résultats seront à la fois

positifs et négatifs, mais bénéfiques pour sa formation à venir. Voici quelques données sur le contenu de cet examen.

170. Le candidat recueille les grandes lignes de son histoire personnelle :

- son héritage psycho-biologique,
- son milieu familial, social et culturel,
- l'interaction entre l'héritage et le milieu,
- les structurations de sa personne dans cette interaction.

171. Il approfondit la compréhension de son histoire personnelle :

- ses relations avec la nature, avec les autres, avec lui-même, avec Dieu,
- les faits qui l'ont marqué, qui le marquent encore,
- les conditionnements dont il est l'objet,
- les signes et les appels du Seigneur dans le vécu de ses relations.

172. Il examine ses propres motivations pour distinguer :

- celles qui sont authentiques, afin de les développer ;
- celles qui sont insuffisantes, afin de les purifier, lorsqu'elles s'attachent à des aspects partiels de la vie religieuse ou qu'elles démontrent une fuite de la réalité ;
- celles qui sont inadéquates, parce qu'elles considèrent plutôt les avantages humains de la vie religieuse, ou qu'elles sont fondées sur quelque pression, sur un sentiment excessif du devoir ou du sacrifice, empêchant la joie et la liberté intérieure ;
- celles qui sont invalides, parce qu'infantiles ou trop fortement émotionnelles, égocentriques, irréelles, par recherche de protection, de sécurité personnelle, de satisfaction immédiate des besoins individuels.

173. Le candidat explore aussi la vie de l'Institut mariste afin de mieux discerner les valeurs qui lui sont proposées.

174. Ainsi s'efforce-t-il de s'engager lui-même, avec assez de profondeur dans sa formation, de manière à acquérir l'équilibre psychologique et la liberté intérieure nécessaires pour arriver à une motivation mûre et adéquate. Mais pour l'aider, il est indispensable que les entretiens avec les formateurs deviennent plus fréquents..

### **B. L'accompagnement du groupe**

175. L'accompagnement du groupe dans sa croissance communautaire est important pour atteindre l'équilibre nécessaire au discernement de la vocation personnelle. Pour cela il faut :

- organiser une catéchèse sur la vocation ;
- établir entre les candidats des dialogues occasionnels, dans lesquels ils puissent exposer leurs problèmes, parler des moyens qu'ils emploient pour vaincre leurs difficultés et assurer la continuité de leurs efforts ;
- faire des rencontres ponctuelles avec d'autres candidats à la vie religieuse ;
- participer à certaines rencontres de la pastorale des vocations ;
- prévoir des temps de réflexion ou de retraite sur la vocation religieuse.
- faire des évaluations périodiques pendant le temps du postula ;
- organiser des moments de détente et de célébration communautaire ;
- participer à des expériences de solidarité, à des travaux manuels.

176. **Remarque** : Dans leur tâche d'accompagnement, les formateurs et les Supérieurs ont besoin de critères de discernement. Outre les critères d'admission au pré-noviciat, nous donnons ici quelques critères plus directement utiles pour l'admission du postulant au noviciat. :

- être suffisamment libre de toute pression de la part de la famille et du milieu ;
- avoir prouvé sa capacité de s'accepter lui-même et de vivre des renoncements, des ruptures, des frustrations ;



- être ouvert, capable de faire effort et de rendre compte de ce qu'il vit ;
- être capable de rentrer en relation avec simplicité et de rendre service avec joie ;
- être attiré par la personne du Christ et son message, avec la volonté de le suivre à la manière de Marie ;
- être accroché par la personnalité et le charisme du Père Champagnat ;
- avoir des aptitudes pour les tâches apostoliques maristes et l'amour du travail manuel ;
- avoir des connaissances bibliques et théologiques de base ;
- avoir la capacité objective de faire face à l'expérience du noviciat.
- être capable de gérer avec mesure l'argent qu'il perçoit ou reçoit, dans un esprit de pauvreté et de partage.

### **C. L'initiation à la vie communautaire**

177. Une expérience communautaire est indispensable durant le postulat (cf. C 96.5), Si le nombre des candidats est suffisant, cette expérience peut se vivre au sein d'une communauté spécifique de formation. Dans les autres cas, l'expérience se fait dans une communauté, avec un Frère profès perpétuel comme accompagnateur. Les autres frères y participent activement (cf. C96.8). Dans cette communauté, l'accompagnateur doit veiller à ce que l'apostolat du candidat soit limité.

178. Une expérience apostolique qui initie le postulant à la vie mariste est importante pour le discernement de la vocation. La réussite de cette période de vie en communauté, demande une bonne préparation et une évaluation périodique. Il faut aussi que les communautés manifestent de l'intérêt aux postulants et soient attentives à leur rôle de témoignage

## **ARTISANS**

### **Le candidat, les formateurs, la famille.**

179. Nous allons parler du candidat, des formateurs, de la famille, sans revenir sur les acteurs principaux : l'Esprit-Saint, Marie, Marcellin Champagnat.

#### **A - Le candidat.**

180. C'est le candidat qui est le premier responsable du discernement de sa vocation et de sa croissance personnelle, le but essentiel du pré-noviciat. Pour y parvenir il devra donc :

- Prier fréquemment à cette intention et participer régulièrement aux sacrements ;
- être présent aux réunions et sessions organisées pour les candidats et y prendre une part active ;
- être fidèle aux entrevues avec son accompagnateur ;
- se montrer un membre actif du groupe et docile aux lignes de formation proposées, ainsi qu'aux diverses parties du programme du pré-noviciat ;
- apprendre par l'action ou l'expérience, passant ensuite de l'action à la réflexion ou évaluation, et de la réflexion à l'action

#### **B - Les formateurs.**

181. Pour remplir leur tâche si importante de discernement, ils sont appelés à collaborer avec l'Esprit-Saint agissant dans le cœur du candidat. Parmi les responsabilités que leur confie l'Institut, ils ont celle d'éclairer le Conseil provincial par des informations concernant la présence ou l'absence d'une vocation à la vie de Frère Mariste chez un candidat.

#### **C - La famille.**

182. Pour aider efficacement le candidat sur son chemin de croissance, il faut d'une part maintenir des liens et, d'autre part, accepter des ruptures. Ceci implique l'instauration de relations nouvelles. L'importance de la famille, à l'étape du pré-noviciat, a été mentionnée à plusieurs reprises. Le candidat a besoin de la compréhension et du soutien de celle-ci au cours de sa démarche. Si le dialogue entre les formateurs et la famille est cordial, il est plus facile, de part et d'autre, notamment au cours des visites de la famille, d'examiner les points d'intérêt communs quand ils se présentent, de

résoudre les tensions quand elles se produisent, de mieux informer sur les buts de la formation et sur l'évolution de la démarche de discernement. Chaque Province précisera les rapports avec les famille.

183. **Remarque** : Dans certaines cultures, les parents s'attendent à recevoir une aide financière de leurs enfants, pour eux-mêmes d'abord et assez souvent pour pouvoir envoyer les plus jeunes à l'école. Ils considèrent parfois que c'est une espèce de compensation pour tout ce qu'ils ont investi dans leur enfant. Ils s'attendent aussi à ce qu'un membre de la famille plus à l'aise, partage avec ceux qui ne sont aussi favorisés. Le postulant, comme plus tard le jeune Frère, peut se sentir fortement poussé à le faire.

184. Là où cette situation existe, il est nettement recommandé, au moins avant l'entrée au noviciat, d'en discuter avec les parents et avec les membres de la "famille élargie" qui, selon les coutumes locales, doivent se prononcer sur les questions de cette importance. On devrait les prévenir que nous ne nous engageons pas à faire des compensations de ce genre. Et la famille devrait déclarer, selon la coutume locale, qu'elle renonce à ce dédommagement.

185. Si la famille n'est pas prête à se prononcer dans ce sens et si le candidat est visiblement affecté par cette situation, il peut être souhaitable qu'il travaille pendant un certain temps, afin de remplir ses obligations envers sa famille. Après cela, s'il désire encore se joindre à nous et possède les dispositions requises, son engagement sera devenu beaucoup plus libre. On doit informer le postulant que, dans le cas où une nécessité surviendrait dans sa famille, il devra s'ouvrir à son Supérieur. Celui-ci, avec son Conseil, examinera le besoin en question, consultera les personnes à même de l'éclairer et prendra la décision convernable.

#### **APPLICATIONS PRATIQUES.**

##### **Le plan provincial**

186. Maintes fois, dans le chapitre, nous avons rappelé le numéro 96 des Constitutions et les Statuts correspondants, plus le 95.2. Nous ajouterons les orientations suivantes :

187. Vu la diversité des conditions locales, il revient aux Supérieurs de chaque Province ou District, en lien avec les responsables de la formation, de déterminer les études officielles et les cours susceptibles d'être une préparation adéquate au noviciat.

188. Si le noviciat se fait dans une langue étrangère à celle du candidat, celui-ci doit parvenir auparavant à une maîtrise suffisante de cette langue, afin de pouvoir bénéficier pleinement de la formation.

189. Le Frère Provincial ou le Supérieur de District, en accord avec les formateurs, déterminera le moment et la durée du séjour que le postulant passera en famille, avant son entrée au noviciat (cf. n° 166)

190. Un bilan de santé complet est nécessaire pour l'admission au noviciat. La Province doit également recourir à d'autres sources d'information, requises par la prudence.

191. La maison destinée au postulat devra avoir une caractère de simplicité (C 32.3) et être adaptée au travail de la formation.

192. Les postulants qui seront regroupés dans un noviciat commun devront avoir suivi un même programme de formation, autant que possible.

## 4

### LE NOVICIAT.

« Le noviciat est un temps d'initiation  
aux exigences de la vie mariste.  
Le novice, aidé de son Maître  
et de ses collaborateurs,  
discerne la volonté de Dieu sur lui  
et vérifie ses motivations et ses aptitudes  
en vue de son engagement. Par la pratique des conseils évangéliques,  
il se met à la suite du Christ,  
à la manière de Marie.  
Il expérimente le genre de vie de l'Institut  
et apprend à vivre selon les Constitutions » (C 97).

Les études doctrinales sont choisies  
en vue de l'approfondissement de la foi  
et d'une connaissance amoureuse de Dieu.  
Ce temps de formation  
prépare à la professions religieuse  
en réponse à l'appel de Dieu » (C 97)

#### **BUT**

##### **Un double aspect**

193. L'étape du noviciat a un but nettement défini par le Code de droit canonique (c 646) et par nos Constitutions. Ce but présente un double aspect :

- l'initiation à la vie religieuse mariste;
- la mise à l'épreuve pour tester l'appel de Dieu.

#### **A. Un temps d'initiation**

194. Pour le novice, il s'agit d'entrer dans une nouvelle forme de vie le conduisant à se plonger, avec le Christ (Eph4,2024), à la suite de Marie et de Marcellin Champagnat, dans une expérience de vie intérieure profonde pour y découvrir la source de l'amour de Dieu et des hommes. Ainsi pourra-t-il donner à son engagement un caractère motivé, libre et joyeux, et faire une expérience vraie de la vie mariste selon les Constitutions (C97).

#### **B. Un temps de mise à l'épreuve**

195. Au noviciat, la croissance vocationnelle est à la mesure de la conscience que prend le novice de l'amour personnel de Dieu qui l'invite à participer à son plan de salut. Le novice perçoit aussi la nécessité de la conversion pour correspondre à cet amour : c'est la phase de mort qui devient prédominante. En langage biblique, c'est Dieu qui prend le novice par la main pour "le conduire au désert et parler à son coeur." (Os2,16;cfC11)

196. Se laisser conduire par l'Esprit-Saint va exiger un certain isolement et de grands espaces intérieurs. C'est seulement dans le désert que le novice pourra discerner la véracité de l'appel de Dieu, c'est-à-dire, détecter les motivations qui le poussent à choisir la vie religieuse mariste et les purifier peu à peu. L'importance de ce discernement va faire passer au premier plan l'accompagnement personnel.

### **CONTENU**

197. Du but de cette étape découle le contenu de la formation qui sera centrée:

- sur la conversion au Christ ;
- sur la formation intégrale de la personne, y compris dans ses expressions maristes;
- sur la connaissance amoureuse du Père Champagnat et de l'Institut.

#### **La conversion au Christ**

198. Comme les disciples d'Emmaüs, le novice suit le parcours des Ecritures à la manière de Marie et selon nos Constitutions.

199. En parcourant les Ecritures, sous la conduite de l'Esprit, le novice est introduit dans la contemplation amoureuse du Christ, pour vivre avec lui son itinéraire de la crèche à la résurrection, en passant par la croix. Avec Jésus, il se trouve engagé sur un chemin de révélation (Lc24,2832; Jn14,69; Éph3,1719) et de purification des fausses images de lui-même, des illusions et du péché (Ps50). Avec Jésus, il accepte de mourir pour naître à une vie nouvelle, où mûrissent les fruits de l'Esprit (Ga5,22), où les dynamismes humains sont réorientés dans le sens du baptême (Rm8,517; cfC12) et des béatitudes (Mt5,312). La science des Ecritures est la science de Jésus-Christ.

#### **B. Suivre le Christ comme Marie**

200. "Suivre le Christ comme Marie": tel est notre idéal mariste. (C3,par.1) En Marcellin Champagnat, amour de Jésus et amour de Marie sont inséparables. (C2,par.2) "En nous donnant le nom de Marie, il a voulu que nous vivions de son esprit... Ses attitudes de parfaite disciple du Christ inspirent et règlent notre manière d'être et d'agir." (C4) Pour contempler et assimiler les attitudes de Marie, le novice dispose surtout de l'Évangile et des Constitutions, du Document marial, mais aussi de *Lumen Gentium*, de *Marialis cultus*, etc.

#### **C. Par le chemin des Constitutions**

201. "Les Constitutions approuvées par le Saint-Siège, nous guident dans la réalisation de notre consécration et dans l'accomplissement des intentions du Fondateur." (C3) Elles sont "une application

de l'Évangile et un guide sûr dans l'accomplissement du dessein de Dieu sur nous." (C169) C'est pourquoi, pour un novice qui s'initie à la vie religieuse mariste, la conversion au Christ passe par le chemin des Constitutions, tout spécialement par l'assimilation du chapitre 2 sur la consécration et les conseils évangéliques. En s'orientant vers la profession

de la chasteté, de la pauvreté et de l'obéissance, comme réponse à l'appel de Dieu:

- il choisit le Christ comme pôle dominant dans toute sa vie de relation;

- il accepte le discernement et la médiation de son Maître des novices, de ses collaborateurs, des Supérieurs et des Frères; (DF52)

- il ne veut plus organiser son existence à partir de son être personnel, mais autour de la personne même du Christ.

202. Par conséquent, au cours de cette initiation à "la suite du Christ", il redécouvre la signification profonde de son existence dans son rapport à la nature, aux autres et à Dieu. La conversion au Christ étend ses ramifications dans toutes les dimensions de sa personne.

### **. La formation intégrale de la personne, principalement dans ses expressions maristes**

203. "Le novice cultive les vertus humaines et chrétiennes. Il s'entraîne au renoncement et au don total de lui-même à Dieu et aux hommes, Il s'initie à vivre en intimité avec Dieu." (C98)

204. C'est dans le contexte de la formation intégrale qu'il faut comprendre ces orientations

de nos Constitutions. Nous essayons de les expliciter un peu à la lumière du chapitre 1 du Guide.

#### **A. La communion avec la nature**

205. Nous ne revenons pas sur les valeurs essentielles qu'implique la communion avec la nature. Nous voulons souligner l'expression mariste du travail manuel. Celui-ci favorise le contact direct du novice avec la création, avec les êtres et les choses. Il l'engage dans le soin de la nature, dans sa conservation et dans sa transformation. (Gn1,28) Il l'éduque à la patience, à la précision. Il développe ses aptitudes.

En développant l'esprit de famille, le travail manuel constitue encore une expérience formatrice, en faisant découvrir les valeurs de pauvreté et de solidarité avec ceux qui gagnent leur vie (cf. C32.2), comme à Nazareth (C6;99),.

#### **B. La communion avec les autres**

207. Le novice se trouve maintenant dans une nouvelle situation pour expérimenter une forme stable de vie communautaire. Il évalue son expérience communautaire précédente. Il se met face à la réalité actuelle, face à l'exemple communautaire laissé par le Père Champagnat et les premiers Frères (C49), face à l'idéal de la communauté mariste, tel qu'il est présenté dans le chapitre 3 des Constitutions.

208. Il est alors à même de vérifier sa capacité de croître dans l'amour fraternel, en examinant s'il a le souci des autres dans la communauté et, réciproquement, s'il accepte volontiers d'avoir besoin de ses Frères et de dépendre d'eux. Il apprend à vivre les tensions de façon positive, en puisant sa force dans "la fraternité du Christ" pour chacun. (C3, par.3)

209. Dans la communion avec les autres, il s'applique tout spécialement à intérioriser les expressions maristes de simplicité, de présence discrète, de collaboration, afin de participer réellement à la construction de la communauté du noviciat. Celle-ci devient un signe du Royaume dans l'Église locale: "Voyez comme ils s'aiment" (cf Act2,42-47; Testament spirituel.)

### **C. La communion avec soi-même**

210. Le novice ne peut pas considérer la relation avec lui-même d'une manière isolée. Elle a des implications immédiates sur les autres dimensions de sa personne, surtout s'il s'efforce de croître en maturité affective et vocationnelle. C'est le domaine, en effet, où il aura à porter son attention. Mentionnons quelques aspects de ce labeur.

- travail de connaissance de soi en profondeur, pour une authentique appréciation et acceptation de soi, pour un dépassement des préjugés et des peurs, afin de mieux se livrer au Christ;
- regard plus serein sur ses sentiments et ses émotions pour tendre à des réactions contrôlées;
- canalisation des énergies fondamentales liées à la sexualité et à l'agressivité, dans les manières de vivre l'affection, l'amitié, le don de soi, la solitude. Car il s'agit réellement d'intégrer les pulsions sexuelles et non simplement de les réprimer. Un enseignement clair sur la sexualité dans le dessein de Dieu (Gn1,2628; 2,13,22; Mt22,2930) devrait faciliter la croissance de la maturité affective, en suscitant des attitudes positives à l'égard de l'amour, de la virginité, des relations avec les femmes;
- liberté et responsabilité face à lui-même pour vivre les valeurs, même si elles entrent en conflit avec ses goûts et ses besoins;
- liberté et responsabilité face aux autres, pour laisser transparaître les valeurs religieuses.

211. Dans la communion avec soi-même, le novice cultivera avec soin quelques expressions maristes: un esprit jovial, l'authenticité, la droiture, la fidélité à sa parole, un sens équilibré de sa dignité personnelle dans la tenue, la propreté, le langage.

### **D. La communion avec Dieu**

212. C'est la relation fondamentale dans la vie du novice. "Il s'initie à vivre en intimité avec Dieu, soutenu par la lecture, la méditation, le partage de la Sainte Ecritures et par la célébration de l'Eucharistie, de la Réconciliation et de la liturgie des heures." (C98,par.2)

213. Ce n'est pas totalement nouveau pour lui. Mais il a besoin d'approfondir son expérience de prière et de la confronter avec l'exposé de la vie de prière mariste au chapitre 4 des Constitutions. Nous nous limitons aux aspects les plus importants de cet approfondissement.

#### *La prière personnelle*

214. Le novice doit parvenir à une prière vraie et responsable, une prière qui consiste à vivre avec Jésus, le Fils bien-aimé, sa relation au Père.

215. L'enseignement sur la prière est nécessaire. Mais c'est surtout en priant qu'il apprendra à prier: en "s'abandonnant à l'Esprit-Saint"; (Rm8,2627), en ayant des temps prolongés d'oraison, d'écoute de la parole de Dieu à la lumière de l'Esprit-Saint, de simple prière du corps, d'éducation au silence intérieur, d'adoration eucharistique, de *lectio divina*...

#### *La prière communautaire et liturgique*

216. La prière communautaire engage la responsabilité du novice dans la participation et l'animation. Pour cela, il faut qu'il en comprenne le sens comme prière ecclésiale avec Jésus, prière de louange, d'action de grâce, d'intercession avec l'humanité, surtout l'Eucharistie et la liturgie des heures.

217. Une initiation aux psaumes est nécessaire pour faire comprendre la prière du peuple de la Bible et la nôtre aujourd'hui. Une prière spontanée ou partagée aide parfois la communauté à se libérer dans l'Esprit.

218. Au noviciat, la liturgie eucharistique quotidienne est essentielle pour accueillir et célébrer l'amour de Dieu qui donne son Fils unique. Il est bon d'utiliser quelques moyens pédagogiques, par exemple de mettre l'accent sur certains moments privilégiés de l'Eucharistie: l'appel à la conversion, l'écoute de la Parole, l'offrande et le sacrifice de soi, la communion aux frères dans le Christ, la dimension d'action de grâce.

*Le sacrement de la réconciliation*

219. L'approfondissement de ce sacrement est aussi très important. Le novice prend conscience de ses ruptures d'amour avec Dieu et les autres ; il fait la vérité sur lui-même. Sa démarche est rencontre entre sa misère d'homme et l'amour miséricordieux du Père.

220. Cette réconciliation, favorisée aussi par des célébrations pénitentielles en communauté, se traduit par une conversion de plus en plus effective, dans toute sa vie.

*Les expressions maristes*

221. Ces expressions doivent devenir plus chères et plus familières au novice:

- l'amour de Jésus et de Marie, Jésus devenant le Maître et le centre de sa vie. Marie, priée chaque jour, personnellement et en communauté, par le chapelet ou d'autres formes variées;
- "la vie dans la présence de Dieu, comme Marcellin Champagnat" (C68); l'attention aux signes de son amour, surtout au moment de l'examen ou de la révision de la journée;
- la fidélité aux temps de prière et à la prière pour les autres.
- l'expérience d'une spiritualité mariale et apostolique (C7) qui le porte à la communion avec Dieu dans le service et l'attention aux autres. (C71,77)

### **. La connaissance amoureuse du Père Champagnat et de l'Institut**

#### **A. La connaissance du Père Champagnat.**

222. La découverte du Fondateur doit développer chez le novice une âme de disciple et de fils. Il s'en imprégnera en allant aux sources (C99et75):

- la personne et l'itinéraire de M. Champagnat, dans le contexte de son époque;
- la vie simple des premiers Frères;
- le charisme du fondateur et l'esprit qu'il a transmis à son Institut.

223. Il trouvera ce patrimoine dans:

- le chapitre I des Constitutions; (cf. Guide 1A)
- les livres maristes sur les origines: Lettres, Vie du P. Champagnat, Biographies de quelques Frères, "Avis, leçons, Sentences", Circulaires;
- les témoignages de vie: par les contacts avec les Frères, surtout les Frères aînés, par la lecture de biographies plus récentes de Frères.

#### **B. L'histoire de l'Institut.**

224. Outre la connaissance des origines maristes, le novice doit aussi avoir une vision d'ensemble sur l'histoire de l'Institut:

- les liens avec les autres "familles issues de la Société de Marie" (C10,par.3);
- les principales étapes du développement de l'Institut, avec l'évolution du charisme, des Constitutions, des traditions;
- la situation actuelle de l'Institut dans le monde;
- l'oeuvre des derniers Chapitres généraux et provinciaux;

#### **C. L'expérience spirituelle.**

225. Ce faisant, il pourra revivre l'expérience de l'amour du Père Champagnat envers Jésus et Marie, envers la jeunesse, à partir de la prière personnelle et de célébrations communautaires basées sur les écrits et la vie du Fondateur et de ses premiers Frères.

### **. Programme d'études**

226. Les "études doctrinales sont choisies en vue d'un approfondissement de la foi et d'une connaissance amoureuse de Dieu." (C 97, 97.1)

227. Nous donnons le programme suivant à titre indicatif, pour aider chaque Province à faire le sien et à l'inclure dans son Plan de formation. La méthode et la forme d'approfondir ces contenus doivent aider à atteindre les objectifs propres aux études du noviciat.

#### **A. Eléments bibliques et théologiques:**

228. - initiation à l'Ancien et au Nouveau Testament, surtout les Evangiles ;



- éléments fondamentaux sur le mystère du Christ, de l'Eglise, les sacrements (Baptême, Confirmation, Eucharistie, Réconciliation), la doctrine mariale;
- initiation à la vie spirituelle, sa croissance, ses étapes; méthodes de prière;
- textes essentiels de Vatican II;
- encycliques, exhortations apostoliques sur la vie religieuse, l'enseignement social, moral, pastoral.

:

229. - grandes étapes de son histoire;
- fondements bibliques, théologiques et anthropologiques des voeux ;
  - enseignement sur la liturgie, les psaumes, la prière personnelle et communautaire.

### **C. Institut:**

230. - Constitutions et Statuts;
- Marcellin Champagnat et histoire de l'Institut, livres maristes;

### **D. Culture générale:**

231. - langue étrangère;
- éducation et création artistique: chant, instruments de musique, décoration, mass-média...

## **STRATÉGIE**

232. La stratégie concerne principalement le déroulement et le mode de fonctionnement du noviciat.

### **. Le déroulement du noviciat**

233. Nous attirons simplement l'attention sur quelques phases, pour faciliter la mise en place des structures et des modalités d'application.

#### **A. Le lieu**

234. Il s'agit d'expliciter le numéro 100.1 des Statuts:

- assurer des conditions de silence, de solitude, de recueillement ;
- tenir compte de l'environnement socio-économique et ecclésial pour permettre des contacts enrichissants et formateurs.

235. **Remarque** : Le lieu dépendra aussi du mode de fonctionnement. (cf. Guide n°39)

#### **B. Les modalités du début (C112.2)**

236. Ces modalités sont établies par le Maître des novices, en accord avec le Supérieur de la Province ou du District. Elles envisagent une célébration d'ouverture et quelques jours de retraite, un geste symbolique signifiant le sens du seuil à franchir par l'entrée au noviciat. Elle tiennent compte de la situation culturelle locale, en particulier du temps nécessaire à l'intégration communautaire des novices:

- ceux de 1ère et de 2ème années;

- ceux qui ont suivi des itinéraires et des programmes différents de pré-noviciat.

### **C. Les exigences initiales et progressives**

237. C'est un domaine où il y a lieu d'être vigilant, en informant les postulants avant leur entrée au noviciat et en les introduisant progressivement dans le sens de ces exigences. En effet, les candidats arrivent avec des habitudes de vie. Mais ils ont besoin aussi de points de repère clairs Il s'agit de tout ce qui concerne:

- les moyens d'information : journaux, télévision, revues;
- l'argent, les comptes personnels, les dépenses...;
- les objets personnels: appareils, machines, voitures...;
- le style de vie: tabac, musique, horaire fixe, temps personnels, temps de silence...

### **D. La durée (C100)**

238. Cette durée est de deux ans: telle est la réalité vers laquelle il faut tendre absolument. Si les Constitutions précisent "au moins 18 mois et au plus 24", c'est pour tenir compte de l'année scolaire. Ce qui signifie que, sur ce point, notre droit propre est plus exigeant que le droit universel.

### **E. Les périodes d'activité apostolique**

239. Les Statuts précisent dans quelles conditions ces périodes d'activité apostolique peuvent être réalisées. (C101.1; 101.2) Nous revenons sur ce point au numéro 41.

#### **. La profession temporaire**

### **A. La demande d'admission**

241. Quand le novice a pris sa décision, et selon les indications fournies par le Statut 102.1, il fait une demande par écrit au Frère Provincial ou au Supérieur du District. "Cette demande est accompagnée du rapport du Frère Maître des novices et de ses collaborateurs." On donnera plus d'importance à l'évaluation faite par le Frère Maître, étant donné son rôle dans l'accompagnement du novice. (cf. DF 52)

242. L'évaluation portera sur tous les aspects de la croissance personnelle et communautaire, à l'exception des aspects confidentiels qui concernent le for interne.

### **B. L'admission**

243. C'est le supérieur de la Province ou du District, avec son Conseil, qui admet à la profession religieuse. Il peut le faire pour un an ou pour trois ans (C113) selon la demande exprimée par le novice.

244. Peut-être une solution intermédiaire serait-elle de n'admettre la première fois que pour un an. La liberté de choix dont jouit le Frère Provincial et son Conseil est à mettre en oeuvre pour favoriser la croissance spirituelle du jeune Frère.

### **C. Les critères d'admission**

245. Les Statuts indiquent les conditions de validité de la profession temporaire. (C113.2) Outre les critères déjà donnés dans les étapes précédentes, (C112) nous en ajoutons quelques autres qui sont plus spécifiques de cette étape du noviciat et qui peuvent porter sur trois réalités:

*Une vie personnelle assumée:*

246. - le novice a acquis un sens profond et réel de sa vie humaine;  
- il sait vivre la solitude;  
- il a une vie de prière personnelle, responsable et vraie;  
- il a donné des garanties sur ses dispositions à s'abandonner totalement et avec joie à la volonté de Dieu.

*Des valeurs acceptées et intégrées:*

247. - le novice vit une acceptation libre, consciente et objective des conseils évangéliques comme moyen de suivre le Christ; (cfP.C.2e)  
- il vit pour les valeurs, même si elles entrent en conflit avec ses propres goûts et besoins;  
- il accepte l'idéal proclamé par les Constitutions;  
- il a accepté et assimilé les attitudes de Marie.

*Des attitudes intériorisées:*

248. - il a commencé à unifier et canaliser les énergies vitales liées à sa sexualité et à son agressivité;  
- le novice a prouvé sa capacité de construire la communauté mariste;  
- il a démontré sa volonté de servir et de continuer l'oeuvre de M. Champagnat;  
- il vit des attitudes qui sont l'expression des valeurs proclamées et intériorisées (attitudes justes, équilibrées pour vivre l'amitié, l'affection...);  
- il a acquis une liberté personnelle suffisante pour laisser transparaître les valeurs religieuses.

### **D. Célébration de la profession**

249. La fin du noviciat comportera normalement un temps de retraite de huit jours. Souvent, cette retraite sera mieux placée quelques jours ou quelques semaines avant la clôture du noviciat.

250. En ce qui concerne la célébration de la profession temporaire, nous faisons les observations suivantes:

- si les novices finissent en même temps leur noviciat, ils feront profession au cours d'une célébration eucharistique commune. Cette célébration sera simple et familiale et soulignera notre état laï cal; (cf. DF 56)
- si les novices ne terminent pas ensemble, il pourra y avoir des professions à plusieurs et d'autres, individuelles (cf.102.2).
- la profession temporaire étant la dernière étape du noviciat, elle se fait au noviciat, à moins de raisons valables (C 102.2).

### **. Le mode de fonctionnement**

251. Trois situations se présentent dans le mode de fonctionnement du noviciat: ou

**A. Le noviciat provincial**

252. Il accueille les novices d'une même Province ou District.

**B. un noviciat interprovincial (C100.4):**

253. Il reçoit les novices de plusieurs Provinces ou Districts maristes. Le Maître des novices assure l'accompagnement de tous les novices.

254. Un formateur de chaque Province/District représenté permettra, autant que possible, au noviciat de bénéficier de la richesse des divers formateurs.

255. Vu la rareté des vocations en certains endroits, c'est un mode de fonctionnement à encourager. Mais l'expérience a démontré qu'il présente des difficultés. C'est pourquoi l'entente entre Provinces ou Districts concernés doit être formulée dans des clauses d'accord claires.

Citons parmi les clauses:

- la nomination du Maître des novices et des collaborateurs; le Maître ayant la confiance des Provinces représentées et les collaborateurs pouvant travailler en équipe, pour une durée suffisante;
  - un travail dans l'unité entre Provinces, pour la préparation des candidats au noviciat, tout en étant attentif aux questions de mentalité et de culture;
  - le rôle des Frères Provinciaux par rapport au noviciat;
  - des instances de dialogue et d'échange permanent pour unifier les critères de formation.
- religieuses

**C. L'internoviciat:**

256. il accueille les novices de plusieurs familles religieuses pour ce qui concerne:

- un enseignement sur les éléments communs à la vie religieuse;
- des rencontres de partage, de prière, de vie liturgique entre les novices;
- [- des échanges de formateurs. ]

257. Dans ce mode de fonctionnement, il est primordial de bien prévoir et sauvegarder l'accompagnement personnel entre chaque Maître des novices et les novices de son Institut.

258. Chaque noviciat garde son originalité dans son fonctionnement, son projet de vie, son lieu d'implantation.

## **MOYENS**

259. Bien des moyens ont déjà été indiqués dans les pages qui précèdent. Nous revenons ici sur les principaux moyens utilisés pour la formation des novices: l'accompagnement, les périodes d'activité apostolique et les autres moyens comme le travail manuel et l'insertion apostolique.

### **. L'accompagnement**

#### **A. Les motivations**

260. En relation avec le but du noviciat, une tâche importante de l'accompagnement est d'aider le novice à clarifier ou purifier ses motivations. Ce qui se fait en vérifiant, avec le novice lui-même, s'il y a croissance dans la cohérence entre les motivations affirmées et les attitudes adoptées pour vivre les valeurs évangéliques et maristes. Si le Maître des novices, pendant le discernement en cours d'année, en arrive à la conclusion qu'un novice n'a pas la vocation mariste, il n'attendra pas le moment de la demande d'admission aux vœux pour le lui signaler, mais il le lui dira sans tarder afin que le jeune se retire au meilleur moment.

261. Il ne suffit pas qu'un novice ne présente aucune contre-indication pour être admis aux vœux; il doit manifester positivement qu'il possède les qualités nécessaires à notre genre de vie. (cf3, sur l'éducation du "oui")

#### **B. Un climat de prière**

262. Une caractéristique de l'accompagnement personnel au noviciat, c'est l'ambiance de prière dans laquelle il se déroule normalement. Cette ambiance de prière donne à l'exercice de l'accompagnement le sens d'un cheminement ensemble vers Jésus et Marie. Ainsi la prière du Maître et la prière du novice sont particulièrement utiles quand le novice reconnaît en lui-même un besoin pour lequel il ne trouve pas de réponse, par exemple quand il découvre dans son passé une blessure profonde qui conditionne ses comportements.

#### **C. La formation intégrale.**

263. L'accompagnement personnel concerne toute la vie du novice, c'est-à-dire sa formation intégrale (cf34), mais tout spécialement l'apprentissage de la prière, de la vie communautaire et des vœux, dans toutes les dimensions de la personne. Cet accompagnement doit être régulier et fréquent.

#### **D. L'accompagnement du groupe.**

264. Le Maître des novices est conscient des richesses et des faiblesses de ses novices. Il sait par expérience ce qui favorise la vie communautaire, les relations, le climat du noviciat. Il programme donc l'ensemble de la vie et du travail pour atteindre les objectifs de la formation (projet communautaire, correction fraternelle, prière partagée...). Mais, par son exemple et par sa présence, il s'efforce de créer un climat de liberté et de participation. Parfois également, l'un ou l'autre novice pourra suivre un programme plus particulier, dont il rendra compte au Maître.

### **. Les périodes d'activité apostolique**

265. Ce moyen spécifique du noviciat est bien précisé au numéro 101 des Constitutions et dans les Statuts correspondants (101.1;101.2). Il s'agit ici, de "périodes d'activité apostolique, hors de la communauté du noviciat". Elles n'ont pas pour but de fournir du personnel à une école ou une

communauté, mais de compléter la formation du noviciat. C'est pourquoi la dernière condition de réussite mentionnée au Statut 101.2 (1 à 3) mérite d'être explicitée. Bien que le stage soit "fait sous la responsabilité du Maître des novices", celui-ci a besoin de déléguer un autre Frère sur place pour une évaluation continue de la vie communautaire et apostolique du novice. En outre, le Maître des novices ou un membre de l'équipe de formation doit assurer une évaluation fréquente et périodique pendant le temps de l'expérience.

266. Evidemment, au retour dans la communauté du noviciat après un échange avec son délégué, le Maître fera sa propre évaluation avec le novice. Celui-ci regardera les points forts et les points faibles de sa personnalité, que l'expérience apostolique a mis en évidence et il déterminera les moyens de parfaire sa croissance. Cette période d'activité apostolique doit rendre plus profonde chez le novice sa compréhension de la mission et de la spiritualité apostolique mariste.

#### **. Les autres moyens de formation**

267. Il s'agit du travail manuel et de l'insertion apostolique.

##### **A. Le travail manuel**

268. Dans la partie du contenu sur la formation intégrale (34A), nous avons insisté sur la valeur formatrice du travail manuel. Ici nous rappelons que le travail manuel, dans la tradition mariste remontant au Fondateur, est un moyen important de la formation (cf 99 par.2) et de la construction de la communauté (cf C6 par.4).

##### **B. L'insertion.**

269. Au noviciat, l'insertion est un moyen ayant différents aspects:

- il y a l'insertion provinciale, par l'accueil des Frères et les contacts avec contacts avec d'autres communautés;

- il y a aussi l'insertion ecclésiale ou paroissiale, surtout par le moyen de Statut l'insertion apostolique. (cfn° 10) A ce sujet, il faut rappeler le Statut 97.1: "Le novice ne doit pas être occupé à des études et à des emplois qui ne contribuent pas directement à sa formation". Ce qui signifie que le novice ne peut avoir qu'un apostolat régulier très limité, par exemple, en fin de semaine ou un autre jour de la semaine, et quelque rencontre spécifique (groupes de vocation...).

## **ARTISANS**

### **Le novice, sa famille et les divers artisans de la formation.**

270. Si l'Esprit-Saint, Marie, Marcellin Champagnat, ont un rôle à jouer à toutes les étapes de la formation, c'est au noviciat que ce rôle devient primordial.

271. Quant aux autres artisans de la formation, ce sont: le novice lui-même et sa famille, le Maître des novices avec ses collaborateurs.

257. Dans ce mode de fonctionnement, il est primordial de bien prévoir et sauvegarder l'accompagnement personnel entre chaque Maître des novices et les novices de son Institut.

258. Chaque noviciat garde son originalité dans son fonctionnement, son projet de vie, son lieu d'implantation.

## **MOYENS**

259. Bien des moyens ont déjà été indiqués dans les pages qui précèdent. Nous revenons ici sur les principaux moyens utilisés pour la formation des novices: l'accompagnement, les périodes d'activité apostolique et les autres moyens comme le travail manuel et l'insertion apostolique.

### **. L'accompagnement**

#### **A. Les motivations**

260. En relation avec le but du noviciat, une tâche importante de l'accompagnement est d'aider le novice à clarifier ou purifier ses motivations. Ce qui se fait en vérifiant, avec le novice lui-même, s'il y a croissance dans la cohérence entre les motivations affirmées et les attitudes adoptées pour vivre les valeurs évangéliques et maristes. Si le Maître des novices, pendant le discernement en cours d'année, en arrive à la conclusion qu'un novice n'a pas la vocation mariste, il n'attendra pas le moment de la demande d'admission aux vœux pour le lui signaler, mais il le lui dira sans tarder afin que le jeune se retire au meilleur moment.

261. Il ne suffit pas qu'un novice ne présente aucune contre-indication pour être admis aux vœux; il doit manifester positivement qu'il possède les qualités nécessaires à notre genre de vie. (cf3, sur l'éducation du "oui")

#### **B. Un climat de prière**

262. Une caractéristique de l'accompagnement personnel au noviciat, c'est l'ambiance de prière dans laquelle il se déroule normalement. Cette ambiance de prière donne à l'exercice de l'accompagnement le sens d'un cheminement ensemble vers Jésus et Marie. Ainsi la prière du Maître et la prière du novice sont particulièrement utiles quand le novice reconnaît en lui-même un besoin pour lequel il ne trouve pas de réponse, par exemple quand il découvre dans son passé une blessure profonde qui conditionne ses comportements.

#### **C. La formation intégrale.**

263. L'accompagnement personnel concerne toute la vie du novice, c'est-à-dire sa formation intégrale (cf34), mais tout spécialement l'apprentissage de la prière, de la vie communautaire et des vœux, dans toutes les dimensions de la personne. Cet accompagnement doit être régulier et fréquent.

#### **D. L'accompagnement du groupe.**

264. Le Maître des novices est conscient des richesses et des faiblesses de ses novices. Il sait par expérience ce qui favorise la vie communautaire, les relations, le climat du noviciat. Il programme donc l'ensemble de la vie et du travail pour atteindre les objectifs de la formation (projet communautaire, correction fraternelle, prière partagée...). Mais, par son exemple et par sa présence, il s'efforce de créer un climat de liberté et de participation. Parfois également, l'un ou l'autre novice pourra suivre un programme plus particulier, dont il rendra compte au Maître.

### **. Les périodes d'activité apostolique**

265. Ce moyen spécifique du noviciat est bien précisé au numéro 101 des Constitutions et dans les Statuts correspondants (101.1;101.2). Il s'agit ici, de "périodes d'activité apostolique, hors de la communauté du noviciat". Elles n'ont pas pour but de fournir du personnel à une école ou une communauté, mais de compléter la formation du noviciat. C'est pourquoi la dernière condition de réussite mentionnée au Statut 101.2 (1 à 3) mérite d'être explicitée. Bien que le stage soit "fait sous la responsabilité du Maître des novices", celui-ci a besoin de déléguer un autre Frère sur place pour une évaluation continue de la vie communautaire et apostolique du novice. En outre, le Maître des novices ou un membre de l'équipe de formation doit assurer une évaluation fréquente et périodique pendant le temps de l'expérience.

266. Evidemment, au retour dans la communauté du noviciat après un échange avec son délégué, le Maître fera sa propre évaluation avec le novice. Celui-ci regardera les points forts et les points faibles de sa personnalité, que l'expérience apostolique a mis en évidence et il déterminera les moyens de parfaire sa croissance. Cette période d'activité apostolique doit rendre plus profonde chez le novice sa compréhension de la mission et de la spiritualité apostolique mariste.

#### **. Les autres moyens de formation**

267. Il s'agit du travail manuel et de l'insertion apostolique.

##### **A. Le travail manuel**

268. Dans la partie du contenu sur la formation intégrale (34A), nous avons insisté sur la valeur formatrice du travail manuel. Ici nous rappelons que le travail manuel, dans la tradition mariste remontant au Fondateur, est un moyen important de la formation (cf99par.2) et de la construction de la communauté (cfC6par.4).

##### **B. L'insertion.**

269. Au noviciat, l'insertion est un moyen ayant différents aspects:

- il y a l'insertion provinciale, par l'accueil des Frères et les contacts avec contacts avec d'autres communautés;

- il y a aussi l'insertion ecclésiale ou paroissiale, surtout par le moyen de Statut l'insertion apostolique. (cfn°10) A ce sujet, il faut rappeler le Statut 97.1: "Le novice ne doit pas être occupé à des études et à des emplois qui ne contribuent pas directement à sa formation". Ce qui signifie que le novice ne peut avoir qu'un apostolat régulier très limité, par exemple, en fin de semaine ou un autre jour de la semaine, et quelque rencontre spécifique (groupes de vocation...).

## **ARTISANS**

### **Le novice, sa famille et les divers artisans de la formation.**

270. Si l'Esprit-Saint, Marie, Marcellin Champagnat, ont un rôle à jouer à toutes les étapes de la formation, c'est au noviciat que ce rôle devient primordial.

271. Quant aux autres artisans de la formation, ce sont: le novice lui-même et sa famille, le Maître des novices avec ses collaborateurs.

#### **A. Le novice**

272. Pour que cette étape de la formation soit efficace, il est essentiel que le novice assume pleinement cette tâche de formation et s'y livre entièrement.

273. Chaque novice vient au noviciat avec son passé qui est unique. Il en est à son stade de croissance humaine et spirituelle. Il a déjà remporté des victoires, mais il y a certains seuils qu'il n'a pas franchis.

274. D'autre part, le noviciat est un temps de désert. Il décape et purifie la personne, pour que naisse peu à peu l'homme nouveau centré sur Jésus-Christ. (Éph4,2024) Il y aura donc des moments de crise à reconnaître, à accepter et à dépasser. Cela exige du novice beaucoup d'ouverture et de transparence. Une pratique sérieuse et systématique de la révision de la journée aidera le novice à être l'artisan de sa propre formation.



## **B. Sa famille**

275. Quant aux relations avec la famille, le processus engagé au postulat sera poursuivi. (cf30C.) L'accueil au noviciat sera fraternel. La question des vacances de famille est abordée dans une application pratique. (cf44C.)

## **C. Le Maître des novices et ses collaborateurs**

276. Le Maître des novices a un double rôle: il est le témoin privilégié de la vocation mariste et l'accompagnateur des novices (cfC108). Lui-même doit être conscient de l'histoire de son propre développement. En tant qu'accompagnateur, il doit se faire accompagner ou superviser lui-même.

277. Il a besoin du soutien des Frères de la Province, des Supérieurs et surtout de ses collaborateurs. Ceux-ci doivent entrer dans le sens de la formation qui est donnée au noviciat. Mais avant tout, ce sont les témoins d'une vie mariste joyeuse et pleine.

278. Un arrêt suffisant, dans la tâche de Maître des novices, devrait être normal au bout de six à neuf ans d'exercice.

## **D. La communauté du noviciat**

279. La communauté du noviciat représente un élément très important comme agent de formation des novices. En effet, elle constitue une référence permanente à toute la vie mariste comme don de l'Esprit-Saint à l'Eglise. Cette communauté est un repère auquel le novice doit pouvoir mesurer sa marche quotidienne à la recherche de la volonté de Dieu sur lui.

### **APPLICATIONS PRATIQUES**

#### **. Le plan provincial**

280. Etant donné le but du noviciat, il est très important, durant cette étape, d'éduquer au sens et à la pratique du silence et pour cela, de réserver des temps de silence dans l'horaire de la journée. (cfC60.3)

281. La retraite de fin de noviciat durera normalement huit jours.

282. Etant donné que le noviciat est une "expérience de désert" exigeant une transformation réelle des relations, il convient, comme règle normale que, pendant la durée du noviciat, les vacances ordinaires de famille soient supprimées et les visites reçues, programmées.

283. Une semblable discipline est à exercer par rapport aux anciennes relations qu'il s'agit de retrouver sous des formes nouvelles. (cf30.C.)

284. De plus, il est sage d'assurer que, dans l'application de ces principes, des inégalités ne se produiront pas entre les novices proches de leur maison et les autres.

285. Quand le nombre des novices est trop réduit (2 ou 3 par exemple), il faut collaborer avec d'autres Provinces pour entretenir un noviciat interprovincial. Une telle collaboration permet d'assurer une équipe de formateurs plus étoffée en même temps qu'un groupe de novices plus nombreux. Le nombre des novices facilite une organisation des cours plus complète, un meilleur accompagnement

personnel et groupal, ainsi que des relations interpersonnelles plus riches à travers les divers aspects de la vie quotidienne: liturgie, études, sports, travaux manuels, loisirs... En somme, c'est toute la formation qui gagne par la collaboration interprovinciale.

## 5

### LE POST-NOVICIAT.

« Jus qu'à la profession perpétuelle la formation des Frères doit être poursuivie d'une manière systématique et équilibrée. Elle est organisée en fonction des besoins de l'Eglise et des hommes, adaptée aux capacités personnelles et conforme au charisme de l'Institut.

Pendant ce temps, le Frère continue d'approfondir le sens de sa consécration»(C 103)

« Après le noviciat, la formation d'une Frère profès temporaire se poursuit en deux étapes :

1. dans une communauté spécifiquement structurée à cet effet, sous la direction d'un Frère nommé par le Frère Provincial ;
2. dans une communauté apostolique jusqu'à la profession perpétuelle » (C 103.1)

### LE POST-NOVICIAT

286. Après le noviciat, jusqu'à la profession perpétuelle, « la formation d'un Frère profès temporaire se poursuit en deux étapes » (C 103.1), « d'une manière systématique et équilibrée. Elle est organisée en fonction des besoins de l'Eglise et des hommes, adaptée aux capacités personnelles et conforme au charisme de l'Institut. Pendant ce temps, le Frère continue à approfondir le sens de sa consécration » (C 103).

#### **BUT**

#### **. La période du post-noviciat**

287. La formation initiale ne se termine qu'au moment de la profession perpétuelle. Le post-noviciat couvre toute la période de la profession temporaire. Il s'agit de compléter et d'approfondir le travail du noviciat, en achevant de poser les bases sur lesquelles pourra s'édifier solidement l'être adulte du Petit Frère de Marie. Ainsi le jeune Frère continue à approfondir le sens de sa consécration (C 103)

288. Dans la même ligne, il est vital pour le jeune Frère de ne pas laisser retomber sa dynamique de croissance, c'est-à-dire sa conversion à Jésus-Christ. En effet, il y a toujours le risque de récupérer

insensiblement tout ce à quoi on avait accepté de mourir. C'est pourquoi, l'utilisation d'une même pédagogie, va marquer toute la période du post-noviciat : celle de l'action intériorisée ou de l'expérience réfléchie, grâce à l'accompagnement. Le post-noviciat est divisé en deux étapes :

#### **A. la formation à la mission**

289. « La première étape qui suit le noviciat est orientée vers la formation à la mission » (C 104)

290. La formation de la personnalité apostolique passe par cette étape indispensable où le nouveau profès approfondit le sens de la mission mariste, selon nos Constitutions (C 85, 86, 87, 90), et acquiert les moyens de l'accomplir.(cf. Circ. Spiritualité Mariste Apostolique, Fr. Charles HOWARD, 1992, p. 437)

291. Il réussira cette étape si, comme chez M. Champagnat (cf. C 2, 1§), ne cessent de croître en lui la sensibilité aux besoins des gens qui l'entourent, surtout les plus délaissés, l'amour de disponibilité pour y répondre et l'intégration de cette dimension apostolique dans sa personne de Mariste.

#### **B. L'apprentissage apostolique.**

292. Ensuite « les premières années d'activité apostolique sont pour le Frère profès temporaire », une étape particulièrement importante » (C 105)

293. Après l'étape précédente, centrée davantage sur les acquisitions théoriques et l'unification personnelle,(cf. Lexique : Vie unifiée), vient l'étape de l'apprentissage apostolique. Chacune aura atteint son but spécifique et il y aura continuité entre les deux si, au terme du post-noviciat, c'est-à-dire au moment de la profession perpétuelle, le jeune Frère réalise activement son projet de vie mariste personnel au sein de la communauté mariste et de l'Eglise locale.

### **CONTENU**

294. La formation du post-noviciat «est organisée en fonction des besoins de l'Eglise et des hommes, adaptée aux capacités personnelles et conforme au charisme de l'Institut » (C 103). Ces directives de nos Constitutions serviront de guide pour la mise en place du contenu, de la stratégie et des moyens de formation.

#### **.Compléter les bases de la personnalité mariste.**

295. Comme nous l'avons dit au numéro 287, le contenu vise à compléter les bases d'un édifice : celui de la personnalité mariste apostolique, à l'intérieur de la formation intégrale de la personne.

##### **A - Les « études théologiques et professionnelles » (C 104.1)**

Elles occupent une bonne partie du temps durant la première étape.

296. Dans le domaine des études, d'une part, il faut éviter la superficialité et rechercher une bonne assimilation des cours, la compétence professionnelle « pour les tâches apostoliques de l'Institut » et les qualifications requises. Le but à atteindre ici est de former solidement l'apôtre mariste qui soit aussi un bon éducateur, capable de « faire connaître et aimer Jésus-Christ » (cf. DF 65 ; C 2, 171)

297. D'autre part il convient de considérer cette recherche comme un but minimal au-delà duquel il faut surtout viser l'engagement personnel dans la mission de l'Institut. Ce qui suppose, dans la mesure du possible, assez de souplesse dans l'organisation des cours, de façon à permettre un bon dosage des éléments théoriques et pratiques. Une formation fondée sur l'expérience est beaucoup plus profitable.

##### **B- Le programme d'étude.**

298. En fait il s'agit moins d'un programme constitué que d'éléments à inclure dans un programme.

*. Etudes de culture générale :*

299. - éléments de psychologie, de pédagogie générale, d'anthropologie, de sociologie, d'économie politique ;

- connaissances historiques, scientifiques, littéraires, artistiques ;
- apprentissage d'une langue étrangère ;
- étude critique des mouvements de libération contemporains ;
- étude de la culture propre en relation avec la mission ;
- éducation et création artistique et manuelle ;
- approche des mass-média et de l'informatique.

*Eléments bibliques et théologiques :*

300. - anthropologie biblique

- théologie de l'Incarnation et de l'Incarnation ;
- Actes des Apôtres et autres livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ;
- enseignement social de l'Eglise.
- Histoire de l'Eglise et de l'évangélisation dans le monde et dans le propre pays ;
- catéchèse ;
- document pontificaux et épiscopaux sur l'évangélisation, sur l'école, sur l'éducation, sur la catéchèse.

*Eléments de la vie religieuse :*

301. - fondements bibliques et anthropologiques sur la mission ;

- dimensions apostoliques des vœux,
- histoire de la vie religieuse apostolique.

*Eléments maristes :*

302. - histoire de l'Institut sous l'angle de la mission : école, manière d'évangéliser, catéchèse sur Marie, Anciens Elèves et mouvement Champagnat de la Famille Mariste ;

- constitutions et Statuts : formation, vie apostolique, communauté, spiritualité mariale et apostolique (C 7, 81 à 84) ;
- éléments fondamentaux de la pédagogie mariste dans notre patrimoine : Guide des écoles, circulaires, documents capitulaires, autres présentations .....

**. La continuation de la formation mariste intégrale.**

303. Il est bon de se reporter au Chapitre 1 du Guide sur la formation intégrale (cf. n° 13-34) pour mieux situer les valeurs que nous allons souligner pour la période du post-noviciat. Précisons que les paragraphes 296 à 302 s'applique plus spécialement, mais pas exclusivement, à la première étape, tandis que les paragraphes 304-306 sont valables pour les deux étapes.

**A - Valeurs à intérioriser durant la première étape :**

304 - approfondissement de *la suite du Christ* et de l'union à Dieu par le vécu des vœux et du charisme mariste (cf. PC, 2<sup>e</sup>) ;

- dépassement de soi-même et achèvement de la création, à travers le travail intellectuel et manuel ;
- utilisation solidaire des moyens matériels pour la mission mariste ;
- croissance dans l'autonomie et la responsabilité, comme condition de participation grandissante à la vie communautaire et apostolique ;
- développement de la conscience critique, par rapport à soi-même d'abord ;
- équilibre entre activisme et passivité ;
- canalisation des énergies affectives, pour les mettre au service de l'amitié (C 24) et de l'annonce de Jésus-Christ ;

- développement des aptitudes personnelles, des dons artistiques, pour un enrichissement réciproque en communauté.
- appréciation du caractère international de l'Institut et ouverture à une collaboration hors du pays natal ;
- croissance dans la solidarité avec les plus nécessiteux.

#### **B- Valeurs à intérioriser durant la deuxième étape :**

305. - fidélité aux valeurs acquises antérieurement, même s'il en coûte ;
- croissance dans la maîtrise de soi et la capacité de renoncement dans l'effort soutenu pour la formation permanente ;
  - ouverture au changement, à l'avenir, en comptant sur la puissance de l'Esprit-Saint en soi, pour entrer dans de nouvelles situations et prendre des risques ;
  - développement du sens de l'Eglise locale (paroisse, diocèse) ;
  - annonce de Jésus-Christ par l'éducation de la foi, la promotion de la personne, de la justice, de la réconciliation, en appliquant la pédagogie mariste : valeur de la présence et de l'exemple, de l'esprit de famille, de la prière pour les élèves, de la discipline acceptée.
  - capacité de vivre dans une communauté où il y a des mentalités et des âges différents et de lui faire profiter de ses dons dans la dure réalité du quotidien ;
  - ouverture à la collaboration avec les laïcs dans le travail apostolique ;
  - sens de l'appartenance et de la corresponsabilité au niveau de la Province et de l'Institut.

306. La double énumération précédente ne doit pas faire oublier que toutes les valeurs ne sont pas isolées, mais font partie d'une expérience fondamentale : l'amour de Jésus et de Marie, l'amour des jeunes et des plus délaissés, l'enthousiasme à s'inspirer sans cesse du Fondateur (C 2).

### **STRATEGIE**

307. L'essentiel de la stratégie consiste à bien marquer les deux étapes du post-noviciat, telles qu'elles sont indiquées dans les Constitutions (C 103.1), même « lorsque les circonstances obligent à faire autrement », afin « d'atteindre le but de chaque étape » (C 103.3 ; cf.113.4) Voici quelques données pour assurer le bon déroulement de chacune des étapes.

#### **. Une communauté structurée (C103.1).**

##### **A - Durée**

308. Elle a une durée minimum de trois ans. Cela rejoint l'exigence de l'Eglise qui demande au moins trois ans (cf. DF 60)

##### **B - Structuration de la communauté de formation :**

309. Nous ne disons rien, ici, sur le lieu de la maison, puisque ce point fait l'objet de la première application pratique (cf. n° 348). Dans la maison et la communauté, tout doit être organisé en fonction de la formation des jeunes profès : c'est une priorité.

310. En premier lieu, il s'agit de bien choisir le responsable et son équipe. En second lieu, on doit veiller à l'organisation interne de la communauté : rythme de travail, de prière et de rencontres, repas, services domestiques, moyens de déplacement, de culture et d'information, relations et activités extérieures, loisirs .....

##### **C. La collaboration interprovinciale.**

311. Il est souhaitable, étant donné les exigences de la formation, que soient organisés, là où c'est possible, des centres interprovinciaux pour le post-noviciat. Le plus souvent une telle collaboration présente plus d'avantages que d'inconvénients si elle est soigneusement préparée et concrétisée dans les clauses d'accord claires (cf. n°253-255)

##### **D- Choix des centres d'études :**

312. Quelquefois, les Provinces doivent recourir à des centres non maristes : écoles normales, facultés de théologie ou séminaires, instituts de catéchèse et de pastorale, universités, centres spécialisés. Le choix dépend de la qualité de l'enseignement qui est donné dans ces Centres et de son utilité pour la formation professionnelle et apostolique des jeunes Frères. Il dépend, en particulier, de leurs capacités personnelles et des options apostoliques de la Province, compte tenu des appels de l'Eglise locale et des besoins des jeunes (cf. C 103 et Guide 55.2)

### **E - Critères pour le programme d'études**

313. Chaque Province doit faire tout ce qui est possible, compte tenu des contraintes de sa situation et de celle du pays, pour organiser un programme d'études religieuses et/ou théologiques (cg. N° 298-302), en vue d'assurer la qualité de la formation du jeune Frère comme apôtre mariste (C.104).

#### **. Une communauté apostolique.**

##### **A. Les critères de choix d'une communauté.**

314. Pour cette deuxième étape du post-noviciat, le Frère Provincial ou le Supérieur de District doit choisir « une communauté appropriée » (C 105). Ce qui signifie que le critère du choix n'est pas d'abord de fournir un poste au jeune Frère, mais de trouver une communauté qui puisse continuer sa formation de l'étape précédente, « d'une manière systématique et équilibrée » (C 103).

315. Cette communauté est l'une de celles que mentionne le numéro 99. Elle se caractérise ainsi :

- c'est une communauté engagée dans une œuvre ou une mission mariste ;
- elle est composée de Frères qui s'efforcent de vivre un réel projet communautaire mariste ;
- ce projet tient compte de la présence d'un ou de plusieurs Frères profès temporaires, en situation de formation initiale. Cette situation demande à la communauté de ne pas surcharger ces Frères.
- même si « un Frère autre que le Supérieur local » accompagne le jeune Frère profès, tous les Frères de la communauté doivent « se sentir responsables de sa formation » (C 105.1).

##### **B. Avant la profession perpétuelle ( 103.1)**

316. A la fin de la dernière année de profession temporaire, le jeune Frère est admis à faire profession perpétuelle par les Supérieurs de l'Institut qui ont reconnu son aptitude à « vouer toute sa vie à Dieu dans une communauté apostolique mariste » (V 95)

317. Il se prépare à cette décision importante par une évaluation sérieuse. A ce moment-là, il devrait avoir atteint, dans sa vie mariste, un niveau d'identification et d'unification (lexique : Vie unifiée) qui lui permette de se donner d'une manière réaliste et définitive.

318. Pour atteindre cette finalité, la durée normale de la profession temporaire devrait être de six ans.

#### **La profession perpétuelle.**

##### **A. Un temps de préparation immédiate.**

319. «Un temps convenable est consacré à une préparation spirituelle plus intense avant la profession perpétuelle » (C 105.2) Le plan provincial de formation indiquera les moyens et le temps de cette préparation spirituelle. Elle comporte plus de prière, de lecture, de réflexion personnelle et en groupe, mais aussi un temps prolongé de retraite. Habituellement, il s'agit d'une retraite de trente jours, dans l'esprit des exercices de St. Ignace, ou d'un mois spirituel. Pour cela, le Frère sera libéré de ses occupations apostoliques ordinaires.

##### **B- La demande d'admission :**

320. Au terme de cette préparation, le jeune Frère, « dont la vie unifiée lui permettra de réaliser l'idéal de la consécration religieuse » (C 104) peut faire sa « demande d'admission, écrite et motivée au Frère Provincial » (C 113.1)

321. L'Institut, c'est-à-dire « les Frères qui connaissent ce jeune, spécialement ceux de sa communauté, font une communication écrite à son sujet » (C 113.5). C'est « un moyen d'exercer notre responsabilité » (C 165.1) : elle revêt donc une grande importance.

#### **C - L'admission et les critères d'admission :**

322. Pour être admis à la profession perpétuelle les frères doivent donner des signes d'un authentique appel de Dieu et d'une volonté sincère d'y répondre, selon les critères du Guide de la Formation.

323. Pour aider les responsables de l'admission, les Statuts indiquent les conditions de validité de la profession (C 113.2, 113.3), auxquelles il faut ajouter le 113.4 sur « les deux ans de vie apostolique ».

324. Ils peuvent se référer utilement aux critères de discernement que le Guide a mentionnés pour les étapes de la pastorale des vocations du pré-noviciat et du noviciat. (cf. n° 105-107 ; 176 ; 245-248), En tenant compte que le candidat doit avoir atteint un autre niveau de croissance, voici, en résumé, les critères plus spécifiques de l'admission à la profession perpétuelle :

- le Frère est parvenu à unifier personnellement sa vie de consacré et d'apôtre mariste ;
- il a assimilé les valeurs de la vie religieuse ;
- il a acquis la compétence dans les tâches apostoliques ;
- il montre, par sa manière de vivre, qu'il accepte les Constitutions et les Statuts ;
- sa vie est manifestation de notre spiritualité mariale et apostolique ;
- sa fidélité aux vœux, à la fois ferme et souple, laisse espérer un engagement jusqu'à la mort.

#### **D - La célébration de la profession :**

325. La profession a une valeur de témoignage et d'évangélisation. C'est pourquoi, il convient de faire cette célébration dans le milieu le plus approprié : l'Eglise locale, la famille du Frère, son groupe social. Etant donné le caractère définitif de cet engagement, il est tout indiqué de donner à la célébration une expression de fête et de solennité.

### **MOYENS**

326. Les études ont été envisagées suffisamment dans le contenu de la première étape, c'est pourquoi nous nous limitons à trois moyens qui, avec des applications différentes, sont valables pour toute la période du post-noviciat. Ce sont : l'accompagnement, le ressourcement et l'insertion apostolique.

#### **L'accompagnement.**

327. Durant le post-noviciat, l'accompagnement aide le profès temporaire à garder et à intensifier l'habitude du discernement personnel, qu'il a prise au noviciat. En somme, c'est une manière de digérer l'acquis antérieur, tout en s'ouvrant à de nouvelles réalités. C'est un exercice d'humilité et de réalisme qui le rend encore plus conscient de ses dons, de ses faiblesses, mais surtout des appels de Dieu dans le tissu de sa vie journalière.

#### **B. L'unification de sa vie.**

328. Cependant, tout en continuant le travail du noviciat, l'accompagnement se fait davantage dans et par l'action. Il introduit une méthode spécifique qui consiste à lier expérience et évaluation, action et réflexion. Il devient une réflexion disciplinée et approfondie sur l'action, sur l'expérience. Sa fonction est de permettre l'unification, autour du noyau central de la consécration religieuse, de toutes les expériences vécues durant les deux étapes du post-noviciat. Comme au noviciat, il est à la fois personnel et communautaire (cf. n° 263-264). Il convient de rappeler encore l'importance du projet communautaire, de l'évaluation, de l'avertissement fraternel, en lien avec l'accompagnement communautaire.

#### **C. Le projet personnel.**

329. Durant la dernière étape, l'accompagnement reste toujours indispensable (C 105). Le jeune Frère deviendra plus actif en recherchant la médiation du Supérieur. Celui-ci, alors, n'aura pas à prendre chaque fois l'initiative de l'entrevue (cf. 52.1, 152.1).

330. C'est à cette étape surtout qu'intervient ce qu'on pourrait appeler le projet personnel. Il consiste à prévoir et organiser un certain nombre d'éléments, parmi lesquels :

- utilisation de son temps ;
- la prière personnelle ;
- le fréquence des entrevues avec le Directeur spirituel ;
- les relations communautaires, en lien avec son caractère, l'usage de ses talents, sa participation ;
- la culture personnelle, la poursuite de ce qui a été commencé à l'étape antérieure (cf. n° 299-302) ;
- l'engagement apostolique et la solidarité avec les pauvres ;
- la tenue d'un journal spirituel ;
- l'hygiène, le soin de la santé.

331. A l'approche de la profession perpétuelle, il est important que le jeune Frère soit amené à se chercher un Directeur spirituel, s'il n'en a pas déjà un. Cette décision sera d'autant plus efficace pour son développement intégral qu'elle aura été prise en plein accord avec son accompagnateur

### **. Le ressourcement.**

#### **A. Unification et croissance**

332. *A la première étape*, un certain nombre d'études doivent favoriser ce ressourcement spirituel. Mais c'est surtout la prière personnelle et communautaire qui constitue un moyen essentiel d'unification et de croissance dans l'ouverture à Dieu, dans sa relation d'amour avec Jésus et Marie.

333. Cette étape devrait être une école de prière apostolique sous des formes variées : liturgiques, bibliques, mariales, silencieuses, partagées, pour apprendre à voir avec un regard de foi la vie, les personnes et les événements (C 71). Elle devrait aussi renforcer quelques éléments de ressourcement de la tradition mariste : révision de la journée, lecture spirituelle, étude religieuse, entrevue avec le Supérieur, exercice de la présence de Dieu, chapelet.

#### **B. Complément de croissance.**

334. *A la deuxième étape*, la prière personnelle et communautaire garde toute son importance. Mais il y aura aussi des temps forts de réunion et de recollection, des sessions occasionnelles, des rencontres avec les Frères de la Province et même avec d'autres Instituts religieux. quand le groupe est mixte, ce peut être l'occasion de développer sainement la vie affective, dans une ambiance communautaire.

### **. L'insertion apostolique.**

335. Durant tout le post-noviciat, l'insertion apostolique est un moyen privilégié de formation.

#### **A. Expériences apostoliques.**

336. *A la première étape*, il s'agit de fournir des expériences diverses et réalistes d'apostolat, proportionnées aux capacités de chacun : catéchèse, mouvements de jeunes, groupes de prière, engagement avec les plus délaissés, camps ou sessions de vacances....

Mais surtout, pour rester cohérent avec le but du post-noviciat, il est capital que ces expériences apostoliques soient préparées, supervisées et accompagnées avec soin. Dans ces conditions, elle peuvent devenir, pour le jeune Frère, un laboratoire fécond de croissance et d'intégration apostoliques, et renforcer notablement sa disponibilité apostolique à venir, source d'enrichissement et de dynamisme pour toute la Province.

#### **B. Communauté de vie.**



337. *A la deuxième étape*, il y a lieu de prévoir des tâches apostoliques adaptées, normalement en dehors des maisons de formation. La communauté qui accueille le Frère doit être consciente de sa responsabilité. Ce dernier «participe pleinement à la vie et à la mission de cette communauté» (C 105). « Il lui apporte les richesses de son esprit et de son cœur, spécialement son enthousiasme et son désir d'authenticité. Accueilli et encouragé, il trouve dans la vie communautaire une ambiance favorable à l'affermissement de sa vocation» (C 53).

### **ARTISANS.**

#### **Le jeune profès, les formateurs, la communauté.**

338. Gardant toujours à l'Esprit-Saint, à Marie et à Marcellin Champagnat leur rôle irremplaçable, nous allons insister sur: le jeune profès, les formateurs et les accompagnateurs, les communautés.

#### **A - Le jeune profès**

339. Pour tirer profit du post-noviciat, plus spécialement de *la première étape*, « le jeune profès doit être capable d'harmoniser les études et les activités apostoliques avec la vie de prière et de communauté. Sa vie unifiée lui permettra de réaliser, plus à fond, l'idéal de la consécration religieuse » (C 104). Ces quelques lignes de nos Constitutions sont éclairantes sur la responsabilité du jeune profès. Il doit faire face à beaucoup de dilemmes pratiques : contemplation et action, initiative et attente patiente, travail et loisir, prise de parole et silence, acceptation et questionnement, besoin de préparation et soif d'engagement.

340. *A la deuxième étape* surtout, il aura à prendre des initiatives et des risques en acceptant ses échecs et ses succès. Pour grandir d'une manière vraie dans la spiritualité apostolique mariste, il est fondamental qu'il établisse une continuité avec les initiatives et les expériences de l'étape antérieure.

#### **B - Les formateurs et leurs collaborateurs.**

341. Il s'agit en premier lieu du /ou des responsables(s) des deux étapes du post-noviciat. Pour bien remplir leur rôle ou leur fonction, dans le sens des Constitutions (C 107), ils ont besoin aussi d'avoir profondément assimilé le but, le contenu et les moyens de l'ensemble de la période et de chaque étape. Surtout vers la fin de la deuxième étape, leur bonne connaissance des directeurs spirituels dans la région facilitera le choix plus judicieux du jeune Frère.

342. Dans l'accompagnement des jeunes Frères, le formateur ou l'accompagnateur peut se faire aider par un conseiller psychologue, dans les conditions précisées au chapitre 1 (cf. n° 50).

343. D'autres accompagnateurs occasionnels, en relation avec l'accompagnateur principal, peuvent également intervenir sur place, dans les communautés d'apprentissage apostolique, dans les stages et sessions où se trouve engagé le jeune Frère.

#### **C- La communauté.**

344. Au numéro 315, nous avons déjà parlé du rôle de la communauté d'accueil pour la deuxième étape. Nous insisterons un peu plus, maintenant, sur la communauté de formation de la première étape.

345. Il est très important que le Responsable de la formation et les autres formateurs travaillent en équipe et selon un programme en accord avec le plan provincial .

346. Tous les autres Frères de la communauté qui ne font pas partie de l'équipe de formation, contribuent aussi activement à la tâche de la formation, par la qualité de leur présence et de leur service. Par ailleurs, ce dernier groupe a des besoins spécifiques qu'il ne faut pas négliger. Il est donc normal qu'il bénéficie d'une certaine autonomie.

347. Un point qui mérite une attention spéciale, c'est la relation de la maison de formation avec les autres Frères de la Province ou des Provinces, s'il s'agit d'une maison interprovinciale. A travers les contacts directs et les communications écrites, se créent des liens de meilleure connaissance, de compréhension, d'amitié, d'échange et de collaboration. Ainsi naît et grandit une âme provinciale , dans une plus grande ouverture aux besoins apostoliques.

### **APPLICATIONS PRATIQUES.**

### **Le plan provincial.**

348. Etant donné le but de la première étape du post-noviciat, la maison de formation devrait être située dans un lieu :

- qui facilite l'accès aux centres d'études pour les disciplines qui ne sont pas enseignées à domicile ;
- qui favorise l'engagement auprès des plus délaissés, et des relations normales avec l'entourage (cf. DF 28);
- qui permette une autonomie relative entre les deux groupes de la communauté (cf. n°346).

349. Il faut assurer l'unité de la formation par le choix des cours, des expériences et des centres d'études de haute qualité. Quand l'enseignement donné s'oppose catégoriquement à l'orientation mariste, il y a lieu de s'en passer ou de le corriger par une action convenable.

350. La formation mariste reste ouverte à toutes les possibilités éducatives qui favorisent le mieux la mission de l'Institut dans les diverses cultures. Les conditions du choix sont les suivantes :

- les engagements actuels et futurs de la Province ;
- l'enrichissement du charisme de l'Institut ;
- les exigences civiles et ecclésiales de qualifications ;
- la valeurs de l'enseignement pour la croissance personnelle ;
- les besoins, les capacités et les goûts du Frère.

351. Il faut trouver un juste équilibre parmi les éléments de la formation, pour développer l'intelligence, l'affectivité et l'expérience, afin que le Frère puisse croître plus harmonieusement dans sa personnalité d'apôtre( cf. DF 65).

352. Les Frères profès perpétuels de la communauté de formation doivent être choisis avec soin par le ou les Frères(s) Provincial (aux) concerné (s) et son (leur) Conseil. Ainsi, la communauté pourra-t-elle se donner un projet de vie adaptée à son but et en faire une évaluation périodique.

353. Le Frère Provincial ou le supérieur du District s'efforcera de préparer des communautés appropriées pour recevoir les jeunes Frères après la première étape du post-noviciat.

354. Dans certaines régions, il est souhaitable d'établir des maisons interprovinciales pour le post-noviciat afin que le groupe des jeunes Frères soit assez nombreux et qu'ainsi une formation de meilleure qualité soit donnée.. Il est nécessaire alors que les clauses de l'accord entre les Provinces concernées soient claires et précises.

355. A cette étape, il est souhaitable d'apprendre ou d'entretenir une langue étrangère qui favorise la communication entre les Frères de l'Institut.

356 Dans la mesure du possible, les Frères auront avantage à apprendre le français afin de pouvoir lire les sources de l'Institut dans la langue originelle.

## 6

### LA FORMATION PERMANENTE.

« Marcellin Champagnat se préoccupait du perfectionnement des premier Frères.

De même, les Supérieurs majeurs doivent faciliter à chacun la poursuite ou la mise à jour de sa formation spirituelle, doctrinale et professionnel, par des moyens opportuns » (C 109)

« Comme tous les baptisés, nous tendons à devenir adultes dans le Christ. C'est pourquoi la nécessité d'une formation permanente s'étend à l'existence entière et à toutes les dimensions de la vie. Nous avons donc le grave devoir de poursuivre notre formation afin de répondre aux appels divins toujours renouvelé et de vivre plus en profondeur notre vocation avec nos Frères. nous utilisons pour cela les moyens ordinaires mis à notre disposition. D'une part, l'étude personnelle, la prière persévérante, la révision de vie à la lumière de l'Évangile et de l'expérience acquise ; d'autre part, le dialogue avec les Supérieurs, l'accompagnement spirituel et tout occasion d'enrichissement mutuel en communauté » (C 110.)

Chapitre 6 -

### LA FORMATION PERMANENTE.

357. « La nécessité d'une formation permanente s'étend à toute l'existence et à toutes les dimensions de la vie. Nous avons donc le grave devoir de poursuivre notre formation afin de répondre aux appels divins toujours renouvelés et de vivre en profondeur notre vocation avec nos Frères » (C 110).

#### **BUT**

#### **. Une double finalité.**

358. La formation initiale se termine avec la profession perpétuelle. Commence alors la formation permanente qui dure toute la vie. Elle se situe à la fois dans un contexte historique et personnel. D'une part, la période de mutations rapides dans laquelle nous vivons, exige des mises à jour continues. D'autre part, toute personne est un être inachevé, en devenir ; c'est ainsi que le baptisé ou la personne consacrée tend « à devenir adulte dans le Christ » (C110). Dans ce contexte, la formation permanente présente une double finalité : elle vise le développement de la personne et la construction du Royaume de Dieu. la première finalité est ordonnée à la deuxième.

## **A - Le développement de la personne :**

359. Il est « poursuite et mise à jour de sa formation spirituelle, doctrinale et professionnelle » (C 109).

360. Il consiste à faire fructifier ses qualités humaines, ses dons spirituels, ses aptitudes professionnelles. Plus profondément, il favorise la réussite des différentes étapes de la vie. Chacune a ses caractéristiques et sa finalité propre. Chacune compte des crises à résoudre, des seuils à dépasser, des responsabilités à assumer, des richesses à partager. Il y aura des moments de régression, de chute. Mais, d'une étape à l'autre, il vaut la peine d'assurer une continuité, une maturation à la fois humaine et spirituelle, une intégration équilibrée de notre vie de consacrés pour une mission.

361. Il n'y a pas de développement personnel sans la fixation de plans, de programmes. C'est indispensable. Il faut un « programme qui tende non seulement à la formation de l'intelligence, mais aussi de toute la personne, principalement de sa mission spirituelle, pour que tout religieux puisse vivre en toute sa plénitude sa propre consécration à Dieu, dans la mission spécifique que l'Eglise lui a confiée » (cf. DF 66). Par conséquent, la formation permanente ne peut pas se réduire à un renouvellement des connaissances et des méthodes.

362. Elle est, fondamentalement, une conversion du cœur toujours recommencée (C 166). Ainsi, comme Marie et Marcellin Champagnat, deviendrons-nous plus disponibles et plus dociles à « l'inspiration intérieure de l'Esprit, ... qui est destiné à durer, à mûrir toujours davantage » (Jean-Paul II). Offrant moins de résistance à l'action de Dieu, nous ferons mieux l'œuvre de Dieu. Cette dynamique de conversion continue aide le Frère à grandir dans sa capacité d'écoute d'une société qui vit en état de changement permanent .

363. Normalement, la croissance personnelle va de pair avec l'intégration mariste toujours plus complète dans l'Institut. Il se produit un enrichissement réciproque : celui du Frère qui s'intègre mieux dans l'Institut et celui de l'Institut qui sait accueillir la grâce de chaque Frère.

## **B - La construction du Royaume de Dieu :**

364. La finalité ultime du développement de la personne n'est autre que la réalisation plus efficace de notre mission : « faire connaître et aimer Jésus-Christ » (c 2). Dans ce domaine de la mission, il s'agit de répondre « aux appels divins toujours renouvelés », de vivre plus pleinement « notre vocation avec nos Frères » (C 110) en développant l'ouverture et la sensibilité « aux signes des temps, aux appels de l'Eglise et aux besoins de la jeunesse » (C 168).

365. De cette manière, par la croissance personnelle, sera atteint aussi un but congrégationnel, ecclésial : la construction du Royaume de Dieu. la communauté locale et la Province deviendront plus apostoliques, plus utiles aux jeunes, à la société, à l'Eglise. Elles développeront toute la richesse du charisme mariste. Autrement dit, c'est toute la vitalité de l'Institut qui est en jeu avec la formation permanente (cf. C 163 ; 164).

## **CONTENU**

### **. Quatre axes fondamentaux**

366. On peut regrouper le contenu autour de quatre axes fondamentaux : l'axe anthropologique, l'axe biblique et théologique, l'axe mariste, l'axe pastoral.

#### **A - L'axe anthropologique (cf. n°13-21)**

367. il s'agit d'une croissance harmonieuse de la personne qui sait fusionner intimement les richesses de pensée, d'affection et d'expérience. Déjà, au post-noviciat, on avait fortement insisté sur cette pédagogie d'unification. Il faut donc continuer et progresser. Ainsi, au contact de la nature, des autres, de soi-même et de Dieu, s'acquiert une sagesse et un art de vivre.

368. On ne progresse pas seul, même à l'âge adulte. C'est pourquoi, on a toujours besoin de l'accompagnement (C 73) pour être plus objectif avec soi-même et surtout plus fidèle à Dieu, de manière à produire des fruits.

369. Pris par l'immédiat et l'utilitaire, nous pouvons laisser en friche nos dons et nos talents, oublier de cultiver le sens de la beauté, de la propreté, de la politesse, et tout ce qui est artistique. Hygiène et rythme de vie, organisation de son temps, ascèse : tout cela reste, mais suit l'évolution personnelle, en s'adaptant à l'âge et aux activités.

370. Des réussites et de grandes joies, mais aussi des chocs, des accidents jalonnent le chemin de la vie : des épreuves physiques et psychiques, des maladies, des deuils, des échecs. Ce sont autant d'appels à mourir pour vivre. Nous acceptons la mort corporelle en expérimentant l'abandon à Dieu dans les événements de chaque jour (C 44 ;DF 70).

### **B - L'axe biblique et théologique :**

371. Il ne s'agit pas d'étude théologique spécialisée, mais plutôt d'un approfondissement biblique continu autour de quelques thèmes majeurs. Ce sont : la foi et le dessein de Dieu, l'alliance créatrice et le sens du péché, l'Eglise et les sacrements, la doctrine mariale, le sens de la sexualité et son intégration dans l'amour, le sens du travail, de la fécondité apostolique, de la souffrance et de la mort, la communion des saints, etc. ....

372. Une manière englobante de mieux saisir toutes ces réalités humaines et théologiques, c'est de les situer dans l'histoire du salut, c'est-à-dire l'histoire de l'amour sauveur de Dieu pour l'humanité. Dès lors, l'alliance de Dieu avec des personnes concrètes (vocations bibliques), comme avec un peuple, est la réalité historique fondamentale.

373. La connaissance du cheminement de cette alliance à travers les événements de l'histoire d'Israël jusqu'à la nouvelle alliance en Jésus-Christ, ainsi que l'expansion des premières communautés chrétiennes, aident à comprendre le temps actuel de l'Eglise, où l'Esprit est plus spécialement à l'œuvre. Depuis l'avènement du Royaume de Dieu (Noël, Epiphanie), son inauguration (Baptême de Jésus), sa proclamation (message de Jésus) et sa réalisation en Jésus-Christ (mystère pascal), ce Royaume continue à s'incarner dans les divers peuples et les différentes cultures.

374. La découverte progressive et passionnante du mystère de Jésus amène le Frère à vivre la mission de « faire connaître et aimer Jésus-Christ » (C 2) et à grandir dans une attitude de discernement de l'action de l'Esprit-Saint dans la construction du Royaume (C 12).

### **C - L'axe mariste :**

375. Si l'axe biblique et théologique baigne dans l'histoire du salut, l'axe mariste s'enracine dans nos Constitutions. Dès lors, les lignes de force des Constitutions deviendront les thèmes majeurs de cet axe mariste, à savoir :

- le charisme de fondation et notre identité de Frères Maristes ;
- la vie communautaire vécue dans l'esprit des « petites vertus » (C 59) ;
- la spiritualité mariale et apostolique dans le concret de notre vie et de notre mission ;
- notre prière d'apôtre ;
- notre service préférentiel des plus délaissés ;
- nos expériences de solidarité avec les pauvres ;
- la connaissance du Fondateur, de nos origines, de notre histoire mariste.

376. En mettant en pratique nos constitutions, « dans une grande liberté intérieure et dans la docilité au Seigneur » (C 169), « nous affinerons les traits particuliers de notre visage de Petits Frères de Marie, un visage unique au sein du Peuple de Dieu, et nous le rendrons attirant, spécialement pour les jeunes auxquels nous nous dévouons » (Constitutions et Statuts, *Présentation*, p. 6, Fr. Charles Howard, supérieur Général).

### **D - L'axe pastoral**

377. Cet axe englobe tout ce qui concerne notre mission dans l'Eglise, notre participation à la construction du Royaume de Dieu. chacun de nous va mettre en valeur plus spécialement quelques facettes, suivant ses capacités, ses tâches, ses fonctions, ses responsabilités.

378. Voici les principales de ces facettes :

- l'Eglise post-conciliaire et les problèmes qui affectent la société ;
- les défis de l'évangélisation et de l'inculturation, l'enseignement social de l'Eglise ;
- l'attention aux signes des temps (C 168) et l'action pour la justice (C110.2) ;
- le projet éducatif dans l'optique du P. Champagnat ;
- le recyclage catéchétique et pédagogique ;
- les mouvements apostoliques, l'éveil et l'accompagnement des vocations :
- le Mouvement Champagnat de la Famille Mariste ;
- les moyens de communication sociale ;
- le service de l'autorité ;
- le service des malades et des Frères âgés ;
- l'administration des biens de l'Institut ;
- les diverses tâches matérielles et techniques.
- la capacité de renouvellement dans l'emploi des moyens techniques au service de l'action apostolique.

379. Chacun de nous, quelle que soit sa spécialité, doit devenir de plus en plus partie prenante de la mission communautaire, des options apostoliques de la Province. C'est pourquoi, tous ont besoin de se laisser éduquer par l'Esprit-Saint à la prière du cœur, à l'accueil de la Parole, à la docilité aux appels de Dieu, au dialogue fraternel, au regard objectif et positif sur le monde actuel, en particulier sur le monde des jeunes. Ce sont autant d'éléments de l'axe pastoral, valables pour tous, si nous voulons devenir de vrais ouvriers du Royaume, à l'exemple du Père Champagnat .

### **STRATEGIE**

380. La stratégie consiste à repérer les étapes de la vie d'un Frère profès perpétuel et à répartir le contenu de la formation permanente à l'intérieur de chacune des étapes. Pour mener à bien, dans le concret, une telle entreprise, il est nécessaire de prévoir quelques moyens.

. **Le Frère jeune adulte** (jusqu'à 35 ans environ)

#### **A. Les caractéristiques de cette période.**

:

381. En général, sa personnalité présente quelques aspects psychologiques plus caractéristiques :

- il recherche le chemin de sa réalisation personnelle, réalisation enracinée dans l'idéal religieux qu'il a découvert au noviciat, approfondi sérieusement au post-noviciat ;
- il a besoin d'expérimenter sa propre manière de collaborer à la construction du Royaume de Dieu comme Frère Mariste ;
- il est en quête de modèles d'apôtres maristes parmi les adultes, surtout les Frères de 35 - 60 ans qui, visiblement, ont réussi comme religieux consacrés.

382. Après les premiers tâtonnements professionnels et apostoliques, il a acquis plus de savoir-faire. Souvent, en plus de son travail ordinaire, il poursuit des études universitaires ou spécialisées, profanes ou religieuses. Le champ de ses relations tend à s'élargir. Alors, des problèmes peuvent surgir, par exemple dans le domaine de l'identité, de la sexualité, de l'affectivité, et l'autorité (C 46).

#### **B. contenu de la formation.**

383. Compte tenu de la situation du Frère à cette étape, le choix doit aller dans le sens d'un affermissement de la fidélité au Christ et de l'enthousiasme apostolique. Voici quelques moyens :

##### *L'axe anthropologique*

384. L'accompagnement par le Supérieur pour encourager, interpeller, aider à discerner et suivre le chemin personnel, peut-être pour proposer un temps fort spirituel. (C 152.1) L'ambiance de la communauté : l'exemple des Frères, leur dynamisme religieux et apostolique, les contacts individuels.

##### *L'axe biblique et théologique.*

385. Lecture suivie d'un Evangile en attitude prière, par exemple celui de Marc, ou en lien avec la liturgie. L'étude d'un ouvrage de base (biblique ou théologique) sur le mystère du Christ.

*L'axe mariste.*

386. Persévérance dans l'oraison quotidienne (C 72) et découverte du chemin personnel, par où conduit l'Esprit-Saint, pour vivre dans la présence de Dieu; lecture de « Biographies de quelques Frères » et autres biographies maristes plus récentes.

*L'axe pastoral.*

387. Effort de compréhension et de maîtrise de la pédagogie mariste, afin de l'appliquer d'une manière plus personnelle et plus assurée.

### **Le Frère d'âge moyen (35-60 ans environ)**

388. A cette étape, le Frère, comme tout homme, éprouve le besoin vital de s'affirmer. Comme religieux mariste, le fait d'expérimenter sa capacité d'oeuvrer pour le Royaume de Dieu l'aide à conserver et à améliorer son équilibre psychologique, à vivre et intégrer encore mieux les grandes valeurs de la consécration, essentiellement le don total à Dieu et aux autres. Par contre, le fait d'échouer dans l'affirmation de lui-même peut le conduire à une crise au niveau vocationnel, affectif, professionnel, communautaire et même existentiel. Une telle crise risque de provoquer une perte d'identité et de pousser le Frère à rechercher des compensations de tous genres : alcoolisme, exagération dans l'usage du tabac, relations amoureuses, etc. ....

389. Par ailleurs, même s'il réussit à s'affirmer, un Frère peut subir des crises d'ordre affectif ou même d'ordre plus fondamental encore, par exemple, des interrogations sur le sens de tout ce qu'il a fait jusqu'à présent. Dans ces moments-là, il a besoin de compter sur l'aide de l'accompagnateur. Avec lui, le Frère pourra découvrir le chemin de l'humilité, de la pauvreté offerte, de l'abandon total à Dieu.

390. Le vœu de stabilité (C 170) se présentera comme un moyen de réaffirmer son choix avec un nouveau réalisme. Il représente une réponse au *second appel* à la suite du Christ et correspond au *second amour* dans le mariage, à un âge de la vie qui peut être difficile pour certains.

#### **B. Contenus de la formation**

391. Compte tenu de la longueur de cette étape comme de l'évolution personnelle des individus, il y a lieu de prévoir deux contenus différents et progressifs de formation.

##### **1) Autour du seuil des 35-45 ans :**

392. A ce moment de la vie, bien des chemins restent ouverts. Par exemple, celui de l'unification intérieure où se consolide le choix de la vie consacrée, sans regretter ce qui a été laissé, avec la volonté d'aller vers un don de plus en plus total de soi-même.

393. Parfois aussi, l'élan intérieur a tendance à s'effriter ou à se gauchir, ce qui se traduit par une certaine installation, la médiocrité acceptée, un activisme déséquilibrant, ou même un double vie. D'autre part, des appels nouveaux devraient provoquer au dépassement : exigences professionnelles, besoins des jeunes, de l'Institut, de l'Eglise. Le Frère peut être appelé à exercer des responsabilités. Elles seront pour lui une occasion de croissance humaine et religieuse s'il les assume de son mieux.

394. A ce moment, un temps d'arrêt dans l'activité est indispensable. Généralement la session de ressourcement spirituel mariste est alors tout indiquée. Mais pour que la session ne soit pas une simple parenthèse, sans préparation sérieuse et sans lendemain durable, il faut la situer dans un programme plus vaste, que le plan provincial doit précisément envisager. Voici quelques orientations pour le choix de ce contenu de formation.

*L'axe anthropologique.*

395. Aide psychologique et spirituelle pour ceux qui sont en difficulté, par suite des blessures de la vie, des échecs au plan religieux, communautaire, apostolique, des crises et des compensations dont ils sont devenus prisonniers.

396. Chez tous, plus ou moins, existe le besoin de s'accepter soi-même, ce qui suppose la libération et de guérison intérieure : de l'inquiétude, de la jalousie, du découragement, de la timidité excessive, surtout du péché, des forces du mal. Pour accomplir son œuvre de guérison et de conversion, pour faire entendre son appel intérieur, l'Esprit-Saint se sert de moyens : accompagnement personnel, retraite dirigée ou école de prière, etc.

*L'axe biblique et théologique*

397. Remise à jour des connaissances fondamentales : sur la vocation (appel et réponse d'amour), sur la foi et l'œuvre du salut accomplie par Dieu (Ancien Testament), par Jésus-Christ (Nouveau Testament), par l'Eglise (Sacrement, liturgie), sur l'alliance et la consécration, sur l'intégration de la sexualité dans le vécu mariste.....

*L'axe mariste*

398. Retour à nos origines, à notre spiritualité mariale et apostolique (prière - action), selon Marcellin Champagnat. Doctrine et vie mariales : Constitutions, document marial, *Marialis cultus*. Circulaire sur la fidélité (F. Basilio RUEDA).

*L'axe pastoral*

399. Evaluation et discernement de notre mission aujourd'hui : enseignement social de l'Eglise, moyens de communication sociale ; éveil et accompagnement des vocations. Préparation à de nouvelles tâches et fonctions.

## **2) Autour du seuil des 50 ans.**

400. Vers 50 ans, la tentation de la lassitude ou de l'isolement guette le Frère. Il peut s'ouvrir à l'Esprit ou s'enfermer dans l'individualisme, l'égoïsme, faire le minimum avec Dieu, avec ses confrères, avec les jeunes. Il évite d'être dérangé, bousculé, interpellé.

401. Ce seuil requiert aussi un temps d'interruption des activités, ne serait-ce que quelques mois, pour une évaluation et une reprise dynamique. S'il n'y a pas de structures organisées au niveau de l'Institut, c'est à chaque Province de dialoguer avec les Frères, pour déterminer les modalités les mieux adaptées : exercices spirituels, autre forme de retraite, stage.

Voici quelques propositions :

*L'axe anthropologique*

402. Poursuite de la guérison intérieure et de la croissance commencées antérieurement. Recherche d'une plus grande sagesse grâce à une vision plus personnelle de toutes les dimensions de l'homme.

*L'axe biblique et théologique*

403. Insistance sur la bonne nouvelle du Royaume, message des livres prophétiques et sapientiaux : vie avec le Christ dans l'Esprit-Saint : quelques épîtres de St. Paul.

*L'axe mariste*

404. Confrontation du vécu mariste avec les constitutions : communauté priante et apostolique, vitalité de l'Institut.

*L'axe pastoral*

405. Amélioration du service confié par l'Institut ; ouverture ecclésiale, apostolique, éveil et soutien des vocations.

## **Le Frère aîné (après 60 ans)**

406. Il est facile de caractériser la situation à cette étape :

- état physique et psychique variable, mais diminution progressive du tonus vital ;



- plus grande disponibilité dans l'emploi du temps et le choix des activités ;
- normalement , prolongement des dispositions de l'étape antérieure : dominante de la sérénité et ou l'insatisfaction ; dans le premier cas, le Frère vit sa consécration avec une nouvelle fécondité ; dans le second cas, il risque de se fixer dans l'amertume, dans la critique de tous et de tous.

407. Autrement dit, le frère aîné vit plutôt ce qu'il a semé auparavant, à l'étape décisive des 35-60 ans. Il importe à cet âge, que chaque Frère trouve un apostolat adapté qui lui permette de continuer à se sentir utile et à rayonner la joie et le témoignage du don de soi.

### **B. Contenu de la formation.**

408. A l'entrée dans le troisième âge, correspond une structure mariste : les sessions des deux mois. Son contenu est à peu près le suivant, et il est valable pour toute l'étape.

#### *L'axe anthropologique*

409. Compréhension de cette étape par des lectures, des cours sur le 3<sup>ème</sup> âge : rythme et hygiène de vie adaptés : alimentation, repos, exercices physiques, contrôle des excitants. Organisation de son temps, non pour soi seulement, mais surtout pour les autres ; développement des dons personnels, artistiques ou autres et de la capacité de communiquer.

#### *L'axe biblique et théologique*

410. Reprise de quelques éléments bibliques et théologiques fondamentaux : vocation et fidélité de Dieu, Psaumes, pauvres de Yahvé, Eglise et sacrements, mystère pascal et sens de la souffrance, de la mort ; insistance sur la vie trinitaire, l'amour, la louange. N'est-ce pas le moment de goûter l'Evangile et les Epîtres de St. Jean ? des écrits des contemplatifs ?

#### *L'axe mariste*

411. Vie de prière sous la conduite de l'Esprit-Saint : prière du cœur, présence de Dieu dans les infirmités ; amour et rayonnement de l'amour de Jésus et de Marie, à la manière de Marcellin Champagnat, participation à la recherche sur nos origines ;, histoire de la Province, tenue des archives, aide à des traductions.

#### *L'axe pastoral*

412. Ouverture d'esprit et de cœur au monde d'aujourd'hui : partage d'expériences avec d'autres religieux ; témoignage de paix, de joie, de confiance ; en communauté, exemple pour les plus jeunes ; : apostolat typiquement marial, de la prière, de la présence, de la souffrance, et de la compassion pour les autres (confrères, pauvres, vieillards...). Mouvement Champagnat de la Famille Mariste.

### **Remarque : Mise en place de quelques structures:**

413. Pour assurer une formation permanente par étapes, un minimum de structures est nécessaire, au niveau provincial et même au niveau régional (cf. n° 431).

#### **A - Au niveau provincial :**

414. Le Frère Provincial est le premier responsable. C'est lui, normalement, qui assure l'accompagnement des Frères. Mais il a besoin de se faire aider par un conseiller provincial ou un autre Frère ou, de préférence, par une commission, si c'est possible.

415. La commission a un rôle important : fournir une information régulière aux Frères, une bibliographie, surtout quelques ouvrages de base, aider à établir le plan provincial et à programmer des actions de formation pour les trois étapes et pour les diverses catégories de responsables.

#### **B - Au niveau régional :**

416. Souvent, une province seule est limitée ou démunie dans ses moyens, surtout quand il s'agit du recyclage des Frères : supérieurs, formateurs, animateurs de la pastorale des vocations, Frères du 3<sup>ème</sup> âge, etc. Il est alors avantageux que plusieurs Provinces se regroupent pour organiser des sessions de formation, grâce à l'aide et à la stimulation du gouvernement général.

## **MOYENS**

### **Moyens ordinaires et moyens occasionnels.**

417. Parmi les moyens de la formation permanente, les uns sont ordinaires, c'est-à-dire utilisés chaque jour, chaque semaine, chaque année. Les autres sont occasionnels, c'est-à-dire qu'ils trouvent leur place à chaque étape et, plus spécialement, à des moments stratégiques, quand il y a des seuils à franchir.

#### **A - Les moyens ordinaires .**

418. Parmi ces moyens, certains engagent plus directement la responsabilité de chaque Frère, d'autres incombent davantage à la responsabilité des Supérieurs.

419. De la responsabilité personnelle relèvent plus spécialement les moyens suivants :

- le projet personnel ;
- l'accompagnement personnel et la direction spirituelle à continuer (C 73)
- l'équilibre de vie ou la maîtrise des sens et du «cœur», dans les domaines des relations humaines, de la sexualité, de l'affectivité, des mass media et des loisirs (C 26.11) ;
- l'oraison quotidienne (C 71) « prolongée, pendant la journée, par l'exercice de la présence de Dieu, la lecture spirituelle, le chapelet ou la prière mariale », la prière communautaire et son animation (C 70, 77);
- la révision de la journée, ou l'examen de conscience (C 72), qui nous prépare à recevoir fréquemment le sacrement de réconciliation ; révision qui se fait aussi en communauté ;
- l'étude religieuse, « pour approfondir notre foi », et « entretenir notre culture religieuse ». « Chacun a le droit et le devoir d'y consacrer un temps suffisant » (C 73).

420. A la responsabilité des supérieurs incombent davantage quelques moyens à promouvoir dans la communauté :

- le projet communautaire (C 50.1)
- la réunion communautaire (C 60, 60.1), qui « donne lieu à quelque exposé ou échange à partir, notamment, des textes de l'Institut », qui « permet aux Frères... d'actualiser les moyens pour entretenir l'esprit apostolique », de s'enrichir mutuellement ;
- l'entrevue avec chaque Frère (C 52.1), comme « facteur d'encouragement et de croissance spirituelle » ;
- la retraite annuelle et les recollections périodiques (C 73, 73.2) ;
- la lecture fréquente des Constitutions, et une lecture annuelle, si possible en communauté (C 169 et 169.1)

#### **- B- Les moyens occasionnels.**

421. Ils sont de divers ordres et comprennent :

- des moyens spirituels comme le voeu de stabilité (C 170), la retraite dirigée, l'école de prière ;
- des moyens apostoliques et pastoraux, dans des centres théologiques, catéchistiques ou dans des sessions interprovinciales ;
- des moyens plus spécifiques pour certaines fonctions : supérieurs, formateurs, directeurs d'œuvres, autres services, par exemple : sessions sur l'animation, le discernement communautaire, l'entrevue personnelle ;
- des rencontres régionales ou provinciales sur des thèmes retenus par le Frère Provincial et son Conseil ;
- la participation aux divers Centres maristes internationaux, à Rome ou ailleurs, maintenus par l'Administration générale.

### **ARTISANS**

#### **Tous concernés.**

422. «Le grave devoir» (C 110) de la formation permanente concerne chaque Frère, chaque communauté, chaque Province et l'Institut

#### **A - Niveau personnel :**

423. Chaque Frère, reste «l'artisan principal de sa formation» (C 95), en collaboration avec l'Esprit-Saint, le maître et l'architecte de l'ouvrage. Cette responsabilité s'exerce dans l'utilisation des moyens ordinaires (C 110). Quand il s'agit d'études spécialisées ou de périodes prolongées, le choix se fait avec la médiation du Frère Provincial (C109.3)

424. Dans cet esprit, c'est à chacun de savoir prendre des initiatives, sans tout attendre des structures et même des Supérieurs.

#### **B - Niveau communautaire :**

425. Chaque communauté, et d'abord son Supérieur, a un rôle à jouer pour stimuler les Frères « dans leur effort de croissance » (C 110.1). Elle est le lieu privilégié où «s'exerce la coresponsabilité dans la formation permanente de chacun de ses membres» (C 110). Les moyens d'exercer la coresponsabilité sont variés : citons, entre autres, l'exemple, la communication, le dialogue, l'avertissement fraternel(C 51), la réunion communautaire (C 60.1), une « bibliothèque appropriée » (C 152.3). L'animation de la prière communautaire, afin de «promouvoir la croissance spirituelle des membres » de la communauté (C 77.1) ainsi que le projet communautaire qui « permet d'exercer la coresponsabilité dans la recherche de la volonté de Dieu » (C 50.1)

#### **C - Niveau provincial et général :**

426. C'est de ce niveau surtout que doivent venir la stimulation et l'organisation (C 15. 2). « Le Frère Provincial, avec son Conseil, précise le plan de formation initiale et permanente, et en suit l'exécution, conformément au Guide de la formation » (C 95.1)

427. « Le plan de formation prévoit des actions adaptées aux divers groupes » (C 109.1) selon les âges et les fonctions des Frères : supérieurs de communauté (C 109.2), directeurs d'œuvres, formateurs, économes, etc. « Le Frère Provincial donne à chaque Frère des temps convenables pour sa formation permanente »(C 109.1). Il est attentif à trois priorités : « la catéchèse, l'action pour la justice, le fait culturel des moyens de communication sociale » (C 110.2)

428. D'une manière générale, « les Supérieurs majeurs sont les premiers responsables de la formation (C 106). Il revient au Frère Supérieur général, avec son Conseil (C 109.7) d'organiser des Centres internationaux. Le fonctionnement de ces Centres implique, à son tour, le choix de responsables compétents et expérimentés.

## **APPLICATIONS PRATIQUES**

### **Le plan de l'Administration générale et provinciale**

#### **A. Au niveau de l'Institut**

429. Les structures de formation permanente pour tout l'Institut doivent être maintenues et améliorées : Centres de spiritualité (Escorial, Manziana, Rome), Collège International, Centre d'Accueil de Notre-Dame de l'Hermitage, session des deux mois (3<sup>ième</sup> âge), sessions pour formateurs (Maîtres des novices, Responsables des Postulants), cours sur le Patrimoine spirituel mariste.

430. En plus de ces structures, il est important de trouver, au niveau provincial ou interprovincial, des moyens adaptés :

- pour les profès perpétuels de 30-35 ans ;
- pour les Frères entre 35-40 ans ;
- pour les Frères qui parviennent au seuil de la cinquantaine ;
- pour les Frères âgés, afin qu'ils restent des hommes apostoliques et continuent de mettre leurs dons au service de l'Institut et du Royaume ;
- pour les Frères à qui est demandé un service spécifique : supérieur de communauté (C 109.2), animateur de pastorale, etc.

### **B. Collaboration régionale ou interprovinciale.**

431. Pour la formation permanente des Frères, il est nécessaire d'intensifier la collaboration régionale ou interprovinciale, les contacts internationaux entre Frères, avec l'aide du Frère Supérieur général et de son Conseil (cf. n° 426-428)

### **C. Centres de ressourcement mariste**

432. Nos Centres de spiritualité ou Centres de ressourcement spirituel mariste sont des structures importantes pour la formation permanente des Frères. En vue de faciliter leur bon fonctionnement, il convient de tenir compte de ce qui suit :

#### *Age*

433. Ces Centres accueillent des Frères qui ont, de préférence, entre 35 et 45 ans.

#### *Conditions*

434. Ils ne conviennent pas pour les Frères trop perturbés ou qui remettent en cause leur vocation. Ceux-ci ont besoin d'une aide plus spécialisée. Les Frères Provinciaux doivent informer et préparer sérieusement les Frères qu'ils envoient à ces Centres.

#### *Objectif*

435. Leur objectif est d'abord spirituel avant d'être intellectuel, et il est essentiellement mariste. C'est pourquoi l'accent y est mis sur le renouvellement de la réponse intérieure à l'appel de l'Esprit-Saint, sur la connaissance du Fondateur, des premiers Frères, et de l'Institut, de la Famille Mariste, sur la vie communautaire faite de partage, de prière, d'études et de travail manuel.

#### *Contenu doctrinal*

436. Le ressourcement porte principalement sur la prière, le charisme mariste et les Constitutions, la Bible, sur la spiritualité mariale, apostolique et missionnaire.

#### *Expérience spirituelle et mariste*

437. L'expérience spirituelle est l'élément capital. En plus des moyens déjà mentionnés, il y en a quelques autres plus spécifiques : l'accompagnement personnel, la retraite dirigée, le partage spirituel en communauté, le séjour à Notre-Dame de l'Hermitage, le pèlerinage en Terre Sainte.

#### *Coordination*

438. Pour aider à l'application et à l'évaluation de ces orientations et compte tenu de la situation particulière à chaque Centre, il est nécessaire que le Conseil général effectue une bonne coordination entre les équipes des trois Centres (C109.7).

#### *Suivi*

439. Il est indispensable d'assurer un suivi chez les Frères qui ont participé aux sessions de ressourcement spirituel mariste. C'est une raison de plus pour que le plan provincial intègre ces sessions mariste dans un ensemble plus vaste et continu, de manière que le renouvellement intérieur opéré ou amorcé durant le stage ne s'estompe pas au bout de quelques mois ou de quelques années.

440. Le suivi concerne surtout les participants, par rapport à eux-mêmes et par rapport à leur nouvelle responsabilité de catalyseurs de la vie mariste dans leur Province.

#### *Sessions maristes*

441. De temps en temps, des sessions pourraient associer les différents Instituts maristes afin de favoriser la compréhension et la collaboration entre eux.

### **D. Le Collège International**

442. Le Collège International est une centre de formation qui dépend de l'Administration générale. Il accueille des Frères de toutes les Provinces de l'Institut qui suivent des cours réguliers à Rome, en vue d'actualiser leur formation spirituelle, doctrinale et professionnelle (C 109). L'un de ses objectifs est d'offrir une ambiance et des moyens propices au développement harmonieux de la vie religieuse mariste et aussi de favoriser la connaissance et l'amour de l'Institut.

## LA PREPARATION DES FORMATEURS MARISTES

« Les Frères formateurs...  
seront des hommes de prière,  
habitués au discernement spirituel  
et doués pour la formation des jeunes  
à la vie mariste.

Les Supérieurs majeurs  
leur assurent une préparation convenable  
et un recyclage périodique,  
afin qu'ils puissent bien s'acquitter  
de leur fonction » (C 108)

### La préparation des formateurs maristes

443. « La vitalité de notre famille religieuse et la fidélité à ses missions dépendent, pour une large part, de la formation de ses membres » (C95). C'est dire l'importance du rôle des formateurs, de leur préparation et de leur formation permanente.

#### BUT

#### Le formateur mariste.

444. La préparation des formateurs a pour but de faire émerger le type du formateur mariste, esquissé dans nos Constitutions. Les formateurs maristes « doivent être compétents, avoir une grande maturité humaine et spirituelle, être ouverts, capables de travailler en équipe et de gagner la confiance des jeunes, être des hommes de prière, habitués au discernement spirituel et doués pour la formation des jeunes à la vie mariste » (C 108-108). Les formateurs maristes ont à développer ou acquérir :

#### A - Une compétence doctrinale et psychologique.

445. Ils sont avant tout et doivent rester des collaborateurs et des catalyseurs de l'action de Dieu dans les cœurs. Ils ont besoin de posséder, d'une part, une sécurité doctrinale, surtout dans le domaine qui est le leur : la vie religieuse, dans son enracinement évangélique et mariste, dans l'Eglise d'aujourd'hui ; d'autre part, une capacité psychologique pour guider des personnes au moment décisif de leur vie.

#### B - Un savoir-faire humain et spirituel

446. Mieux qu'un savoir, c'est un savoir-faire pour comprendre les jeunes, traiter avec eux dans la confiance et la liberté, discerner avec eux les vrais appels de l'Esprit-Saint et la manière d'y répondre. Un savoir-faire qui comprend une heureuse symbiose de qualités humaines et de dons spirituels. Il s'agit, en particulier, de bien exploiter ses aptitudes humaines, mais en les mettant totalement à la disposition de Dieu, pour l'œuvre de Dieu à réaliser la construction du Corps du Christ.

#### C - Une expérience mariste communicative :

447. Compétence et savoir-faire doivent s'intégrer dans une expérience mariste et la laisser transparaître à tout instant. Au quoi serviraient les paroles et les explications sans le témoignage convaincant et entraînant ?

448. La préparation des formateurs vise donc, finalement, à une imprégnation et à une assimilation de tout ce qui est mariste, à une actualisation de Marcellin Champagnat : son expérience de l'amour de Jésus et de Marie, son amour pour les enfants, les jeunes, les plus délaissés (C 2). Une expérience tellement rayonnante et communicative qu'elle rende les formateurs capables d'enthousiasmer les jeunes et de les acheminer vers l'intériorisation de la vie mariste et sa projection dans des œuvres apostoliques, selon le charisme de l'Institut.

### **CONTENU**

449. Comme le contenu découle du but visé, il comprendra : une préparation anthropologique et spirituelle, une préparation doctrinale et une préparation mariste.

#### **Préparation anthropologique et spirituelle.**

450. Pour déboucher sur une compétence et un savoir-faire, cette préparation envisage le formateur lui-même et dans sa relation avec la personne en formation.

#### **A. Préparation du formateur lui-même**

##### **1) Les autres relations fondamentales**

451. Le formateur a besoin de se connaître dans ses quatre dimensions fondamentales, cherche à parvenir à « une plus grande maturité humaine et spirituelle » (C 107).

##### *La communion avec la nature*

452. Elle lui permet de connaître quelle est sa capacité d'émerveillement, d'admiration, de contemplation, quelle est sa sensibilité à tout ce qui est artistique, quel sens et quelle pratique du travail il incarne.

##### *La communion avec les autres*

453. Elle lui apprend comment il vit sa relation avec eux : plutôt dans la dépendance, plutôt dans l'opposition et l'agressivité, ou bien réellement dans la proximité et la liberté.

454. Quelle est sa manière de prendre des décisions ? C'est-à-dire, qu'est-ce qui est habituellement déterminant : ce qu'il a envie de faire, ce que les autres attendent de lui, ce qu'il croit que le Seigneur veut ?

455. Comment a-t-il intégré sa sexualité dans et par l'amour ? Un aspect essentiel : comment aime-t-il ? Est-ce avec toutes sa personne : avec son cœur d'abord, mais aussi avec sa tête et avec une spontanéité maîtrisée ?

##### *La communion avec lui-même :*

456. Comment se voit-il et s'accepte-t-il ? C'est-à-dire, a-t-il une image négative ou positive ? Quelles sont ses richesses d'être (bonté, simplicité, accueil, etc. ..) et ses limites ? Comment accepte-t-il toute sa personne : son corps, son intelligence, son cœur, son action ? quelles perturbations le marquent plus profondément : blessures du passé, peurs, timidité, déceptions, compensations.. ? Quelle est la dominante de sa personnalité : la pensée, l'intuition, le sentiment ou la sensation ? Comment réagit-il aux obstacles, aux coups durs ? par le repliement sur lui-même, la prise de recul, le recours à l'aide des autres, la fuite en avant ?

457. Une des questions les plus importantes pour un formateur : quel est le degré de cohérence entre les valeurs désirées, les besoins satisfaits et les attitudes affichées.

##### *La communion avec Dieu :*

458. Quelles sont ses aspirations, ses convictions et ses certitudes humaines les plus profondes ? Quelle est sa perception de Dieu ? Est-ce une perception encore extérieure ? ou est-elle vraiment intérieure, dans l'être profond ?

459. Une question capitale : à quelle étape en est-il actuellement dans sa relation avec Dieu, relation qui constitue son *histoire sainte* ? Quelle expérience a-t-il de l'amour de Dieu ? Dans sa vie, Dieu est-il seulement important ou est-il vraiment premier et tout ? Comment tout cela se traduit-il dans sa manière habituelle de prier et de vivre l'union avec Dieu ?

##### **2) Les trois axes de maturité**

460. Le formateur veille à harmoniser trois axes de maturité : la maturité du « je », la maturité affective, la maturité spirituelle :

*La maturité du « je » :*

461. Elle est atteinte quand la personne, après avoir découvert toutes ses richesses, après avoir traversé et dépassé toutes ses zones de perturbations, repose enfin sur le terrain solide de l'être profond.

462. Une telle découverte se fait dans l'émerveillement, parce qu'on touche quelque chose qui est en soi, mais qui ne vient pas de soi. La solitude la plus profonde est rejointe, mais elle ne pèse plus, elle ne fait plus peur. La personne est devenue lucide, sereine et confiante, mais humble et souple. Lorsqu'elle peut agir habituellement de cette manière, elle se situe alors au niveau du « je ».

*La maturité affective :*

463. Elle est atteinte quand la personne a la capacité de se laisser aimer et d'aimer avec tendresse. Alors, toute autre personne, sans exception, est digne d'être aimée. L'amour prend les devants et recherche uniquement le bien de l'autre. Une telle maturité affective débouche, avec la grâce de Dieu, dans la charité : celle des béatitudes, du Sermon sur le montagne (Mt 5, 7) ; de l'hymne à la charité (1 Co 13).

*La maturité spirituelle.*

464. Elle est atteinte quand la personne vit, à l'égard de Dieu, une attitude de fidélité, de disponibilité et de docilité, dans l'abandon de l'être profond. De plus en plus, cette docilité porte sur tout. De plus en plus également, les divers secteurs de la personne cessent d'opposer des résistances aux motions de l'Esprit-Saint. Elle est, en résumé, le genre de maturité équilibrée vers lequel doit tendre, sans trop de tension, tout personne, tout Frère, et, à plus forte raison, tout formateur.

**B. Préparation du formateur en vue des jeunes à former.**

465. La préparation anthropologique et spirituelle ne concerne pas seulement le formateur en lui-même mais aussi le formateur dans sa relation avec la personne en formation. Il a besoin pour cela, de s'accoutumer à quelques points de repère psychologiques et spirituels.

**1) Points de repère psychologique.**

466. Dans ce domaine psychologique, tout l'effort d'analyse que le formateur a réalisé sur lui-même, sera utile pour la connaissance et l'accompagnement du jeune en formation, surtout en ce qui concerne l'affectivité et l'exploration du « je ».

467. Il portera son attention sur les étapes d'évolution de la personne, en se concentrant sur l'étape où se trouvent les jeunes en formation, dont il sera chargé.

468. S'il peut se familiariser avec quelques méthodes d'investigation psychologique, cette approche l'aidera dans ses relations avec les jeunes et dans sa collaboration avec un conseiller psychologique, par exemple, certains tests de personnalité ou d'autres méthodes d'analyse conformes à une saine anthropologie de la vocation chrétienne.

**2) Points de repère spirituels :**

469. Dans ce domaine spirituel, le formateur devra acquérir compétence et savoir-faire pour l'initiation, le discernement et l'animation.

470. L'initiation concerne principalement la relation avec Dieu, c'est-à-dire, la vie de foi, la prière, la conversion. Il a besoin de connaître les étapes de la vie spirituelle, tout spécialement celles des commençants et des initiés. En rapport avec ces étapes, il lui faudra apprendre comment initier à l'oraison, à la prière liturgique et communautaire, mais aussi aux *rites de passage* quand il s'agit d'entrer dans une nouvelle vie, par exemple en s'inspirant des rites liturgiques.

471. Le discernement est à la fois spirituel et vocationnel. Le discernement spirituel concerne avant tout la vie dans l'Esprit-Saint. C'est pourquoi le formateur doit connaître :

- la pédagogie de Dieu dans la Bible
- les dons de l'Esprit-Saint (1 Co 11,12)

- les signes de l'action de Dieu (Ga 5, 22-23)

- les indices de l'esprit du mal : incitation à la tristesse, à la peur, au doute, au découragement.

472. Le discernement vocationnel concerne les critères de vocation. Il suffit de se reporter aux chapitres du Guide sur la pastorale des vocations et la formation initiale (cf. n° 106-107 ;176 ;245-248 ; 324).

473. L'animation a rapport à la communauté. Comment créer des relations interpersonnelles, dans une ambiance de liberté, de spontanéité, de respect, d'entraide, de responsabilité ?

#### **. Préparation doctrinale.**

474. Le contenu de cette préparation peut se résumer en une vision conciliaire de la vie religieuse. Vision qui s'enracine dans l'histoire de l'Eglise, l'évolution de la vie religieuse, les Pères de l'Eglise et du désert, les conciles, et les signes des temps.

#### **A - L'histoire du salut :**

475. Pour un formateur, il est capital de connaître les grandes étapes de la révélation et d'approfondir quelques aspects, par exemple :

- *l'alliance* : l'alliance créatrice, l'alliance avec Abraham et ses descendants, avec Moïse et le peuple d'Israël, avec les Juges, avec David et sous la royauté, pendant et après l'exil... et la nouvelle alliance en Jésus-Christ ;

- *les prophètes* : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Amos, Osée, Joël, Sophonie, Zacharie et Michée :

- *les psaumes et les pauvres de Yahvé* : les livres sapientiaux ;

- *le mystère de Jésus-Christ* : Incarnation, enfance de Nazareth, baptême et tentations, proclamation du Royaume (paraboles, guérisons, béatitudes), mystère pascal...

- *Marie* : la personne et la mission de Marie (cf. C 84) : le Fiat et l'avènement du Royaume, Cana et la proclamation du Royaume (écoute de la parole), la Mère de Jésus au Calvaire, en prière au Cénacle, la Mère des disciples de Jésus dans l'Eglise et la Mère de l'Eglise.

- *la naissance et le développement de l'Eglise* : Actes, Epîtres, le rôle de l'Esprit-Saint et des sacrements ;

- *l'eschatologie* : apocalypse, Daniel...

- *la communion des saints*.

#### **B - L'Eglise de Vatican II :**

476. A travers les textes du Concile et les principaux documents de l'après-Concile :

477. *Les Constitutions* :

- *Dei Verbum*,... sur la révélation ;

- *Sacrosanctum Concilium*... sur la liturgie,

- *Lumen Gentium*... Sur le mystère de l'Eglise,

- *Gaudium et Spes*... sur l'Eglise dans le monde de ce temps ;

- Le Code de droit canonique ;

478. *Les Décrets et déclarations* :

sur les évêques et les prêtres, sur les laïcs, sur les missions, sur l'oecuménisme, sur l'éducation chrétienne, sur la liberté religieuse ;

479. *Encycliques et exhortations apostoliques* :

- *Ecclesiam Suam*... sur le dialogue ;

- *Evangelii Nuntiandi*.. sur l'évangélisation ;

- *Marialis Cultus*.. sur le culte marial aujourd'hui ;

- *Populorum Progressio*.. sur la justice sociale ;

- *Redemptor Hominis* et *Dives in misericordia*.. sur la figure du Christ ;

- *Catechesi tradendae*.. ; sur la catéchèse ;

- *Redemptoris Mater* sur la Marie et la vie de l'Eglise en marche ;

- *Dominum et vivificantem* sur l'Esprit-Saint ;



- *Familiaris consortio* sur la famille ;
- *Laborem exercens* à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de *Rerum Novarum* ;
- *Mulieris dignitatem* sur la dignité et la vocation de la femme ;
- *Christifideles laici* sur la vocation et la mission des laïcs ;
- *Redemptionis donum* aux religieux et aux religieuses sur leur consécration etc.

480. *Synode de 1985* :

20 ans après le concile , et d'autres documents de l'Eglise universelle et de l'Eglise locale

### **C - La vie religieuse :**

481. Les textes du Concile et de l'après-Concile :

- *Lumen Gentium* : chapitre 6 ;
- *Perfectae Caritatis* :
- *Ecclesiae Sanctae* : décret d'application ;
- *Evangelica Testificatio* ;
- Eléments essentiels de la vie religieuse ;
- Les éléments essentiels de l'enseignement de l'Eglise sur la vie religieuse(CRIS, 1983) ;
- Documents sur la formation, notamment :Directives sur la formation dans les Instituts religieux(Rome, 1990) mais aussi ce qui concerne le renouveau adapté de la vie religieuse, surtout dans le pays où se trouve le formateur.

### **D - Le signes des temps :**

482. On pourrait les regrouper autour de trois séries d'événements :

*Les nouveaux défis pour l'Eglise :*

menace nucléaire et violence, progrès des sciences biologiques, mutation des valeurs morales, injustices et pauvretés, sécularisme et indifférence religieuse, féminisme, écologie ;

*Le renouveau dans l'Esprit-Saint :*

mouvements charismatiques, nouvelles communautés, communautés ecclésiales de base ;

*la sensibilité aux droits de l'homme :*

« l'homme est la première route et la route fondamentale de l'Eglise » (Jean-Paul II, *Redemptor Hominis*, 13). L'Eglise est « *experte en humanité* » (Discours de Paul VI à l'O.N.U.)

### **Préparation mariste.**

483. Cette préparation doit être extrêmement soignée, car d'elle dépend, en grande partie, la transmission du patrimoine mariste. Elle peut se ramener à trois aspects principaux : une claire vision de l'identité mariste, une découverte de Marcellin Champagnat comme modèle de formateur, une attention spéciale à quelques aspects pastoraux, notamment le contact avec les plus délaissés.

### **A - Une claire vision de l'identité mariste :**

*L'approche historique*

484. Elle part du Fondateur et des premiers Frères, dans le contexte de leur époque, puis suit la marche de l'Institut sous les différents généralats pour se concentrer davantage sur les derniers Chapitres généraux et sur l'histoire locale mariste. Il est bon de découvrir comment le charisme originel s'est développé, rétréci sur certains points, enrichi sur d'autres

*L'approche spirituelle*

485. Elle se résume dans une assimilation en profondeur des Constitutions et la connaissance de l'ensemble formé par les Constitutions et le droit propre et les divers documents de l'Institut : circulaire, Cahiers mariste. Entrent donc, dans cette approche, les éléments suivants :

- le charisme du Fondateur et le charisme de l'Institut ;
- la vocation mariste, c'est-à-dire la spiritualité et l'esprit maristes, la manière de vivre la consécration, la prière, la communauté ;

- la mission mariste qui s'exerce à travers des tâches, des emplois, des fonctions, mais qui est commune à tout l'Institut, à toutes les communautés ;
- la formation mariste ;
- le gouvernement mariste ou le service de l'autorité.

486. Il s'agit, en fait, du patrimoine spirituels, ce condensé d'intentions du Fondateur de « saines traditions » (PC2b) porteuses d'un esprit, d'une vie, d'une expérience.

#### **B - Une découverte de M. Champagnat comme modèle de formateur :**

487. Notre Fondateur, en effet, a vraiment reçu des dons exceptionnels de formateur. « Le succès de son Institut me paraît merveilleux, surtout quand je me rappelle les éléments grossiers qu'il avait dû employer d'abord, et dont il réussit à faire des Frères instruits et pieux pour la plupart » (Témoignage sur Marcellin Champagnat enquête diocésaine, présentés par Fr. A. Carazo, Rome, 1991, p.208). Cinq traits semblent plus caractéristiques du formateur qu'était Marcellin Champagnat :

##### *L'expérience de l'amour de Jésus et de Marie pour lui et pour les autres :*

488. dès le début , nos Constitutions mettent en lumière cette expérience (C2). Plus loin, elles précisent : « les formateurs choisissent Marie pour inspiratrice de leur mission, apprennent d'elle comment accompagner avec amour, persévérance et discrétion, ceux qui leur sont confiés » ( C 107 ;cf. Lettres, L 210).

##### *Le souci de l'essentiel,*

189. Nous pouvons le vérifier dans trois domaines :

- les critères d'admission : « la grande, et je puis dire l'unique condition qu'il faut pour entrer dans notre maison, avec la santé, c'est une bonne volonté et un sincère désir de plaire à Dieu » (Lettre à M. Labrosse, futur F. Louis-Marie - L 23).
- le sens aigu de la consécration à Dieu, de l'oraison, de la liturgie, de la présence de Dieu, du zèle apostolique ;
- la « formation à une solide vertu » : « C'est pour cela que, dans ses instructions, il revenait sans cesse et avec une insistance marquée sur l'humilité, sur la pauvreté, la mortification et les autres vertus qui dépouillent l'homme de lui-même et de tous les défauts qui se cachent dans les replis de son âme : tels que l'attachement à sa volonté, l'esprit propre, l'amour du repos et de tout ce qui flatte la nature » (Vie, Ed. 1989,p. 456).

##### *L'engagement personnel ou l'exemple.*

490. « L'Hermitage est un paradis, on prie, on travaille, on s'aime, on garde le silence, et le Père Champagnat est toujours le premier à tout, le plus édifiant de tous : il entraîne tout le monde par l'amour et la vénération qu'on lui porte » (Fr. Romain, citant Gabrielle Fayasson, Témoignages sur Marcellin Champagnat, Enquête diocésaine, présenté par Fr. A. Carazo, Rome, 1991, p.228). Ce qui transpire dans ses lettres, c'est son affection pour les Frères, sa bienveillance, même à l'égard des plus difficiles (cf. Lettres, L 49).

##### *La création d'une ambiance de famille dans la communauté.*

491. Il suffit pour cela de se reporter aux Constitutions :

- sur l'esprit de famille et l'esprit de nos origines (C 6. 49) ;
- sur la présence de Marie, la Mère, dans les communautés (C 48) ;
- sur « l'étroite communions avec la province et l'Institut » (C 107).

492. Dans ses lettres, le P. Champagnat a le souci de maintenir des liens entre les communautés, en donnant des nouvelles des uns et des autres, en faisant prier pour les nécessités du moment : vocations, malades, Frères qui partent pour l'Océanie...

493. La communauté de formation, dans la fidélité à la tradition mariste, essaie aussi de traduire aujourd'hui l'esprit de participation de la première communauté mariste à la fondation de l'Institut (cf. FMA 25).

##### *L'art de la correction et de l'accompagnement.*

494. « Pour lui, il cherchait d'abord à s'insinuer dans l'esprit, à gagner le cœur de celui qu'il reprenait et à lui faire avouer lui-même sa faute : puis il lui donnait avec bonté les moyens propres pour s'en corriger » (Vie, Ed. 1989, p. 449 ).

495. « La direction ne consistait pas en beaucoup de paroles. C'était souvent une caresse paternelle, un mot, le même plusieurs fois répété, mais, dit par lui, il descendait jusqu'au fond du cœur, pour y porter le repentir, l'amour de Dieu, le désir de devenir meilleur. Combien, auprès de lui, ont trouvé la paix, la confiance, le bonheur » (Frère François, Ecrits, vol. VIII, pp. 414-416 Postulation générale, Rome).

### **C. Les aspects pastoraux :**

496. Une attention spéciale à quelques aspects pastoraux qui prennent des formes différentes, suivant le pays, la situation locale. Par exemple :

- *L'expérience de la mission mariste*, spécialement par un contact avec les plus délaissés ;
- *Le sens et les aspects missionnaires de la vocation mariste*. Nous avons une bonne base dans les Constitutions (C 90 et 91) et dans le rapport du XVII<sup>e</sup> Chapitre général sur la formation.
- *La réflexion théologique* : l'inculturation et les applications concrètes pour la vie mariste : conseils évangéliques, prière, communauté, apostolat.
- *L'annonce de la Bonne Nouvelle* : participation des jeunes en formation à la catéchèse, à la liturgie... selon la pédagogie mariste.

## **STRATEGIE**

### **Une formation unifiée.**

#### **A. Le choix des Centres**

497. Pour parfaire sa formation le futur formateur veillera à choisir des Centres ou Organismes qui visent à donner une formation unifiée, à la fois psychologique et spirituelle. Quant au complément mariste indispensable, seul notre Institut est en mesure de le fournir.

#### **B. Une expérience pratique.**

498. Il est souhaitable qu'il vive quelques années dans une communauté de formation. En pleine pâte, le Frère à former révèle et affermit ses capacités. Il s'instruit au contact de la réalité et de l'expérience. Il s'exerce à travailler en équipe.

#### **C. La communauté de formation**

499. Pour que la communauté de formation remplisse son rôle, il faut un certain nombre de conditions. Le supérieur de la communauté doit avoir le souci et la capacité d'animer l'équipe des formateurs et les autres Frères de la communauté, en tant que religieux et en tant que formateurs maristes. Ceux-ci doivent avoir le même souci et développer le sens du travail en équipe (C 107). Pour instaurer cet état d'esprit, il y faudra informer, motiver, arriver à des moments de rencontres régulières et, finalement, évaluer. Au cours de ces réunions, les Frères partageront leurs valeurs humaines, religieuses et maristes, leurs joies et leurs difficultés de formateurs, leur manière de voir les jeunes en formation. En un mot, ils pourront réellement s'entraider dans la tâche que leur confie l'Institut. Ils pourront mieux en rendre compte aux autres communautés de la Province et susciter ainsi l'intérêt et la participation de tous les Frères ( C 106). La communauté de formation en deviendra plus soudée, plus solidaire, plus formatrice ; oui, vraiment formatrice, non seulement pour les jeunes, mais aussi pour les formateurs eux-mêmes.

### **MOYENS.**

#### **Formation préalable et formation permanente**

500. Parmi les moyens à utiliser pour la préparation des formateurs, il y a lieu de distinguer les moyens de formation préalable pour le formateur qui n'a pas encore commencé sa tâche et les moyens de formation permanente pour le formateur déjà engagé dans sa tâche.

#### **Moyens de formation préalable.**

501. Les acquisitions doctrinales et technique sont nécessaires, mais la priorité doit être donnée à un accompagnement personnel.

*L'accompagnement personnel*

502. Pendant l'accompagnement personnel le futur formateur apprendra à se connaître plus objectivement, à intégrer réellement tout ce qu'il va recevoir et vivre. Il consolidera ainsi sa vocation religieuse mariste.

503. Cette expérience d'accompagnement comprendra donc des temps d'évaluation personnelle, des temps forts spirituels, comme une retraite dirigée, un séjour à N.D. de l'Hermitage pour s'imprégner de l'esprit du Fondateur et des premiers Frères. Elle devrait avoir une durée suffisante pour permettre au formateur de refaire le cheminement des pèlerins d'Emmaüs : appelés à mourir pour ressusciter.

*La compétence doctrinale et professionnelle*

504. Elle sera acquise par :

- des cours doctrinaux sur l'histoire du salut, sur l'Eglise, sur la vie religieuse, sur les signes des temps, sur quelques Pères du désert parmi les Pères de l'Eglise et d'autres auteurs spirituels ( cf. n° 474-482);

- l'assimilation des ouvrages maristes : Constitutions et Statuts, Guide de la formation, Circulaires, en complétant : par les livres et les documents de nos origines; par les résultats des recherches sur nos origines et notre histoire ; par la lecture des auteurs qui sont à la source de notre spiritualité mariste : François de Sales, Olier, Bérulle ;

- des temps de formation pour les connaissances plus spécialisées, sur le discernement spirituel et les critères de vocation, sur l'entrevue personnelle et la direction spirituelle, sur les techniques d'investigation de la personnalité et d'animation de groupes.

**B - Moyens de formation permanente.**

505. Le travail de formation n'est jamais achevé. Il faut donc le continuer sans cesse. Les principaux moyens à la disposition des formateurs sont les suivants :

*L'accompagnement du formateur*

506. L'entrevue ou la direction spirituelle avec une personne compétente et expérimentée. En effet, le formateur, lui aussi, a besoin de se laisser accompagner et confirmer dans les voies du Seigneur. Le dialogue avec son Frère Provincial fait partie de cet accompagnement pour mieux discerner les appels de Dieu. La connaissance des grands directeurs spirituels du passé et du présent est une aide précieuse et complémentaire.

*Les rencontres régulières entre formateurs*

507. Les rencontres régulières entre formateurs : dans la communauté, dans la Province, dans l'Eglise du pays, entre Provinces maristes.

*Le repos et le ressourcement*

508. Un temps annuel de repos et de ressourcement spirituel permettant également de renouer contact avec la réalité de la Province. Après six ans d'activité, un temps d'arrêt plus prolongé est nécessaire.

*Un apostolat complémentaire*

509. Un apostolat peu absorbant, est donc compatible avec sa tâche essentielle de formateur.

**ARTISANS**

**Le formateur, le Frère Provincial, la communauté :**

510. La responsabilité de la préparation des formateurs repose d'abord sur le formateur lui-même, puis sur le Frère Provincial et la communauté.

**A - Le formateur**

511. Le formateur lui-même est évidemment le premier concerné. Chez lui, plus que chez n'importe qui, une condition de base est requise pour profiter à plein de sa formation : c'est qu'il ait la

volonté de progresser et pas seulement l'envie de connaître, de s'enrichir intellectuellement. Ce qui va le faire mûrir le plus dans sa responsabilité de formateur, c'est sa capacité de croître humainement et spirituellement : de donner et de recevoir, d'affirmer sa sensibilité, sa délicatesse, sa compassion, sa disponibilité, sa docilité à l'Esprit-Saint.

512. D'autre part, la multiplication des études et des expériences peut fragmenter sa personnalité mariste, au lieu de l'unifier. Il doit être très attentif aux théories et aux techniques qu'il apprend, aux spiritualités qu'il affectionne. Il est possible qu'elles recouvrent des présupposés contraires, en partie ou en totalité, à la vision chrétienne de l'homme.

513. Quant aux spiritualités d'autres familles religieuses, il peut y avoir recours dans la mesure où elles s'avèrent compatibles avec la nôtre.

### **B - Le Frère Provincial**

514. Le Frère Provincial est « le premier responsable de cette formation » (C 106). Il lui revient, avec son Conseil, de prévoir et de préparer les formateurs qui assureront la continuité de la formation dans la Province.

### **C. La communauté**

La communauté de formation a aussi un rôle important à jouer (C 106). C'est elle qui, par sa manière d'être, aidera les futurs formateurs à intégrer les divers aspects de la vie mariste dans le quotidien.

## **APPLICATIONS PRATIQUES.**

### **Le plan de l'Administration générale**

516. Les Supérieurs majeurs sont responsables de la préparation des Formateurs. Ils doivent leur assurer une formation convenable et un recyclage périodique (C 108). C'est pourquoi ils mettent en place les structures nécessaires à cet effet en tenant compte des diverses étapes (pré-noviciat, noviciat, post-noviciat et formation permanente), soit au niveau général, soit au niveau provincial ou interprovincial.

517. L'expérience montre que les Formateurs retirent un grand profit des cours organisés pour les Maîtres des novices et les Responsables des postulants. Un effort devrait être fait pour répéter ces cours à intervalles réguliers.

## **Lexique**

### **ACCOMPAGNEMENT**

L'accompagnement a un double objectif : le premier est d'aider le candidat à se connaître et à reconnaître la présence de Dieu dans sa vie, à comprendre ce que Dieu demande de lui ; à découvrir, apprécier, assimiler les valeurs humaines et évangéliques et agir en accord avec elles. Le second est de permettre à l'Institut, par l'entremise de l'accompagnateur, de connaître le candidat. Un bon accompagnement se fait à deux niveaux : personnel et communautaire.

*A. Accompagnement de la personne :* au niveau personnel, l'accompagnement est réalisé spécialement par l'entrevue personnelle, à fréquence régulière, et par le projet personnel du candidat.

*B. Accompagnement du groupe (communauté) :* au niveau communautaire, l'accompagnement se réalise principalement par la qualité de vie de la communauté : son organisation - le projet communautaire et son évaluation -, la communication, notamment par des rencontres régulières.

## **ANTHROPOLOGIE (-GIQUE)**

Ensemble de disciplines qui s'intéressent à l'homme dans ses différents aspects (physiologique, psychologique, social, etc. ) et aident à se faire de lui une conception globale.

Pour un chrétien, la conception de l'homme est fondée sur l'éminente dignité de la personne humaine, créée par Dieu à son image, et appelée par lui à partager la vie divine. La vision chrétienne prend en compte à la fois le péché de l'homme et le moyen que Dieu met à sa disposition pour entrer dans la voie du salut ouverte par Jésus-Christ. (« *Dieu est devenu homme pour que l'homme devienne Dieu* », disait Saint Irénée, évêque de Lyon, vers 200).

## **ASPIRANT**

Par ce mot, nous désignons un jeune qui désire connaître la vie mariste pour s'y engager, éventuellement. Il est équivalent du mot « candidat ».

## **BLOCAGE**

Comportement caractérisé par un refus, une incapacité apparente de poursuivre un apprentissage, de réagir à une situation.

## **CANDIDAT**

Le candidat à la vie mariste, comment se présente-t-il ? Tout candidat, quelle que soit sa race ou sa culture, possède des forces qui le portent à faire le bien, à vivre les valeurs évangéliques, et d'autres forces qui le poussent à ne se préoccuper que de lui-même, à réaliser ses propres désirs et à obéir à ses tendances. Il vit une dualité. Parfois, par ses attitudes et sa conduite, il rejette les valeurs. C'est pourquoi, le Seigneur lui dit : « Ce ne sont pas ceux qui disent "Seigneur ! Seigneur !" qui entreront dans le Royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père qui est dans les cieux » (Mt 7. 21)

Le Christ attire fortement l'attention des apôtres sur la réalité profonde du cœur humain (Mc 7,14-25). Saint Paul, pour sa part, reconnaît en lui-même une division intérieure qui le pousse à la fois à vouloir le bien et à faire le mal (Rm 7, 14-25).

Le document conciliaire *Gaudium et Spes* nous présente la même réalité en ces termes : « En vérité, les déséquilibres qui travaillent le monde moderne sont liés à un déséquilibre plus fondamental, qui prend racine dans le cœur de l'homme. C'est en l'homme lui-même, en effet, que de nombreux éléments se combattent. D'une part, comme créature, il fait l'expérience de ses multiples limites. D'autre part, il se sent limité dans ses désirs et appelé à une vie supérieure... C'est en lui-même qu'il souffre division et c'est de là que naissent, au sein de la société, tant et de si grandes discordes. » (GS10 ; cf. Jc 4, 1-3).

Ce qui précède confirme la réalité ontologique de l'homme : il n'est pas totalement libre. En répondant à la grâce et en surmontant ce qui le conditionne, d'une manière consciente ou inconsciente, il doit travailler à accroître sa liberté intérieure. A mesure qu'il se libère, les fruits de l'Esprit apparaissent ; ses attitudes et sa conduite deviennent cohérentes avec les valeurs de l'Évangile (Ga 5, 22-24). C'est la vie dans l'Esprit. Cependant, s'il ne réussit pas à surmonter les forces contraires à la liberté, apparaissent les fruits de la chair (Ga 5, 19-21) ; ses attitudes et sa conduite deviennent incohérentes avec les valeurs évangéliques.

Telle est la réalité de chaque candidat qui frappe à notre porte. Mais Dieu ne cesse de le stimuler à s'accepter, à se dépasser et à se convertir à l'Évangile (Mc 9, 39 ; C 96) pour l'envoyer en mission.

## **CHARISME**

Ce mot qui signifie « grâce, don », est employé pour décrire le(s) don(s) qu'une personne a reçu(s) pour le(s) cultiver et le(s) mettre au service des autres, dans l'Eglise. Ainsi parle-t-on du charisme de Marcellin Champagnat, fondateur, charisme qui se continue dans l'Institut (C 2).

## **CULTURE**

Par culture, nous n'entendons pas seulement le groupe humain en soi (donnée ethnographique) ; par davantage l'ensemble du travail de l'homme sur la nature ou les diverses expressions de l'esprit humain (art, science, technique). Le terme culture est en rapport avec l'ensemble des sens et significations, des valeurs et modèles sous-jacents ou incorporés à l'action et à la communication d'un groupe humain ou d'une société concrète, et considérés par eux comme des expressions propres et distinctives de leur réalité humaine.

## **DISCERNEMENT**

Le discernement indique une attitude qui cherche à « assurer que nos actions et notre idéal de vie sont en harmonie avec l'action vivante de Dieu dans le monde. Dans les décisions que nous avons à prendre chaque jour, dans les choix que nous sommes appelés à faire, nous tâchons de rester branchés sur le plan de Dieu à notre égard et à l'égard de l'humanité. Cette attitude et notre effort sont basés à leur tour sur la conviction que l'Esprit est présent et nous conduit » (cf. GS 11 ; Circ. Sur le Discernement Fr. Charles HOWARD, 1988, pp. 107-108).

*Discernement personnel* : par cette disposition, nous mettons sous le regard de Dieu nos relations, nos choix, notre prière, notre travail et toute notre vie pour voir si tout vient de Lui et nous relie à Lui ou si nous sommes poussés par un autre esprit qui nous éloignerait de l'accomplissement de sa volonté. La révision de la journée nous permet de faire ce discernement personnel (C 72)

*Discernement communautaire* : la suite du Christ dans la vie mariste a un aspect communautaire essentiel. C'est pourquoi les communautés doivent exercer le discernement sur leur vie et leur apostolat. Les critères de ce discernement sont précisés dans nos Constitutions, à l'article 43.

## **EPROUVER**

Le Guide n'emploie pas ce mot au sens de mettre le candidat en situation de faire ses preuves, de montrer ce qu'il est capable d'accomplir mais au sens de le mettre en état de sentir, de réaliser par lui-même, de découvrir de l'intérieur ce qu'il porte en lui, ce qui le meut profondément.

## **GUERISON INTERIEURE**

Elle est en relation avec l'intérieur de la personne où se rencontrent la division, les limites et les déséquilibre (cf. GS 10). En outre, les différentes étapes de l'histoire d'un individu laissent derrière elles des traces qui gardent de fortes charges affectives et qui, par la suite, peuvent se manifester dans la vie. C'est ainsi que, dans l'histoire d'une personne, peuvent apparaître des *retard* dans le développement, des formes de *régression*, ou bien des *tensions* et des *conflits*, en plus de véritables *déviations*. Tous ces comportements sont des expressions d'une immaturité psychique qui rend difficile la route de la maturité spirituelle. Le processus de connaissance, d'acceptation, de dépassement ou de conversion de tous ces comportements baliseront le chemin de la *guérison intérieure*.

## **IDENTIFICATION**

Processus qui consiste à se laisser influencer par un agent (personne ou groupe) et qui est fondé sur le fait que la relation avec cet agent permet à l'individu de mieux se définir lui-même. Si cette influence n'amène pas la personne à mûrir, l'identification devient négative.

Appliquée à la vocation religieuse (identification de la vocation), l'identification est le processus humain et spirituel de la recherche d'une identité qui débouche sur la découverte des valeurs évangéliques et sur la *suite du Christ* comme référence de l'existence.

### **INCONSCIENT**

Ce qui est conscient est directement accessible à la connaissance, tandis que ce qui est inconscient l'est indirectement, par inférence. On conclut à l'existence d'influences inconscientes lorsque les raisons ou les motivations d'un comportement, exprimées par une personne, n'expliquent pas adéquatement sa manière de penser ou d'agir. L'inconscient est connu indirectement à travers ses effets. Plusieurs études sérieuses en psychologie ont donné des preuves de l'existence de l'inconscient. C'est une réalité désormais reconnue et acceptée.

### **INCULTURATION**

Ce terme théologique a une connotation anthropologique et culturelle. L'inculturation désigne le processus actif à partir de la culture qui reçoit la révélation à travers l'évangélisation et qui la comprend et la traduit selon sa manière particulière d'être, de travailler et de communiquer.

Elle implique donc une relation entre la foi et la culture, deux réalités qui embrassent la totalité de la vie et de la personne humaine, au plan individuel et communautaire. L'inculturation n'est pas un acte mais un processus qui suppose et inclut l'histoire et le temps. C'est un processus actif qui exige accueil réciproque et dialogue, conscience critique et discernement, fidélité et conversion, transformation et croissance, renouvellement et innovation.

### **INITIATION**

Le terme initiation désigne la démarche qui permet de devenir membre d'un groupe ou d'une communauté. Il décrit d'ordinaire des *rites de passage* qui culminent dans la reconnaissance publique que l'initié a franchi un nouveau pas, à acquis une nouvelle identité sociale avec les droits et les responsabilités qui en découlent.

L'examen d'une telle démarche dans des situations sociales et religieuses variées a conduit à définir trois stades classiques qui semblent être universels :

- la séparation (cf. se dépouille du *vieil homme* : Eph. 4, 22)
- la mise à l'écart (cf. l'Esprit conduit Jésus au *désert* : Mt 4, 1)
- la réintégration ( cf. revêtir *l'homme nouveau* : Eph. 4, 24)

L'initié est toujours accompagné par un parrain et sa démarche est accomplie en compagnie d'autres initiés qui lient entre eux une étroite amitié. Bien des rites et des symboles employés représentent la mort et la renaissance. Dans les sociétés traditionnelles, c'est ainsi que les adolescents sont « faits » adultes. Pour eux, l'initiation requiert la connaissance de la sagesse traditionnelle et une épreuve pour témoigner de leur courage et de leur intégrité.

Dans l'Eglise, il y a eu un retour à ce modèle dans le rite d'initiation des adultes. Les catéchumènes ont un statut à part qui les conduit au baptême le jour de Pâques. Ce rite extérieur est une image du cheminement intérieur de conversion. Dans la vie religieuse mariste, le rite est accompli surtout au pré-noviciat, au noviciat et au post-noviciat. La noviciat met l'accent sur la phase de mise à l'écart : la personne se trouve « au milieu » de ce qu'elle a été et de ce qu'elle sera. C'est un temps de seuil, un temps pour être à l'écart, pour faire l'expérience des valeurs essentielles de la communauté et pour apprendre à les intégrer. La première profession est une déclaration publique à la fois du jeune homme et des frères de la communauté. Le novice change d'état pour devenir un frère, prêt à s'engager dans la mission de l'Institut.

### **INSERTION**



Le mot insertion s'est incorporé peu à peu, à partir du Concile Vatican II, au langage de la théologie pastorale, de la vie religieuse et de la missiologie où son emploi est fréquent. Vatican II le présente dans le document *ad gentes* comme une méthodologie spécifique de la mission de l'Eglise.

La réflexion sur la situation sociale du monde et sur la mission de l'Eglise a donné à ce terme une place prépondérante pour signifier le type d'action de l'Eglise parmi les pauvres et les marginaux, tandis que l'expression « insertion culturelle », d'une importance capitale en missiologie, a été remplacée par le terme « inculturation ».

Nos constitutions (C 22, 62, 91, 58) emploient le mot insertion en des contextes variés : insertion du Frère, par sa consécration religieuse, dans le mystère de l'Eglise ; insertion de la communauté mariste dans le milieu social où elle est établie ; insertion du Frère dans la communauté mariste où il vit. De cette façon, le terme insertion définit une *attitude* en même temps qu'une *méthodologie* : le Frère et la communauté mariste doivent s'insérer dans le monde, dans l'Eglise et dans la communauté religieuse elle-même, pour pouvoir vivre pleinement leur charisme et leur mission.

Le Guide de la Formation emploie souvent le mot *insertion* et le définit, notamment aux numéros 69-73, dans le contexte de la formation mariste. Suivant la tradition de Vatican II et des Constitutions, le Guide utilise le mot dans toutes ses acceptions : communautaire, apostolique, sociale et ecclésiale.

Comme *attitude*, l'insertion est nécessaire chez tout Frère pour qu'il puisse mûrir en vérité et parvenir à la plénitude de sa personne en Christ. Selon la dynamique de l'Incarnation, cette attitude conduit le Frère à la pratique du dialogue, de l'humilité et des *petites vertus*. Il assume ainsi une appartenance rayonnante à une communauté mariste et apostolique au cœur de l'Eglise et du monde. Dans le contexte social, cette attitude affermit chez le Frère une option préférentielle pour les pauvres.

Comme *méthodologie*, l'insertion est un élément important et nécessaire pour la formation. Elle devient une dynamique formatrice par et dans l'expérience et l'action. Notre tradition mariste d'hommes pratiques et actifs, qui nous vient de Marcellin Champagnat, et son exemple comme formateur, donnent à l'insertion un rôle indispensable dans le processus de la formation aussi bien initiale que permanente.

## **INTEGRATION**

L'intégration signifie harmonie de la personnalité d'une individu : harmonie entre désirs, tendances et pensées, ambitions et projets, entre mentalité et comportement. L'intégration se reflète dans l'unité d'intention aussi bien que dans l'unité d'action. Elle se **manifeste manifeste** dans la capacité de prendre des décisions face aux difficultés à surmonter. La personnalité bien intégrée est celle où les différents traits et nécessités de la nature humaine sont organisés en un tout qui fonctionne comme une unité. Le concept d'intégration signifie donc, essentiellement, unité fonctionnelle.

## **PERSONNE HUMAINE**

L'individualisme procède d'une exaltation de l'homme considéré comme un être isolé, doté de grandes capacités de réalisation de soi-même. Pour progresser et grandir, l'individu se sert de tout ce qui existe en dehors de lui comme d'une échelle. Le mérite est attribué à l'effort de l'individu. Tout le reste, les choses, les autres êtres humains et Dieu même, sont considérés, comme de simples moyens pour la réalisation de soi.

Le collectivisme est l'antithèse de l'individualisme. Si pour celui-ci l'important est l'individu, pour celui-là ce qui compte, c'est le groupe, la collectivité d'individus prise comme un ensemble, un bloc.

Il est facile de voir que, idéologiquement, l'individualisme engendre le libéralisme et que le collectivisme engendre le socialisme.

L'équilibre semble passer par le personnalisme. L'homme y est considéré comme une personne, c'est-à-dire, un-être-en-relation-de-communion. Cet être, appelé personne humaine, s'accomplit dans la

mesure où il entre dans une relation de communion. La relation de communion est très délicate. Elle suppose avant tout respect et attention.

A partir d'une vision chrétienne du monde, les quatre réalités avec lesquelles l'homme entre en relation de communion est à l'origine des autres et se situe au centre. Dieu est le centre de tout.

Le personnalisme est à l'origine du communautaire. Contrairement au collectivisme pour qui la communauté n'est qu'une juxtaposition numérique de « je », le personnalisme considère la communauté comme le résultat de l'interaction des personnes qui la composent. La communauté est le lieu de l'intercommunion des personnes. La communauté engendre les personnes et les personnes engendrent la communauté. L'un ne va pas sans l'autre.

Etant donné que la personne humaine est un réseau de relations de communion et que ces relations varient en qualité, en profondeur et en extension, il est aisé de comprendre qu'il n'y a pas deux personnes égales. Cette différence essentielle entre les personnes mène à l'unicité de chaque homme. De là naît l'idée de personnalité. Celle-ci est constituée par la somme de ses attitudes de communion en relation avec les quatre catégories d'êtres. La personne humaine est donc unique et « irrépétibile ». Mais cela vient du fait qu'elle est une somme de relations de communion et non pas leur absence comme c'est le cas dans le concept d'individu.

Le personnalisme chrétien imprègne Vatican II et tout ce qui s'en est inspiré. Nos Constitutions en sont une preuve évidente.

Le problème, dans la pratique, peut venir de la confusion entre le concept d'individu et celui de personne. Quand on applique les critères de l'individualisme à la communauté, cette confusion est évidente. Le remède n'est pas de chercher une autre définition de l'homme, mais de bien capter la profondeur du concept de personne.

Dans l'Institut, avant le concile Vatican II, la formation avait peut-être privilégié un certain collectivisme. Après le Concile, par suite d'une réaction de libération teintée d'individualisme, la formation a plutôt mis en valeur les différences individuelles en encourageant un certain égocentrisme à travers la recherche de la réalisation de soi-même au détriment de la communauté. Le Guide de la Formation, dans sa première version, cherchait à résoudre ce problème en insistant sur la relation « je - toi », ce qui était déjà une avancée. Dans sa version finale, le guide propose un ensemble harmonieux et équilibré des quatre relations constitutives de la personne humaine. Il insiste clairement sur la relation fondamentale, celle qui concerne Dieu. Pour le dire autrement, le Guide est nourri d'un théocentrisme anthropologique : il n'est pas centré sur l'homme.

### **POSTULANT**

On appelle ainsi le candidat qui accomplit un temps de probation centré sur le discernement de sa vocation selon un programme approprié. Ce temps précède immédiatement le noviciat. Sa durée, variable, est au moins de six mois.

### **PROFESSION**

« La vie consacrée par la profession des conseils évangéliques est la forme de vie stable par laquelle des fidèles, suivant le Christ de plus près, sous l'action de l'Esprit-Saint, se donnent totalement à Dieu aimé par-dessus tout... Cette forme de vie... les fidèles l'assument librement, qui, par des vœux..., font professions des conseils évangéliques... et par la charité à laquelle ceux-ci conduisent, sont unis de façon spéciale à l'Eglise et à son mystère » (C, 573). La profession religieuse rappelle la profession de foi des martyrs, profession qu'ils scellaient par le don de leur vie.

### **PROJET PERSONNEL**

Le projet personnel répond à une démarche personnelle par laquelle s'exprime ce que l'on veut faire de sa propre vie. C'est une aide pour la croissance intégrale de la personne. ce projet part de ce que l'on est réellement et de ce avec quoi on s'identifie. Il précise les objectifs et les valeurs à atteindre et

indique les moyens efficaces pour y parvenir. Il n'est pas statique mais dynamique. Il ne se fait pas une fois pour toutes. C'est un processus toujours à revoir. Le projet est un chemin.

On peut y distinguer : le *projet général* qui englobe toute la vie. C'est la vie comme projet. Dans ce projet, chacun prend en mains sa propre vie, devient l'artisan de son avenir, se sent responsable de ses décisions. Le projet est intrinsèque à la vocation personnelle. Le *projet particulier* est centré sur un point auquel on porte une particulière attention. Il sélectionne les priorités et les urgences. Il répond à un *je, ici et maintenant*. C'est une manière de dynamiser un aspect important du projet général.

Dans la vie religieuse, le projet personnel naît de la nécessité de *personnaliser* l'itinéraire de croissance et les moyens pour arriver à la ressemblance au Christ. Il est en relation avec le projet communautaire. La consistance de ce dernier dépend de la réalisation des projets personnels.

### **RESSOURCEMENT**

Le ressourcement est en rapport avec la formation permanente. La qualité de la vie consacrée, le vie communautaire, la participation coresponsable à la vie consacrée, la vie communautaire, la participation coresponsable à la vie de l'institut, la capacité de relever les défis du monde contemporain avec créativité et courage, exigent de tous et de chacun un cheminement de croissance permanente, de discernement, d'ouverture à l'Esprit, de disponibilité et de décision. Le ressourcement consiste en une attitude constante de travail pour atteindre ce qui vient d'être décrit, en employant le temps et les moyens nécessaires. C'est la recherche de la pleine réalisation de la personne « à la mesure du Christ » (Eph 4, 13).

### **SIGNES DES TEMPS**

Les signes des temps font partie de la pédagogie de la révélation. Ils peuvent être identifiés avec les semences de vie déposées dans le monde et dans le cœur de chaque personne afin de capter plus facilement l'action de l'Esprit qui suscite constamment des forces nouvelles en vue du plein accomplissement de la création. Ils peuvent être discernés à travers les événements et aspirations de l'humanité qui déterminent le progrès et orientent vers l'organisation de formes de vie plus humaine. Le Christ et l'Eglise sont les signes permanents de la présence de Dieu.

### **STRUCTURATION**

Elle est en lien avec un cheminement vers la maturité. Elle consiste dans le fait de réaliser un passage progressif, à partir du désordre psychique caractéristique des premières années de la vie, vers la cohérence, la responsabilité et la créativité de l'âge adulte et être ainsi à même d'affronter les problèmes et d'assumer les responsabilités d'une manière rationnelle.

Cette structuration personnelle se caractérise par l'harmonie de tous les éléments de la personnalité d'un individu. Ou encore, par la capacité de réunir les diverses conditions psychologiques qui mènent à l'équilibre physique et psychique, et permettent d'affronter avec sérénité les situations nouvelles de la vie.

### **VALEUR INTEGREE**

Les valeurs sont les idéaux durables et abstraits d'une personne. la valeur est intégrée lorsque la personne adopte un comportement et des manières de faire qui expriment ou réalisent cette valeur.

### **VIE UNIFIEE**

L'expression s'applique à la vie spirituelle et indique l'unité entre apostolat et prière. Elle rappelle aux religieux voués à l'apostolat que « l'action apostolique appartient à la nature même de la vie religieuse » (PC 8).

Nos Constitutions parlent de la vie unifiée comme la capacité d'harmoniser la dimension apostolique avec la vie de prière et de communauté (C104). Cette unification s'acquiert par « la prière qui ne se limite pas aux exercices de piété et qui ne s'identifie pas non plus au travail apostolique. Une prière qui est présence et communion à Dieu, rendu plus proche par notre attention aux autres » (C 77).

L'exemple du Christ dont la nourriture était d'accomplir la volonté de son Père est la référence d'une vie unifiée. Il s'agit de rencontrer Dieu sans quitter le monde.

\*\*\*\*\*

# LEXIQUE

## ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement a un double objectif: le premier est d'aider le candidat à se connaître et à reconnaître la présence de Dieu dans sa vie, à comprendre ce que Dieu demande de lui ; à découvrir, apprécier, assimiler les valeurs humaines et évangéliques et agir en accord avec elles. Le second est de permettre à l'Institut, par l'entremise de l'accompagnateur, de connaître le candidat. Un bon accompagnement se fait à deux niveaux : personnel et communautaire.

A. *Accompagnement de la personne* : au niveau personnel, l'accompagnement est réalisé spécialement par l'entrevue personnelle, à fréquence régulière, et par le projet personnel du candidat.

B. *Accompagnement du groupe (communauté)* : au niveau communautaire, l'accompagnement se réalise principalement par la qualité de vie de la communauté : son organisation - le projet communautaire et son évaluation -, la communication, notamment par des rencontres régulières.

## ANTHROPOLOGIE (-GIQUE)

Ensemble de disciplines qui s'intéressent à l'homme dans ses différents aspects (physiologique, psychologique, social, etc.) et aident à se faire de lui une conception globale.

Pour un chrétien, la conception de l'homme est fondée sur l'éminente dignité de la personne humaine, créée par Dieu à son image, et appelée par lui à partager la vie divine. La vision chrétienne prend en compte à la fois le péché de l'homme et le moyen que Dieu met à sa disposition pour entrer dans la voie du salut ouverte par Jésus-Christ. (« *Dieu est devenu homme pour que l'homme devienne Dieu* », disait Saint Irénée, évêque de Lyon, vers 200).

## ASPIRANT

Par ce mot, nous désignons un jeune qui désire connaître la vie mariste pour s'y engager, éventuellement. Il est équivalent du mot « candidat ».

## BLOCAGE

Comportement caractérisé par un refus, une incapacité apparente de poursuivre un apprentissage, de réagir à une situation.

## CANDIDAT

Le candidat à la vie mariste, comment se présente-t-il ? Tout candidat, quelle que soit sa race ou sa culture, possède des forces qui le portent à faire le bien, à vivre les valeurs

évangéliques, et d'autres forces qui le poussent à ne se préoccuper que de lui-même, à réaliser ses propres désirs et à obéir à ses tendances. Il vit une dualité. Parfois, par ses attitudes et sa conduite, il rejette les valeurs. C'est pourquoi, le Seigneur lui dit: « Ce ne sont pas ceux qui disent « Seigneur! Seigneur!» qui entreront dans le Royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père qui est dans les cieux » (Mt 7, 21).

Le Christ attire fortement l'attention des apôtres sur la réalité profonde du coeur humain (Mc 7, 14-23). Saint Paul, pour sa part, reconnaît en lui-même une division intérieure qui le pousse à la fois à vouloir le bien et à faire le mal (Rm 7, 14-25).

Le document conciliaire *Gaudium et Spes* nous présente la même réalité en ces termes : « En vérité, les déséquilibres qui travaillent le monde moderne sont liés à un déséquilibre plus fondamental, qui prend racine dans le coeur de l'homme. C'est en l'homme lui-même, en effet, que de nombreux éléments se combattent. D'une part, comme créature, il fait l'expérience de ses multiples limites. D'autre part, il se sent limité dans ses désirs et appelé à une vie supérieure ... C'est en lui-même qu'il souffre division et c'est de là que naissent, au sein de la société, tant et de si grandes discordes. » (GS 10 ; cf. Jc 4, 1-3)

Ce qui précède confirme la réalité ontologique de l'homme : il n'est pas totalement libre. En répondant à la grâce et en surmontant ce qui le conditionne, d'une manière consciente ou inconsciente, il doit travailler à accroître sa liberté intérieure. A mesure qu'il se libère, les fruits de l'Esprit apparaissent ; ses attitudes et sa conduite deviennent cohérentes avec les valeurs de l'Évangile (Ga 5, 22-24). C'est la vie dans l'Esprit. Cependant, s'il ne réussit pas à surmonter les forces contraires à la liberté, apparaissent les fruits de la chair (Ga 5, 19-21) ; ses attitudes et sa conduite deviennent incohérentes avec les valeurs évangéliques.

Telle est la réalité de chaque candidat qui frappe à notre porte. Mais Dieu ne cesse de le stimuler à s'accepter, à se dépasser et à se convertir à l'Évangile (Mc 9, 39 ; C 96) pour l'envoyer en mission.

## **CHARISME**

Ce mot qui signifie « grâce, don », est employé pour décrire le(s) don(s) particulier(s) qu'une personne a reçu(s) pour le(s) cultiver et le(s) mettre au service des autres, dans l'Église. Ainsi parle-t-on du charisme de Marcellin Champagnat, fondateur, charisme qui se continue dans l'Institut (C 2).

## **CULTURE**

Par culture, nous n'entendons pas seulement le groupe humain en soi (donnée ethnographique) ; pas davantage l'ensemble du travail de l'homme sur la nature ou les diverses expressions de l'esprit humain (art, science, technique). Le terme culture est en rapport avec l'ensemble des sens et significations, des valeurs et modèles sous-jacents ou incorporés à l'action et à la communication d'un groupe humain ou d'une société concrète, et considérés par eux comme des expressions propres et distinctives de leur réalité humaine.

## **DISCERNEMENT**

Le discernement indique une attitude qui cherche à « assurer que nos actions et notre idéal de vie sont en harmonie avec l'action vivante de Dieu dans le monde. Dans les décisions que nous avons à prendre chaque jour, dans les choix que nous sommes appelés à faire, nous tâchons de rester branchés sur le plan de Dieu à notre égard et à l'égard de l'humanité. Cette attitude et notre effort sont basés à leur tour sur la conviction que l'Esprit est présent et nous conduit » (cf. GS 11; Circ. sur le Discernement, Fr. Charles HOWARD, 1988, pp. 107-108).

*Discernement personnel* : par cette disposition, nous mettons sous le regard de Dieu nos relations, nos choix, notre prière, notre travail et toute notre vie pour voir si tout vient de Lui et nous relie à Lui ou si nous sommes poussés par un autre esprit qui nous éloignerait de l'accomplissement de sa volonté. La révision de la journée nous permet de faire ce discernement personnel (C 72).

*Discernement communautaire* : la suite du Christ dans la vie mariste a un aspect communautaire essentiel. C'est pourquoi les communautés doivent exercer le discernement sur leur vie et leur apostolat. Les critères de ce discernement sont précisés dans nos Constitutions, à l'article 43.

## **EPROUVER**

Le Guide n'emploie pas ce mot au sens de mettre le candidat en situation de faire ses preuves, de montrer ce qu'il est capable d'accomplir mais au sens de le mettre en état de sentir, de réaliser par lui-même, de découvrir de l'intérieur ce qu'il porte en lui, ce qui le meut profondément.

## **GUERISON INTERIEURE**

Elle est en relation avec l'intérieur de la personne où se rencontrent la division, les limites et les déséquilibres (cf. GS 10). En outre, les différentes étapes de l'histoire d'un individu laissent derrière elles des traces qui gardent de fortes charges affectives et qui, par la suite, peuvent se manifester dans la vie. C'est ainsi que, dans l'histoire d'une personne, peuvent apparaître des *retards* dans le développement, des formes de *régression*, ou bien des *tensions* et des *conflits*, en plus de véritables *déviations*. Tous ces comportements sont des expressions d'une immaturité psychique qui rend difficile la route de la maturité spirituelle. Les processus de connaissance, d'acceptation, de dépassement ou de conversion de tous ces comportements baliseront le chemin de la *guérison intérieure*.

## **IDENTIFICATION**

Processus qui consiste à se laisser influencer par un agent (personne ou groupe) et qui est fondé sur le fait que la relation avec cet agent permet à l'individu de mieux se définir lui-même. Si cette influence n'amène pas la personne à mûrir, l'identification devient

négative.

Appliquée à la vocation religieuse (identification de la vocation), l'identification est le processus humain et spirituel de la recherche d'une identité qui débouche sur la découverte des valeurs évangéliques et sur la *suite du Christ* comme référence de l'existence.

### **INCONSCIENT**

Ce qui est conscient est directement accessible à la connaissance, tandis que ce qui est inconscient l'est indirectement, par inférence. On conclut à l'existence d'influences inconscientes lorsque les raisons ou les motivations d'un comportement, exprimées par une personne, n'expliquent pas adéquatement sa manière de penser ou d'agir. L'inconscient est connu indirectement à travers ses effets. Plusieurs études sérieuses en psychologie ont donné des preuves de l'existence de l'inconscient. C'est une réalité désormais reconnue et acceptée.

### **INCULTURATION**

Ce terme théologique a une connotation anthropologique et culturelle. L'inculturation désigne le processus actif à partir de la culture qui reçoit la révélation à travers l'évangélisation et qui la comprend et la traduit selon sa manière particulière d'être, de travailler et de communiquer.

Elle implique donc une relation entre la foi et la culture, deux réalités qui embrassent la totalité de la vie et de la personne humaine, au plan individuel et communautaire. L'inculturation n'est pas un acte mais un processus qui suppose et inclut l'histoire et le temps. C'est un processus actif qui exige accueil réciproque et dialogue, conscience critique et discernement, fidélité et conversion, transformation et croissance, renouvellement et innovation.

### **INITIATION**

Le terme initiation désigne la démarche qui permet de devenir membre d'un groupe ou d'une communauté. Il décrit d'ordinaire des *rites de passage* qui culminent dans la reconnaissance publique que l'initié a franchi un nouveau pas, a acquis une nouvelle identité sociale avec les droits et les responsabilités qui en découlent.

L'examen d'une telle démarche dans des situations sociales et religieuses variées a conduit à définir trois stades classiques qui semblent être universels :

- la séparation (cf. se dépouiller du *vieil homme* : Eph 4, 22) ;
- la mise à l'écart (cf. l'Esprit conduit Jésus au *désert* : Mt 4, 1) ;
- la réintégration (cf. revêtir *l'homme nouveau* : Eph 4, 24).

L'initié est toujours accompagné par un parrain et sa démarche est accomplie en compagnie d'autres initiés qui lient entre eux une étroite amitié. Bien des rites et des symboles employés représentent la mort et la renaissance. Dans les sociétés traditionnelles, c'est ainsi que les adolescents sont «faits» adultes. Pour eux, l'initiation requiert la connaissance de la sagesse traditionnelle et une épreuve pour témoigner de



leur courage et de leur intégrité.

Dans l'Église, il y a eu un retour à ce modèle dans le rite d'initiation des adultes. Les catéchumènes ont un statut à part qui les conduit au baptême le jour de Pâques. Ce rite extérieur est une image du cheminement intérieur de conversion. Dans la vie religieuse mariste, le rite est accompli surtout au pré-noviciat, au noviciat et au post-noviciat. Le noviciat met l'accent sur la phase de mise à l'écart : la personne se trouve «au milieu» de ce qu'elle a été et de ce qu'elle sera. C'est un temps de seuil, un temps pour être à l'écart, pour faire l'expérience des valeurs essentielles de la communauté et pour apprendre à les intégrer. La première profession est une déclaration publique à la fois du jeune homme et des frères de la communauté. Le novice change d'état pour devenir un frère, prêt à s'engager dans la mission de l'Institut.

## **INSERTION**

Le mot insertion s'est incorporé peu à peu, à partir du Concile Vatican II, au langage de la théologie pastorale, de la vie religieuse et de la missiologie où son emploi est fréquent. Vatican II le présente dans le document *Ad gentes* comme une méthodologie spécifique de la mission de l'Église.

La réflexion sur la situation sociale du monde et sur la mission de l'Église a donné à ce terme une place prépondérante pour signifier le type d'action de l'Église parmi les pauvres et les marginaux, tandis que l'expression « insertion culturelle », d'une importance capitale en missiologie, a été remplacée par le terme « inculturation ».

Nos Constitutions (C 22, 62, 91, 58) emploient le mot insertion en des contextes variés : insertion du Frère, par sa consécration religieuse, dans le mystère de l'Église ; insertion de la communauté mariste dans le milieu social où elle est établie ; insertion du Frère dans la communauté mariste où il vit. De cette façon, le terme insertion définit une *attitude* en même temps qu'une *méthodologie* : le Frère et la communauté mariste doivent s'insérer dans le monde, dans l'Église et dans la communauté religieuse elle-même, pour pouvoir vivre pleinement leur charisme et leur mission.

Le Guide de la Formation emploie souvent le mot *insertion* et le définit, notamment aux numéros 69-73, dans le contexte de la formation mariste. Suivant la tradition de Vatican II et des Constitutions, le Guide utilise le mot dans toutes ses acceptions : communautaire, apostolique, sociale et ecclésiale.

Comme *attitude*, l'insertion est nécessaire chez tout Frère pour qu'il puisse mûrir en vérité et parvenir à la plénitude de sa personne en Christ. Selon la dynamique de l'Incarnation, cette attitude conduit le Frère à la pratique du dialogue, de l'humilité et des *petites vertus*. Il assume ainsi une appartenance rayonnante à une communauté mariste et apostolique au coeur de l'Église et du monde. Dans le contexte social, cette attitude affermit chez le Frère une option préférentielle pour les pauvres.

Comme *méthodologie*, l'insertion est un élément important et nécessaire pour la formation. Elle devient une dynamique formatrice par et dans l'expérience et l'action.

Notre tradition mariste d'hommes pratiques et actifs, qui nous vient de Marcellin Champagnat, et son exemple comme formateur, donnent à l'insertion un rôle indispensable dans le processus de la formation aussi bien initiale que permanente.

## **INTEGRATION**

L'intégration signifie harmonie de la personnalité d'un individu: harmonie entre désirs, tendances et pensées, ambitions et projets, entre mentalité et comportement. L'intégration se reflète dans l'unité d'intention aussi bien que dans l'unité d'action. Elle se manifeste dans la capacité de prendre des décisions face aux difficultés à surmonter. La personnalité bien intégrée est celle où les différents traits et nécessités de la nature humaine sont organisés en un tout qui fonctionne comme une unité. Le concept d'intégration signifie donc, essentiellement, unité fonctionnelle.

## **PERSONNE HUMAINE**

L'individualisme procède d'une exaltation de l'homme considéré comme un être isolé, doté de grandes capacités de réalisation de soi-même. Pour progresser et grandir, l'individu se sert de tout ce qui existe en dehors de lui comme d'une échelle. Le mérite est attribué à l'effort de l'individu. Tout le reste, les choses, les autres êtres humains et Dieu même, sont considérés comme de simples moyens pour la réalisation de soi.

Le collectivisme est l'antithèse de l'individualisme. Si pour celui-ci l'important est l'individu, pour celui-là ce qui compte, c'est le groupe, la collectivité d'individus prise comme un ensemble, un bloc.

Il est facile de voir que, idéologiquement, l'individualisme engendre le libéralisme et que le collectivisme engendre le socialisme.

L'équilibre semble passer par le personnalisme. L'homme y est considéré comme une personne, c'est-à-dire, un-être-en-relation-de-communion. Cet être, appelé personne humaine, s'accomplit dans la mesure où il entre dans une relation de communion. La relation de communion est très délicate. Elle suppose avant tout respect et attention.

A partir d'une vision chrétienne du monde, les quatre réalités avec lesquelles l'homme entre en relation sont : la nature, lui-même, les autres et Dieu. Cette dernière relation de communion est à l'origine des autres et se situe au centre. Dieu est le centre de tout.

Le personnalisme est à l'origine du communautaire. Contrairement au collectivisme pour qui la communauté n'est qu'une juxtaposition numérique de « je », le personnalisme considère la communauté comme le résultat de l'interaction des personnes qui la composent. La communauté est le lieu de l'intercommunion des personnes. La communauté engendre les personnes et les personnes engendrent la communauté. L'un ne va pas sans l'autre.

Étant donné que la personne humaine est un réseau de relations de communion et que ces relations varient en qualité, en profondeur et en extension, il est aisé de comprendre qu'il n'y a pas deux personnes égales. Cette différence essentielle entre les personnes

mène à l'unicité de chaque homme. De là naît l'idée de personnalité. Celle-ci est constituée par la somme de ses attitudes de communion en relation avec les quatre catégories d'êtres. La personne humaine est donc unique et « irrépétibile ». Mais cela vient du fait qu'elle est une somme de relations de communion et non pas leur absence comme c'est le cas dans le concept d'individu.

Le personnalisme chrétien imprègne Vatican II et tout ce qui s'en est inspiré. Nos Constitutions en sont une preuve évidente.

Le problème, dans la pratique, peut venir de la confusion entre le concept d'individu et celui de personne. Quand on applique les critères de l'individualisme à la communauté, cette confusion est évidente. Le remède n'est pas de chercher une autre définition de l'homme, mais de bien capter la profondeur du concept de personne.

Dans l'Institut, avant le Concile Vatican II, la formation avait peut-être privilégié un certain collectivisme. Après le Concile, par suite d'une réaction de libération teintée d'individualisme, la formation a plutôt mis en valeur les différences individuelles en encourageant un certain égocentrisme à travers la recherche de la réalisation de soi-même au détriment de la communauté. Le Guide de la Formation, dans sa première version, cherchait à résoudre ce problème en insistant sur la relation « je - toi », ce qui était déjà une avancée. Dans sa version finale, le Guide propose un ensemble harmonieux et équilibré des quatre relations constitutives de la personne humaine. Il insiste clairement sur la relation fondamentale, celle qui concerne Dieu. Pour le dire autrement, le Guide est nourri d'un théocentrisme anthropologique ; il n'est pas centré sur l'homme.

## **POSTULANT**

On appelle ainsi le candidat qui accomplit un temps de probation centré sur le discernement de sa vocation selon un programme approprié. Ce temps précède immédiatement le noviciat. Sa durée, variable, est au moins de six mois.

## **PROFESSION**

« La vie consacrée par la profession des conseils évangéliques est la forme de vie stable par laquelle des fidèles, suivant le Christ de plus près, sous l'action de l'Esprit-Saint, se donnent totalement à Dieu aimé par-dessus tout ... Cette forme de vie ... les fidèles l'assument librement, qui, par des vœux ..., font profession des conseils évangéliques ... et par la charité à laquelle ceux-ci conduisent, sont unis de façon spéciale à l'Église et à son mystère » (c 573). La profession religieuse rappelle la profession de foi des martyrs, profession qu'ils scellaient par le don de leur vie.

## **PROJET PERSONNEL**

Le projet personnel répond à une démarche personnelle par laquelle s'exprime ce que l'on veut faire de sa propre vie. C'est une aide pour la croissance intégrale de la personne. Ce projet part de ce que l'on est réellement et de ce avec quoi on s'identifie. Il

précise les objectifs et les valeurs à atteindre et indique les moyens efficaces pour y parvenir. Il n'est pas statique mais dynamique. Il ne se fait pas une fois pour toutes. C'est un processus toujours à revoir. Le projet est un chemin.

On peut y distinguer : le *projet général* qui englobe toute la vie. C'est la vie comme projet. Dans ce projet, chacun prend en mains sa propre vie, devient l'artisan de son avenir, se sent responsable de ses décisions. Le projet est intrinsèque à la vocation personnelle. Le *projet particulier* est centré sur un point auquel on porte une particulière attention. Il sélectionne les priorités et les urgences. Il répond à un *je, ici et maintenant*. C'est une manière de dynamiser un aspect important du projet général.

Dans la vie religieuse, le projet personnel naît de la nécessité de *personnaliser* l'itinéraire de croissance et les moyens pour arriver à la ressemblance au Christ. Il est en relation avec le projet communautaire. La consistance de ce dernier dépend de la réalisation des projets personnels.

### **RESSOURCEMENT**

Le ressourcement est en rapport avec la formation permanente. La qualité de la vie consacrée, la vie communautaire, la participation coresponsable à la vie de l'Institut, la capacité de relever les défis du monde contemporain avec créativité et courage, exigent de tous et de chacun un cheminement de croissance permanente, de discernement, d'ouverture à l'Esprit, de disponibilité et de décision. Le ressourcement consiste en une attitude constante de travail pour atteindre ce qui vient d'être décrit, en employant le temps et les moyens nécessaires. C'est la recherche de la pleine réalisation de la personne « à la mesure du Christ » (Eph 4,13).

### **SIGNES DES TEMPS**

Les signes des temps font partie de la pédagogie de la révélation. Ils peuvent être identifiés avec les semences de vie déposées dans le monde et dans le coeur de chaque personne afin de capter plus facilement l'action de l'Esprit qui suscite constamment des forces nouvelles en vue du plein accomplissement de la création. Ils peuvent être discernés à travers les événements et aspirations de l'humanité qui déterminent le progrès et orientent vers l'organisation de formes de vie plus humaine. Le Christ et l'Église sont les signes permanents de la présence de Dieu.

### **STRUCTURATION**

Elle est en lien avec un cheminement vers la maturité. Elle consiste dans le fait de réaliser un passage progressif, à partir du désordre psychique caractéristique des premières années de la vie, vers la cohérence, la responsabilité et la créativité de l'âge adulte et être ainsi à même d'affronter les problèmes et d'assumer les responsabilités d'une manière rationnelle.

Cette structuration personnelle se caractérise par l'harmonie de tous les éléments de la personnalité d'un individu. Ou encore, par la capacité de réunir les diverses conditions

psychologiques qui mènent à l'équilibre physique et psychique, et permettent d'affronter avec sérénité les situations nouvelles de la vie.

### **VALEUR INTEGREE**

Les valeurs sont les idéaux durables et abstraits d'une personne. La valeur est intégrée lorsque la personne adopte un comportement et des manières de faire qui expriment ou réalisent cette valeur.

### **VIE UNIFIEE**

L'expression s'applique à la vie spirituelle et indique l'unité entre apostolat et prière. Elle rappelle aux religieux voués à l'apostolat que « l'action apostolique appartient à la nature même de la vie religieuse » (PC 8).

Nos Constitutions parlent de la vie unifiée comme la capacité d'harmoniser la dimension apostolique avec la vie de prière et de communauté (C 104). Cette unification s'acquiert par « la prière qui ne se limite pas aux exercices de piété et qui ne s'identifie pas non plus au travail apostolique. Une prière qui est présence et communion à Dieu, rendu plus proche par notre attention aux autres » (C 77).

L'exemple du Christ dont la nourriture était d'accomplir la volonté de son Père est la référence d'une vie unifiée. Il s'agit de rencontrer Dieu sans quitter le monde.

## LE DROIT PROPRE ET LE GUIDE DE LA FORMATION

### LE DROIT ECCLESIASTIQUE

Il y a trois catégories de Droits ecclésiastiques:

1. Universel
2. Particulier
3. Propre

1 . Le Droit Universel est promulgué par le Pape pour l'Eglise Universelle et s'applique à tous les fidèles du Christ.

2. Le Droit Particulier est promulgué par un évêque donné ou une Conférence d'évêques et s'applique à un diocèse particulier ou à un pays. (Ex. les jours d'obligation.)

3. Le Droit Propre est promulgué par l'autorité légitime (Ex. un Chapitre Général) d'un groupe à l'intérieur de l'Eglise et s'applique seulement aux membres de ce groupe. (Ex. les Frères Maristes)

### DROIT SUPREME DE L'EGLISE

le Droit Ecclésiastique "doit être appliqué en observant l'équité canonique et sans perdre de vue le salut des âmes, qui doit toujours être, dans l'Eglise, la loi suprême". (Canon 1752)

L'équité est un ancien concept du Droit qui reconnaît que quelquefois, et dans un cas précis, une valeur éthique supérieure doit avoir la priorité sur la stricte application de la lettre de la loi.

L'Eglise elle-même reconnaît que le salut des âmes est une de ces valeurs.

Donc, légalisme ou littéralisme n'ont pas de place dans l'application et l'interprétation du Droit ecclésiastique. De là aussi vient que l'idée de dispense est une partie du Droit ecclésiastique. (Ex. Const. 130 -... Le Frère Supérieur Général ... peut, pour un temps, dispenser un Frère, une Communauté, ou une Province de points particuliers, d'ordre disciplinaire, des Constitutions).

### LA VIE RELIGIEUSE DANS VATICAN II

Le Concile Vatican II fut le premier Concile de l'Eglise à traiter de la vie religieuse dans son ensemble. Une de ses idées les plus fortes se trouve dans Perfectae Caritatis 2 -

"C'est pour le bien de l'Eglise que les instituts ont leur caractère et leur fonction propres. Donc, l'esprit et le but de chaque fondateur doivent être fidèlement acceptés et conservés, ainsi, bien sûr, que toute tradition saine de l'institut, car ils en constituent le patrimoine.

### DROIT ECCLESIASTIQUE ET INSTITUTS RELIGIEUX

Cette idée a été introduite dans le Code du Droit Canon

Canon 578 - "L'idée des Fondateurs et leur projet que l'autorité ecclésiastique a reconnus concernant la nature, le but, l'esprit et le caractère de l'institut ainsi que ses saines traditions, toutes choses qui constituent le patrimoine de l'institut, doivent être fidèlement maintenues par tous."

Ceci devint un principe important du développement du Droit de l'Eglise concernant la vie religieuse. De là, l'Eglise a légiféré que "à chaque institut est reconnue la juste autonomie de vie, en particulier du gouvernement..."(Can. 586 &1) et que "l'autorité compétente de l'Eglise... doit veiller à ce que les instituts croissent et fleurissent selon l'esprit des fondateurs et les saines traditions". (Can. 576)

## DROIT PROPRE DE L'INSTITUT.

L'une des façons par laquelle l'Eglise essaie de s'assurer que ce principe est, en fait, opérant dans la vie d'un institut religieux se réalise par le DROIT PROPRE, un terme entièrement neuf dans le Droit ecclésiastique.

Can. 587 - &1. Pour protéger plus fidèlement la vocation propre et l'identité de chaque institut, le code fondamental ou constitutions de chaque institut doit contenir, outre les points à sauvegarder précisés au Can. 578, les règles fondamentales du gouvernement de l'institut et de la discipline des membres, de leur incorporation et de leur formation, ainsi que l'objet propre des liens sacrés.

&2. Ce code est approuvé par l'autorité compétente de l'Eglise et ne peut être modifié qu'avec son consentement.

&3. Dans ce code, les éléments spirituels et juridiques seront bien harmonisés, mais les règles ne doivent pas être multipliées sans nécessité.

&4. Les autres règles établies par l'autorité compétente de l'institut doivent être réunies de façon appropriées dans d'autres codes; elles peuvent cependant être révisées et adaptées convenablement d'après les exigences des lieux et des temps.

Le Droit Propre de notre Institut comprend, en tout premier lieu, les Constitutions. D'autres éléments du Droit Propre sont les Statuts, les Statuts des Chapitres Généraux, les Règles de Procédure du Chapitre Général, le Vade Mecum.

## LE CHAPITRE GENERAL ET LE DROIT PROPRE.

L'Eglise confie l'obligation de développer le Droit Propre au Chapitre Général.

Can. 631 - &1. Le Chapitre Général...Il a surtout pour mission: de protéger le patrimoine de l'institut dont il s'agit au canon 578, et de promouvoir sa rénovation et son adaptation selon ce patrimoine, d'être le modérateur suprême, de traiter les affaires majeures, comme aussi d'édicter des règles auxquelles tous doivent obéir.

Ce Canon est traduit dans le Droit Propre de l'Institut dans Constitutions 139. En fait, pour aider les instituts, l'Eglise a stipulé dans quelques soixante-dix canons du Code de Droit Canon, les matières qui doivent être développées dans leur Droit Propre. Un coup d'oeil aux références de nos propres Constitutions montre comment nous l'avons réalisé.

## LE GUIDE DE LA FORMATION.

Une de ces matières spécifiques concerne la formation des membres de l'Institut.

Can. 659 - &1. Dans chaque institut, après la première profession, la formation de tous les membres sera complétée pour qu'ils mènent plus pleinement la vie propre de l'institut et réalisent de manière plus adaptée sa mission.

&2. C'est pourquoi le Droit Propre doit définir le programme de cette formation et sa durée, en tenant compte des besoins de l'Eglise, de la conduite des hommes et des circonstances de temps, tels que l'exigent le but et le caractère de l'institut.

Le Guide de la Formation est notre réponse à cette injonction et ainsi fait partie de notre Droit Propre.

## LES OBLIGATIONS DU DROIT PROPRE

Comme religieux, nous avons "comme règle suprême de vie la suite du Christ proposée par l'Evangile et exprimée dans les Constitutions de l'institut"(Can.662). Nous suivons donc l'esprit et les prescriptions de notre Droit Propre, dont les Constitutions forment certainement la partie fondamentale.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une analyse du Droit, de ses obligations et de son interprétation appropriée. Cependant, quelques commentaires pourraient être utiles.

Le Droit existe pour protéger des valeurs. Le Droit Ecclésiastique doit rester toujours pleinement intégré aux valeurs religieuses et humaines et en dépendre. Certainement, toutes les valeurs promues et soutenues par le Droit ecclésiastique ne sont pas égales. Il existe une véritable hiérarchie parmi elles. La tentation de se baser uniquement sur ce qui est imprimé et clair peut être sérieuse. Egalement, la tâche d'interpréter et d'appliquer sagement est délicate.

Pour ce qui concerne le Droit Propre, nous avons, en fait, des principes pour aider notre interprétation.

En premier lieu, nous devons nous souvenir que le nom de tout livre de Droit Propre exprime sa nature et son but. Notre présent propos est le Guide de la Formation. Voilà ce qu'il est. Il expose un programme pour guider la mise en oeuvre d'une vraie formation mariste dans tout l'Institut.

Deuxièmement, nous devons reconnaître que tout texte de cette nature n'est pas uniforme quant à la forme littéraire. Il y a, par exemple, des affirmations basées sur le dogme, d'autres basées sur des opinions théologiques. Il y a des exhortations spirituelles, il y a des affirmations empruntées à des sciences empiriques, notamment la psychologie. Il y a aussi des assertions juridiques basées sur le Droit Canon et les Constitutions, mais, c'est clair, toutes les phrases de ce Guide ne revêtent pas la forme prescriptive. Si nous ne reconnaissons pas ces différentes formes littéraires, nous en sommes réduits à une position de légalisme absurde.

Nous faisons bien de nous souvenir que le Guide de la Formation est notre réponse spécifique dans le Droit Propre de notre Institut à la demande de l'Eglise de définir notre programme de formation,



"en ayant à l'esprit les besoins de l'Eglise et les conditions des personnes humaines et des temps, dans les limites requises par le but et le caractère de l'Institut".

L'esprit d'une telle prescription, aussi soigneusement nuancée, se retrouve dans notre propre Statut 103.3. Parlant de la formation d'après noviciat, il dit -

Lorsque les circonstances obligent de faire autrement, le Frère Provincial, avec son Conseil, étudie la meilleure façon d'atteindre le but de chaque étape.

## CONCLUSION

Nous devrions essayer de nous souvenir que toute loi est historiquement et culturellement conditionnée, qu'elle n'existe pas en elle-même, mais doit être comprise dans le contexte global du système. Il nous faut distinguer l'essentiel qui est indispensable pour soutenir une valeur et protéger le mystère, des accidents qui ne sont pas autre chose que des ajouts historiques.

L'acceptation de ces faits, et le fait qu'il y a de nombreuses formes littéraires dans tout Droit Ecclésiastique (y compris notre Droit Propre) a un effet libérateur dans notre appréciation du rôle du droit dans notre communauté. Il élimine la crainte que la loi puisse étouffer le mystère.

Finalement, nous devons nous souvenir, dans notre approche du Droit Ecclésiastique, que c'est " le salut des âmes qui est toujours la loi suprême de l'Eglise".